

## « Dans une pénurie virtuelle »

Le très écouté lobbyiste industriel René Winkin place le gouvernement devant ses responsabilités en marge de la crise ukrainienne, de la transition énergétique et face au nucléaire, notamment

## Un travail au plus vite

Une fois la protection temporaire obtenue, les réfugiés ukrainiens peuvent travailler. Plus facile à dire qu'à faire

## Der unsichere Weg der Selbstfindung

Mit einer „neuen CSV“ will Claude Wiseler am 11. Juni in den Wahlkampf starten. Die Werbeagentur der CDU soll ihr bis dahin Inhalt und Form verleihen

## SUV-Abrüstung

SUVs sind seit einer Dekade beliebte Statussymbole. Sie nehmen viel Raum ein und haben einen hohen CO<sub>2</sub>-Ausstoß. In Kriegszeiten soll nun auf ein Energiesparen im Verkehr umgeschaltet werden

## Chiaroscuro

Citant Gramsci, Franz Fayot s'affiche radical chic à la Journée de l'Économie et plaide pour la sobriété

## Die kleine Armee und der Krieg

Verteidigungsminister und Generalstab machten diese Woche klar, was sinnvolle Verteidigungsausgaben sind. Ehe die CSV damit Wahlkampf im Krieg macht

Photo : Sven Becker





# « Dans une pénurie virtuelle »

Interview : Pierre Sorlut

**Le très écouté lobbyiste industriel René Winkin place le gouvernement devant ses responsabilités en marge de la crise ukrainienne, de la transition énergétique et face au nucléaire, notamment**



René Winkin  
lundi dans son  
bureau à la  
Chambre de  
commerce au  
Kirchberg

Plus que jamais dans un contexte de déstabilisation profonde du marché de l'énergie, dont il est spécialiste, René Winkin incarne « the Voice of Luxembourg's industry », slogan de la Fedil dont il est le secrétaire général depuis 2006. Face au *Land* lundi après-midi dans son bureau rue Erasme, « le lobbyiste le plus écouté par le gouvernement », selon les termes de l'ancien patron des patrons Nicolas Buck, juge « anachronique » la posture politique de l'exécutif sur le nucléaire, car sans lui l'Europe, dont le Luxembourg dépend en la matière, connaîtrait une faillite énergétique. Explications sur ce qui crée la crise et les moyens d'en sortir.

D'Land : Monsieur Winkin, vous participez pour le patronat aux discussions tripartites. Vous êtes bien placé pour savoir que les considérations énergétiques remontent très haut dans le débat public.

René Winkin : Cela a commencé avec la crise du Covid-19 et toutes les interruptions de la chaîne d'approvisionnement. L'économie tangible a relativement gagné en importance. Il était considéré comme normal de bénéficier d'une énergie bon marché et en abondance. On ne s'en souciait plus. Mais vous êtes ici dans une fédération qui avait toujours eu l'énergie très haut à l'ordre du jour à cause de la transition énergétique, même avant la libéralisation les marchés. Ce sujet on le voyait donc venir. Les prix ont même flambé avant le début de la guerre en Ukraine. Mais la menace que cesse une partie des approvisionnements sur lesquels beaucoup de pays européens comptent replace le sujet en haut de la pile.

Partagez-vous l'avis selon lequel, plus que jamais l'économie luxembourgeoise, risque de devenir victime de la dépendance énergétique du Grand-Duché ?

À part sur quelques produits agricoles, vous pourriez dire que le Luxembourg est dépendant pour toutes les importations.

Le Luxembourg ne souffre-t-il pas aujourd'hui du dumping environnemental, avec un prix de l'énergie bas, grâce auquel il a attiré des entreprises ?

La question de fond, c'est l'efficacité du marché européen. S'il y a des problèmes d'approvisionnement énergétique, est-ce que la première réaction des États européens sera de bloquer les exportations vers les pays voisins ? Pour échapper à ce risque, le Luxembourg devrait bâtir une infrastructure un peu comme une île. Or, nous sommes intégrés aux réseaux énergétiques européens. Le réseau électrique, par exemple, est régulé par l'Allemagne et d'ailleurs une installation à Vianden, sur territoire luxembourgeois, fait partie de ce système. Ces choses sont tellement interconnectées qu'il est trop difficile d'ôter un élément du jeu.

On peut ne pas l'envisager par juridiction, mais par catégorie d'utilisateurs alors...

« Le prix du marché fossile dépasse le prix du renouvelable »

Cela fonctionne comme ça. Dans les plans de délestage sur le gaz, on va d'abord regarder dans l'industrie pour déterminer qui retirer comme consommateur important avant de dire aux ménages qu'il n'y a plus de gaz. Cette cascade existe bien. En Allemagne, ils se préparent à une éventuelle coupure du gaz. Ça pourrait être un mélange entre retirer quelques grands consommateurs et donner des instructions aux utilisateurs pour limiter la consommation. C'est un travail de préparation. Il faut que des plans de délestage du réseau existent. Les acteurs concernés n'ont pas attendu la crise pour le préparer, là les travaux préparatoires sont affinés.

Quelles entreprises pâtissent le plus aujourd'hui de la hausse des prix de l'énergie ?

De façon générale, ce sont les industries en haut des chaînes d'approvisionnement des métaux et des produits minéraux (ciment, verre,...), plus la plasturgie ou encore les datacenters. Chaque industrie a un peu sa particularité. Si vous prenez l'exemple de Guardian (manufacture de verre, ndlr), sa particularité tient au fait que si l'entreprise lance un four, celui-ci tourne pendant quinze ou vingt ans. Pendant cette période vous avez une petite marge de manœuvre sur le volume de production, mais vous ne pouvez pas éteindre le four au risque de perdre tout l'investissement. Donc si un groupe comme Guardian a plusieurs fours en Europe, un four en fin de vie peut être retiré. Là le hasard fait que ce four est au Luxembourg. En attendant un redémarrage et que la situation se normalise.

Les employés sont au chômage partiel ?

Ils auraient été en chômage partiel de toute façon, car cela prend quelques mois. Mais l'avantage de cette décision est que cela déleste beaucoup le réseau de gaz luxembourgeois. Le désavantage est qu'on a arrêté la production d'un matériau, le verre, pour lequel il y a une forte demande : les rénovations de bâtiments, l'amélioration des performances énergétiques avec le triple vitrage, etc. L'architecture moderne requiert beaucoup de verre. Le marché est là. Les capitaux pour investir dans la construction sont là. Mais cette industrie a connu une progression telle de son coût de revient qu'elle n'arrive pas à le répercuter immédiatement sur les prix de vente.

Pourquoi pas ?

C'est la même chose que pour l'acier dans la construction. Quand vous décidez de construire, vous avez un budget. On achète jusqu'à un prix déterminé et on ne fonctionne pas avec un index pour le prix du verre, un index pour le prix de l'énergie, un index pour le prix de l'acier. Normalement une fluctuation sur ces produits est amortie par le producteur, mais maintenant, l'ampleur est telle que si l'industrie demande le vrai prix pour continuer à gagner un peu d'argent, le constructeur qui a eu le marché pour le chantier ne peut pas s'aligner.

Quelle est l'amplitude de l'augmentation ?

D'abord il faut comprendre qu'un industriel peut avoir acheté en 2020 ou début 2021 une partie de son énergie consommée en 2022. Là le gaz coûtait 15-20 euros. Aujourd'hui il coûte 100. Il est monté à 150. C'est fois dix environ. Celui qui a acheté pour vingt euros ne voit pas de problème. Celui qui achète *spot* a ressenti fin 2021 la différence de prix.

Ceux qui souffrent sont ceux-là ...

Oui et dans une moindre mesure ceux qui achètent, par exemple, un tiers de leurs besoins pour trois ans tous les ans. Ceux qui ont acheté en 2020 et 2021, c'est bon. Le tiers qu'ils achètent *spot*, c'est un autre monde. L'achat d'énergie dépend moins du secteur que de la tradition d'entreprise. Pour la masse des entreprises, vous entendez moins de doléances sur l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité parce que la plupart achètent les produits standards d'Enovos, si l'on peut ainsi dire, composés d'éléments achetés bien avant la crise. En 2022, les prix ont augmenté mais pas dramatiquement. Mais il faut être conscient que cette année-ci, pour Enovos ou un autre fournisseur, il faudra acheter pour 2023. Ce sont surtout les grandes entreprises qui ont une politique d'achat. Celui qui a acheté un tiers chaque année serait tenté de produire deux tiers de sa production habituelle avec son gaz bon marché pour vendre à des prix acceptables. Pour le dernier tiers, soit il trouve quelqu'un prêt à acheter au prix fort, soit il décide de ne pas produire. Il est important de garder ces entreprises en production, car il y a une demande à servir. Nous plaçons pour des mesures de soutien ciblées à ces industries car nous privilégions le maintien de la production au chômage partiel.

L'État s'est engagé à aider les entreprises confrontées à des difficultés...

Oui, mais ces aides ont été très très ciblées. Ceux qui ont acheté leur gaz avant ou ceux qui ont pu répercuter la hausse du prix de l'énergie sur le prix de vente n'ont pas besoin d'aide. On parle d'entreprises qui subissent et qui n'arrivent pas à la répercuter. Donc, ce qu'on a discuté longtemps ici ces dernières semaines avec les ministères et

ce que la Commission a également mis sur la table mercredi passé, c'est un système où l'entreprise doit subir une hausse de son prix de l'énergie qui dépasse de 200 pour cent le coût moyen de 2021. La partie qui dépasse les 200 pour cent est éligible à raison de 70 pour cent dans la mesure où cela a engendré une perte d'exploitation, mais le subside ne doit pas excéder 80 pour cent de cette perte. Une cascade de conditions dessine un fort ciblage. Ce n'est pas une aide par secteur. L'entreprise doit prouver cette situation.

Du point de vue de la justice sociale n'est-ce pas un peu abject ? Voici encore une collectivisation des pertes alors que le citoyen-consommateur subit déjà l'inflation.

L'alternative serait un arrêt de productions indispensables. Ce qui aggraverait la situation des pénuries de produits et alimenterait l'inflation. Le phénomène de l'inflation galopante, nous le constatons depuis l'été 2021 avec les interruptions dans les chaînes d'approvisionnement avec le fameux exemple des semi-conducteurs. Les entreprises qui ont souhaité s'assurer la sécurité de leur approvisionnement ont dû payer beaucoup plus cher. Certaines de ces hausses de prix ne sont pas encore arrivées au consommateur final. La crise ukrainienne est un catalyseur. Il s'agit de retrouver un équilibre entre offre et demande.

Est-ce qu'on peut imaginer poursuivre l'achat de gaz à la Russie à l'avenir comme si de rien n'était ?

Est-ce qu'on peut raisonnablement ne pas acheter à la Russie ? Tout dépendra un peu de l'issue du conflit en Ukraine. Est-ce que la Russie va se comporter de telle sorte qu'il ne sera plus du tout acceptable de faire commerce avec elle.

On ne part pas déjà du principe qu'on tourne le dos à la Russie de Poutine à long terme ?

Pour le moment il y a trois issues possibles : La Russie coupe le gaz et il faut être capable de gérer. L'Europe décide de couper parce que la Russie dépasse les bornes et qu'on ne peut plus justifier le transfert de cet argent. Le conflit se résout de manière positive entre l'Ukraine et la Russie... et là il faut voir comment l'Europe se positionnerait.

Comment évoluerait le prix de l'énergie si le conflit devait s'arrêter le mois prochain ?

Les prix devraient baisser. Dans les prix vous avez l'élément risque d'interruption. Le gaz russe afflue. Pourtant les prix sont où ils sont. C'est la même chose pour le pétrole. Nous sommes aujourd'hui dans une pénurie virtuelle. Cela pousse les gens à s'approvisionner et fait augmenter les prix.

Mais il y a une pénurie virtuelle à long terme !

Oui et c'est ça qui a poussé les prix déjà beaucoup plus tôt : une sortie trop rapide des énergies traditionnelles et une entrée trop lente dans les nouvelles formes d'énergie. L'exemple allemand le montre parfaitement. L'Allemagne a du retard dans le développement des énergies nouvelles, pourtant elle a gardé son calendrier de sortie du nucléaire... du coup elle revient un peu sur son calendrier de sortie du charbon, vu le contexte. Dans la toute dernière ligne droite, la Belgique a prolongé le nucléaire faute de solution de rechange au gaz. En France, on a moins ces discussions, car le nucléaire est un élément stabilisateur. D'ailleurs la France met même le nucléaire au profit de son industrie et de ses ménages en leur garantissant en partie son coût de revient assez bas. Une possibilité que nous n'avons pas car nous ne sommes pas producteurs.

La production énergétique du Luxembourg sur sa consommation est autour de sept pour cent. Il n'y a pas de plan pour devenir autonome ?

Cela ne ferait pas de sens. Nous sommes intégrés dans un système européen tourné vers les renouvelables. Nous pensons que décarbonisation signifiera électrification : soit via l'hydrogène, soit via l'électrification directe des processus de production qui aujourd'hui tourment majoritairement au gaz. Il faudrait briser la relation entre le prix du gaz et celui de l'électricité. Aujourd'hui, le prix de l'électricité est déterminé par son coût marginal. Le prix du marché correspond à celui de la dernière centrale qui tourne pour gar-



der le système d'électricité stable. Normalement il s'agit d'une centrale au gaz qui entre dans la boucle en cas de besoin. Elle achète à ce moment-là du gaz et du CO<sub>2</sub> selon le principe des quotas. En général, pour un MWh d'électricité, on évalue le tarif minimum à celui de deux MWh de gaz plus le CO<sub>2</sub>, en gros le coût variable d'une centrale de gaz (et on ne parle même pas encore de son coût de construction) : si vous avez un prix du gaz de 120 euros, ça fait 240 plus vingt de CO<sub>2</sub>, cela amène le prix à 260 euros pour l'électricité. Difficile d'exiger qu'un industriel qui consomme du gaz à 120 euros le MWh passe sur l'électricité qui coûte 260 euros. Par contre, on voit qu'un MWh qui sort d'une éolienne ne pourrait coûter que 90.

Qu'est-ce qu'on attend alors ?

Aujourd'hui, les producteurs d'énergie renouvelable vivent une situation de *windfall profits* (bénéfices exceptionnels, ndlr). Leur prix de revient, quasi fixe, tourne autour de 90, pas 240 ou 300 voire 400. Quand le marché atteint ces valeurs, ces centrales gagnent beaucoup d'argent. Le problème, c'est qu'elles ont besoin de ces 90 euros sur le long terme. Pendant longtemps, quand le prix de l'électricité s'établissait à 40, elles avaient besoin de 90. Donc on leur a garanti ce prix. L'idée est aujourd'hui d'investir dans un parc d'éoliennes, pas nécessairement au Luxembourg, mais dans des conditions meilleures. Pourquoi ne pas garantir à un investisseur que, peu importe les conditions, on lui achète l'électricité à 90 euros. Il a son business plan qui fonctionne. Il sait que son électricité sera écoulée quel que soit le prix du marché. Derrière on sait que cette électricité, ne lui coûtera jamais plus que ce prix-là. Après pour le consommateur, il faut acheter de l'électricité pour les moments où l'éolienne ne produit pas. Là on a besoin d'intermédiaires. Mais c'est ce qu'on appelle les *long term power purchasing agreements* (LPPA). C'est une voie que nous sommes en train d'étudier avec le ministre de l'Énergie.

Pourquoi au niveau ministériel, avec Claude Turmes ?

Parce que si ce parc d'éoliennes se trouvait au Danemark, par exemple, il faudrait s'assurer que cette partie d'énergie renouvelable soit imputable au Luxembourg, parce qu'elle est destinée aux acheteurs-consommateurs luxembourgeois. Tant que le gaz reste très cher, par une telle manœuvre, on peut briser la relation entre le prix du gaz et le prix de l'électricité. C'est un préalable pour électrifier l'industrie.

Quelle organisation privilégier ?

Un industriel luxembourgeois ou un intermédiaire pourrait prendre une tranche de X pour cent dans un grand parc maritime. A priori ça se couvre par l'argent privé. Si le prix du marché de l'électricité baisse à nouveau, en dessous des 90 euros, l'industriel peut regretter d'avoir acheté à ce prix-là... mais étant donné que son achat contribue à la couverture des renouvelables au Luxembourg, il y aurait quand même matière à négocier avec le gouvernement pour donner une valeur à cette contribution. On pourrait imaginer une sorte d'assurance qui fonctionnerait dans les deux sens. C'est ce qu'on appelle le *contract for difference* : s'il y a une différence entre le prix du marché et le prix d'une solution pour laquelle on a opté, il y a moyen de compenser.

Un mécanisme de redistribution...

Oui. Il existe déjà pour le développement des énergies renouvelables au sein du pays.. À l'époque de son lancement, l'État garantissait 300 euros et plus au photovoltaïque alors que le prix du marché tournait autour de quarante. L'État, via un fonds de compensation, donnait 260 euros pour votre photovoltaïque. Voilà le prix payé par le fonds Kyoto pour que le renouvelable se développe. Les accises entrent ici, en complément du prix payé par les consommateurs d'électricité. Maintenant cela s'est inversé : le prix du marché dépasse le prix du renouvelable. Vous entrez dans une autre logique. Le marché du fossile est très cher. Entre zéro et cette somme, vous avez un industriel ou des ménages qui cherchent un peu plus de certitudes, de stabilité et de décarbonisation. C'est ce que nous appelons la fuite en avant, elle même accélérée par un contexte de marché devenu presque intenable.

Ici Enovos devrait s'imposer pour coordonner ?

D'un côté, l'industriel veut un approvisionnement en électricité quand il en a besoin. De l'autre vous avez un parc éolien qui produit quand il tourne. Il faut mettre ces deux ensemble. C'est acheter des suppléments. Vendre quand il y a trop. Oui cet intermédiaire pourrait être Enovos. C'est un acteur parmi d'autres. Mais dans la mesure où il s'agit d'un partenaire privilégié de l'État, ce dernier en étant actionnaire, et qu'il convient de montrer à l'industrie la direction... Ce serait possible avec un autre acteur de l'énergie. Mais sur le marché luxembourgeois, il n'y en pas des dizaines.

Qu'est ce qui se profile ?

Je préférerais commencer à exercer le modèle avec un autre projet moins lointain que le danois souvent avancé par le ministre et qui présente un potentiel très intéressant, mais malheureusement pas immédiat. Cela pourrait être un projet beaucoup plus proche de la réalisation, même un qui existe déjà en biomasse. Là aussi, il convient de ne pas mettre ses œufs dans le même panier. Peut-être que des industriels comme ArcelorMittal ont leur propre initiative. Vous avez bien vu les projets de la sidérurgie pour se décarboniser. Ils sont très intensifs en électricité avec les fours électriques, mais demain ils veulent convertir les hauts fourneaux en installations fonctionnant à l'hydrogène pour produire le *zero carbon steel*. Cela exigera des quantités énormes d'hydrogène : je suppose qu'un industriel de ce type se pose la question de son rôle là-dans. Est ce qu'il va être acheteur et subir le prix de l'hydrogène ou est-ce qu'il veut devenir acteur dans cette chaîne de valeurs ? Aujourd'hui, ArcelorMittal détient des mines pour le minerais et le charbon. En fonction de la réponse de ce genre de groupe, vous aurez potentiellement, à côté des Enovos, des industriels qui vont s'intéresser à la production d'énergie renouvelable en Europe ou en dehors. C'est clairement la direction dans laquelle on se dirige. Avec ou sans le conflit en Ukraine, il faut s'attendre à ce que, avec la transition, l'énergie coûtera plus cher que ce qu'on a connu ces dernières décennies.

C'est la fin de l'abondance énergétique telle qu'envisagée par Jean-Marc Jancovici, un supporter du nucléaire, dont les propos ont eu les faveurs de la présidente de la Fedil Michèle Detaille. Est-ce que la Fedil soutient le recours au nucléaire ? Un tabou politique...

La Fedil sait qu'elle n'a pas à convaincre le Luxembourg de changer son opinion. Car on n'aura vraisemblablement pas de centrale nucléaire au Grand-Duché demain. On véhicule toutefois le message suivant : vous pouvez avoir cette opinion, par contre soyez conscients que vous vous faites servir par des voisins qui comme la Belgique et la France produisent et exportent grâce au nucléaire. Si on veut se faire servir, il faut peut-être se montrer discret par rapport aux signaux qu'on donne aux pays voisins.

Croyez-vous que cette conscience rend le gouvernement réticent à déposer un recours à la Cour de justice de l'Union européenne contre la décision de la Commission d'inclure le nucléaire dans la taxonomie verte ?

À l'heure où l'on parle, ce serait presque un anachronisme. La Commission a proposé dans sa taxonomie verte le gaz et le nucléaire... on voit que ces deux éléments nous aident à aller vers notre but de la transition énergétique. On voit, chiffres à l'appui, qu'on ne peut se passer du nucléaire de si tôt. Puis il y a ce besoin énorme en hydrogène. Si les Français insistent dans le nucléaire,

« À l'heure où l'on parle, déposer un recours en justice contre l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie verte serait presque un anachronisme »



Le hêtre centenaire du city museum abattu cette semaine, symbole de la maladie du réchauffement climatique au cœur de la cité

ce n'est pas pour empêcher le développement du renouvelable, mais parce que ces centrales peuvent produire de l'hydrogène et alterneront en fonction des besoins entre l'hydrogène et l'électricité. La France, par tradition, est un peu plus méfiante vis-à-vis des approvisionnements venant de l'étranger. Elle mise sur le nucléaire comme élément d'un système dans lequel on a besoin de beaucoup plus d'électricité car tout sera plus électrifié. Si on ne veut pas que tout l'hydrogène soit importé par voie maritime avec toutes les difficultés géopolitiques ou techniques (de stockage par exemple), cela peut être une solution. On sort trop rapidement des formes d'énergies traditionnelles par rapport à la vitesse à laquelle on adopte les nouvelles formes. Selon cette équation vous ne pouvez pas sortir du nucléaire sans booster le charbon à outrance. On a décidé de l'objectif de réduire de 55 pour cent les émissions d'ici 2030 parce que les scientifiques ont dit que c'est ce qu'il fallait faire. La politique a bien fait. Mais elle ne s'est pas donné les moyens. La nouvelle donne ? Le gaz russe manque alors que les Allemands comptaient dessus pendant les décennies où ils sortent du charbon et du nucléaire. Nous sommes trop lents dans le renouvelable. Le gaz russe va compenser ? Cette équation-là est à risque.

Est-ce qu'il faut se tourner vers d'autres régions du monde... sachant que les pays riches en hydrocarbures ne sont pas très fréquentables...

Vous avez donné la réponse. Pour le gaz, il y a peu de producteurs. En Europe, on devrait se demander si on n'a pas abandonné trop vite les gisements chez nous, comme en Norvège. Selon les objectifs de Paris, nous avons au moins 28 années d'approvisionnement en énergies classiques à gérer d'ici 2050.

L'énergie redevient un argument de compétitivité. Une entreprise ne sera-t-elle pas encline à s'installer en France parce qu'elle y sera certaine d'y bénéficier d'un approvisionnement énergétique stable et bon marché ?

Aujourd'hui la réponse serait oui.. Mais, à long terme, la réponse à la question de l'autonomie requiert un traitement européen. Si, au sein du marché intérieur, chacun conduit sa propre politique énergétique dans une logique nationale cela risque de mettre en péril l'Europe, construite sur l'union du charbon. Les questions de la suffisance et de l'autonomie devront être abordées sur le plan européen. Avec ses décisions au niveau de la taxonomie, la Commission européenne a réagi à un risque de déséquilibre. Depuis la relance post-covid, on ressentait cette friction. Dans notre tête, il y a l'objectif irréfutable de la décarbonisation. Mais il faut trouver des énergies satisfaisantes pour y parvenir sans trop de heurts.

Le nucléaire est la variable d'ajustement...

Il en est une. Il permet de donner une réponse à un développement rapide de la production d'hydrogène, combiné avec la nécessité de

garder un réseau électrique stable. La France le voit ainsi. Idem dans certains pays comme la Pologne qui ont souhaité s'émanciper de la Russie pour ne pas être dépendant de son gaz.

Les questions énergétiques sont aujourd'hui moins discutées au ministère de l'Economie que dans le ministère ad hoc, dirigé par un écologiste. Est-ce moins facile de se faire entendre pour l'industrie luxembourgeoise ?

Oui c'était plus évident quand la politique énergétique faisait partie du ministère exerçant la politique industrielle. L'importation de l'électricité ou du gaz était peu discutées. Une fois la sécurité et la qualité de l'approvisionnement acquis, on limitait les coûts indirects : le Luxembourg était un territoire intéressant pour l'industrie. Cela a toujours été un élément de la politique industrielle. Le fait que l'État contrôle Creos permettait de connecter rapidement des nouvelles zones d'activité. On ne calculait pas pendant cinq ans si c'était rentable ou non de tirer l'électricité vers la zone puisque de toute façon il faut tirer l'électricité. De ce point de vue, il est clair que se tourner vers une seule entité était un avantage. Mais assurer l'accès au renouvelable et l'agenda de la décarbonisation, en général, sont quand même des terrains de prédilection de Claude Turmes (déi Gréng). Il connaît ses interlocuteurs. Il sait quelles solutions sont envisageables. Et il ne veut pas être un empêcheur. C'est sur ces qualités que nous misons. C'est un complice de cette fuite en avant vers le renouvelable. Il nous accompagne sur ce chemin. Son atout c'est sa motivation. Après, il y a ces sujets court terme et les aides sélectives à transposer, mais ce sera plutôt au ministère de l'Économie.

Knauf et Fage n'étaient pas des symptômes de la détresse énergétique ?

Non parce que l'énergie n'était pas vraiment le problème. Sinon, le projet de data centre de Google à Bissen mériterait cinq fois plus une remise en question à cause de ses besoins en électricité. C'était un sujet politique de conception de l'industrie. Schneider était favorable mais perd les élections. Les verts étaient sceptiques. Ils gagnent les élections. Par après, ils se sont sentis plus forts pour taquiner le projet. Nous avons pris acte de ces jeux politiques, mais si cela arrive tous les ans alors cela nuit à l'image du Luxembourg. Un ministère attire l'investisseur et l'autre le pousse vers l'extérieur, alors que les études en vue d'une installation coûtent beaucoup et que l'investisseur perd son temps.

Vous mentionnez Google. Aujourd'hui ce serait beaucoup moins cher pour Google de s'installer en France d'un point de vue énergétique (et toutes choses égales par ailleurs)?

Cela dépend de la politique d'achat de Google. Ils ont, comme d'autres, tendance à vouloir prouver que leur énergie provient de source renouvelable. ●



ÉDITO

# Rupture

Bernard Thomas

Une soixantaine de délégués OGBL ont été rassemblés ce jeudi à l'arrière de la grande salle de la Maison du Peuple pour assister à la conférence de presse de leur présidente. À la fin du discours, ils se levèrent et applaudirent longuement. Nora Back en avait les larmes aux yeux. Par ses déclarations publiques, elle s'est mise le dos au mur, annihilant toute marge de manœuvre aux négociations tripartites. Elle a donc fini par se replier derrière ses « lignes rouges », se murant dans une logique d'assiégée, demandant des contreparties (notamment fossiles) que le gouvernement ne pouvait lui accorder. Jeudi, elle invoquait à plusieurs reprises « la force » du syndicat, comme pour s'en convaincre.

La communication de l'OGBL fut désastreuse ces dix derniers jours, la dramaturgie incompréhensible. Nora Back en a donné la faute aux autres. La tripartite aurait été « instrumentalisée », dit-elle. Le point presse à l'issue du deuxième round des négociations, durant lequel Back avait semblé signaler son accord de principe, aurait été « mis en scène » par le gouvernement. Des « mensonges » sur la position de négociation syndicale auraient été mis en circulation. L'OGBL n'aurait ainsi pas demandé que les salaires annuels jusqu'à 160 000 euros bénéficient d'un crédit d'impôt (dégressif), mais seulement ceux jusqu'à 135 000 euros. Dès le moment où ces montants obscènes furent cités, l'OGBL avait perdu la bataille de l'opinion, stigmatisé comme le défenseur des privilégiés. Nora Back a tenté de donner un autre « spin » aux négociations, celui de l'unité du salariat. En dernière minute, racontait-elle, le gouvernement aurait mis sur la table l'option d'un « chèque énergie » très généreux mais réservé aux seuls résidents. (Décidément, les vieux réflexes anti-frontaliers perdurent, même après le Grand Confinement auquel le Luxembourg n'aura survécu que grâce aux frontaliers.)

Cela fait des années que l'OGBL exigeait une « vraie » Tripartite. Pour avoir la paix en amont des élections de 2023, le gouvernement lui en a concédé une. Il était même prêt à financer le compromis, en nationalisant (en partie) deux tranches indiciaires. Objectivement, le deal n'était pas mauvais, l'OGBL en a signé des pires. Aux yeux de l'establishment politique, Nora Back a donc durablement endommagé sa crédibilité en tant que négociatrice fiable. L'écclatement du front syndical a isolé le « syndicat n°1 ». Conclu en 2008, l'axe OGBL-CGFP a été rompu. Au sein du LSAP, seul Dan Kersch était prêt à se mouiller pour le syndicat, mais non pas jusqu'à se noyer.

Dans son essence, la Tripartite se basait sur la présomption qu'un groupe d'hommes luxembourgeois, soudés par une certaine confiance et connivence, allaient régler les conflits sociaux derrière des portes closes, l'État réglant la facture. Les syndicats ont été modelés à l'image de ce néocorporatisme. Si le LCGB et l'OGBL sont structurés de manière très hiérarchique et centralisée, c'est que leurs chefs devaient imposer à la base des accords négociés en huis-clos. L'élection de Nora Back à la tête de l'OGBL a symbolisé un changement de génération. La nouvelle présidente se voulait plus « participative » que ses prédécesseurs. Elle a respecté à la lettre son mandat aux négociations. Or, la Tripartite est tout sauf un exercice participatif.

Si d'un point de vue tactique, la non-signature semble encore suivre une certaine logique (celle de ne pas se salir les mains), d'un point de vue stratégique, il s'agit d'une prise de risque énorme. Peu importe finalement si cette rupture dans l'histoire sociale résulte d'une décision assumée, d'un mauvais calcul ou d'une direction débordée. Dans les faits, Nora Back a plongé l'OGBL dans une crise. Nolens volens, elle a décrété la fin du syndicalisme « assis » et institutionnalisé. La seule option qui reste désormais à l'OGBL est la fuite en avant, c'est-à-dire le durcissement et la mobilisation. Cette voie incertaine mènera soit à une accélération du déclin, soit à un lent renouveau. Si la base ne se mobilise pas, l'exécutif de l'OGBL se sera mis hors-jeu.

TRIPARTITE

## Nationale Solidarität

Nachdem die bei weitem größte Gewerkschaft OGBL die Tripartite-Vereinbarung in der Nacht zu Donnerstag abgelehnt und gestern Vormittag schwere Kritik am „arbeitsgeberfreundlichen“ Maßnahmenpaket geäußert hatte, waren die drei Regierungsparteien am Nachmittag in der Kammer um Schadensbegrenzung bemüht. Von einem Scheitern der Dreierunde und einem Ende des Luxemburger Sozialmodells wollte niemand etwas wissen, obwohl es so etwas „in der Geschichte der Tripartite noch nie gegeben hat“, wie Staatsminister Xavier Bettel (DP) in seiner Deklaration bemerkte. Deshalb bemühte sich Bettel, die Ablehnung des OGBL als Verrat an der „nationalen Solidarität“ darzustellen, die der OGBL im Gegensatz zum Patronat und den beiden kleinen national repräsentativen Gewerkschaften LCGB und CGFP gebrochen habe. 600 Millionen wolle die Regierung zur Unterstützung von Privathaushalten investieren, mit Maßnahmen wie dem Steuerekredit für kleine und mittlere Einkommen (432 Millionen), eine Reduktion der Benzinpreise um 7,5 Cent/Liter oder einer Mietsubvention. 225 Millionen Euro gebe der Staat für die Unterstützung von Betrieben aus, denen er zusätzlich Garantien in Höhe von 1,5 Milliarden Euro für Kredite gewährt, wie er es schon in der Coronakrise getan hatte. Im Gegenzug sollen die Betriebe bis einschließlich 2024 nur mit höchstens einer Indextranche pro Jahr belastet werden, was wohl die größte finanzielle Erleichterung für sie darstellt (eine Tranche kostet sie rund 800 Millionen Euro). Indextranchen würden damit nicht annulliert, sondern nur nach hinten verschoben, beschwichtigte Bettel, schließlich werde der Kaufkraftverlust durch den Steuerekredit überkompensiert.

Auch die beiden anderen Koalitionspartner, LSAP und Grüne, begrüßten es, dass nun Leute mit kleinen Einkommen stärker unterstützt würden als solche mit hohen, und äußerten ihr Verständnis für die Betriebe, die eine durch drei Indextranchen verursachte Kostensteigerung von fast 8 Prozent innerhalb eines Jahres (Yves Cruchten) nicht verkraftet hätten. Die grüne Fraktionschefin Josée Lorsché bezeichnete die Indexmodulation als Teil des Systems und meinte, die Bürger in anderen Ländern könnten von einem solchen Ausgleich ihres Kaufkraftverlusts nur träumen. Da der LCGB der Tripartite-Vereinbarung zugestimmt hatte, unterstützte auch die CSV gestern den Vorschlag der Regierung und ihr Ko-Fraktionschef Gilles Roth vergaß, dass er noch vor drei Wochen vehement eine Anpassung der Steuertabelle an die Inflation gefordert hatte; das könne man auch in Zukunft noch machen, meinte Roth gestern.

Lediglich die kleineren Oppositionsparteien zeigten Verständnis für die Haltung des OGBL. Myriam Cecchetti (Linke) bemängelte, die Krise werde von Regierung und Patronat benutzt, um an der Lohnschraube zu drehen, während Fernand Kartheiser (ADR) mutmaßte,

der Index und das Luxemburger Sozialmodell dienten nur noch dazu, Luxemburg als Wirtschaftsstandort zu verkaufen, in dem sozialer Frieden herrsche. DP-Sprecher Gilles Baum hatte ihm zuvor bereits (unabsichtlich) beigepllichtet. Seine Partei begrüße, dass der Premier eine Tripartite einberufen habe: „Dat gehéiert sech sou hei am Land“, meinte Baum. (Foto: Jess Theis) II

P E R S O N A L I E

## Corinne Cahen,

Ministerin und DP-Präsidentin, kündigte am Samstag im *RTL Radio* an, sie stehe 2023 nicht für ein weiteres Mandat als Regierungsmitglied zur Verfügung, zumindest nicht für die Ressorts, die sie seit 2013 leitet (Familie, Integration, Großregion), und auch nicht „für jedes andere Ressort“. Die Frage, welches Ressort sie denn gerne hätte, falls sie noch einmal gewählt werden würde, hat sie nicht beantwortet. Den Parteivorsitz wolle sie beim nächsten Landeskongress im Juni ebenfalls abgeben. Weil sie sich aber als Stater und „Garer Meedchen“ immer schon „immens vill“ um Obdachlose gekümmert und die Stadt Luxemburg „einfach schrecklich gären“ habe, wollte Cahen nicht ausschließen, dass sie bei den Gemeindewahlen als Spitzenkandidatin der DP kandidiert. Mit ihrer Partei und der Stater Fraktion abgesprochen, war dieser „Testballon“ *Land*-Informationen zufolge nicht. „Wéi ee Sans-Abrisen vun der Strooss ka fort kréien“, darum kümmerten sich in den vergangenen Monaten auch die Stater DP-Bürgermeisterin Lydie Polfer und ihre CSV-Schöffe Laurent Mosar. Sie engagierten dafür eine private Sicherheitsfirma und forderten den Platzverweis. Ob Lydie Polfer Corinne Cahen zuliebe auf die Spitzenkandidatur bei den Gemeindewahlen verzichten möchte, will sie aber erst Ende des Jahres entscheiden. Sollte Polfer ihrer Parteikollegin Cahen den Vortritt lassen, muss die 48-jährige *BFF* von DP-Premierminister Xavier Bettel allerdings erst noch

beweisen, dass sie mindestens genauso erfolgreich ist wie ihre Vorgängerin. Ansonsten wird die CSV sicherlich nicht davor zurückschrecken, eine Koalition mit der LSAP und den Grünen einzugehen. [bt//II](#)

P E N S I O N S F O N D S

## Nachhaltige Renten

In den kommenden Wochen wird der Fonds de compensation (FdC) mit der Regierung die neue Investitionsstrategie des Rentenfonds für den Zeitraum von 2023 bis 2028 ausarbeiten. Vor diesem Hintergrund haben Greenpeace und ASTM am Mittwoch zum wiederholten Mal darauf hingewiesen, dass die bisherige Strategie des FdC nicht konsistent und ambitioniert genug sei, wenn es um die Einhaltung von Kriterien des Klima- und Umweltschutzes und der Menschenrechte geht. Erst am vergangenen Samstag hatte Youth for Climate aus demselben Grund vor dem Sitz des FdC demonstriert. Greenpeace und ASTM haben nun eine von ihnen bei Nextra Consulting in Auftrag gegebene Analyse vorgestellt, derzufolge die Investitionspolitik des FdC weder den Zielen des Pariser Klimaabkommens entspricht, noch den Richtlinien von OECD und UNO gerecht werde. Bei den Treibhausgasemissionen sei der FdC laut Studie zurzeit auf dem Pfad eines Temperaturanstiegs von 2,7 Grad Celsius (bis 2050) unterwegs und liege damit deutlich über den 2 bzw. 1,5 Grad, die bei der COP21 beschlossen wurden; zudem seien 20 Prozent der Unternehmen im FdC-Portfolio in Branchen tätig, in denen die Human rights due diligence nicht respektiert werde, bei 196 Firmen würden potenzielle Verstöße gegen Menschenrechte nicht ordentlich analysiert. Das alles berge nicht nur umwelttechnische und ethische Risiken, sondern auch finanzielle, zum Beispiel wenn Unternehmen wegen der Nicht-Einhaltung bestimmter Vorgaben durch staatliche Regulierung sanktioniert oder durch einen Rechtsstreit in

Verruf geraten würden. In einem im Herbst vergangenen Jahres veröffentlichten Bericht hatte der FdC seine Bemühungen im Bereich der nachhaltigen Investitionen dar- und offengelegt, zugleich aber darauf hingewiesen, dass sie in einem gesetzlich festgelegten Rahmen erfolgen, den der Fonds zu respektieren habe. Ein Treffen von Greenpeace und ASTM mit dem neuen Sozialminister Claude Haagen (LSAP) hat schon stattgefunden, doch die Gespräche über eine neue Investitionsstrategie befänden sich erst am Anfang, hieß es am Mittwoch auf der Pressekonferenz.

Weil neben Regierung und Patronat auch OGBL und LCGB im Verwaltungsrat des Kompensationsfonds vertreten sind, fordern Greenpeace und ASTM die Gewerkschaften dazu auf, ihre Bekenntnisse zum Umweltschutz und zu den Menschenrechten einzulösen und Druck auszuüben für eine ambitioniertere Ausschlussliste, mehr Transparenz bei den Investitionen und strengere Vorgaben für die privaten Asset Manager (Allianz, Black-Rock, Crédit Suisse, HSBC, Pictet, UBS u.a.), die mit öffentlichen Geldern die Investitionen im Auftrag des Rentenfonds tätigen. Nicht zuletzt forderten sie, dass auch die Zivilgesellschaft stärker an der Ausarbeitung der Strategie beteiligt wird. Die auch vom FdC bereits geäußerte Befürchtung, dass die Performanz des Rentenfonds durch mehr Nachhaltigkeit sinken könne, bezeichnete Martina Holbach von Greenpeace als Mythos. Studien hätten gezeigt, dass eher das Gegenteil der Fall sei. Ein Beispiel dafür seien die Niederlande, die deutlich strengere Kriterien für ihre institutionellen Investitionen eingeführt haben und über eines der besten Rentensysteme weltweit verfügen. II

J U G E N D R E C H T

## Winds of Change

Im Koalitionsvertrag von 2018 war die Reform des Jugendstrafrechts

festgelegt worden. Nun legt das Justizministerium gemeinsam mit dem Bildungsministerium drei Gesetzesentwürfe vor, die das Ganze umsetzen sollen. Luxemburg war in dieser Hinsicht viel kritisiert worden, da das letzte Jugendschutzgesetz aus dem Jahr 1992 stammt und dem modernen Kinder- und Jugendschutz kaum gerecht wurde. Auch der Entwurf vom früheren Justizminister Felix Braz (Déi Gréng) 2018 war in dieser Hinsicht nicht zufriedenstellend. Nun aber sieht die Reform eine klare Trennung von Jugendschutz und Jugendstrafrecht vor, die im Einklang mit der UN-Kinderrechtskonvention steht. „Der Schutz, den Kinder in Schwierigkeiten brauchen, ist nicht derselbe wie für jene, die mit dem Gesetz in Konflikt gekommen sind“, sagte die die frühere UN-Kinderrechtsbeauftragte Renate Winter, die gemeinsam mit Justizministerin Sam Tanson (Déi Gréng) und Bildungsminister Claude Meisch (DP) an den Gesetzestexten gearbeitet hat. Konkret kommt auf der einen Seite dem Office national de l'enfance (ONE) mehr Verantwortung zu; es soll künftig Familien die nötige Unterstützung bieten. Das Centre socio-éducatif de l'Etat (CSSE) wird in Zukunft nicht mehr für Sanktionen zuständig sein, sondern präventiv arbeiten. Auf der anderen Seite werden Straftaten durch das neue Jugendstrafrecht geregelt, das ab einem von 14 Jahren und, in Ausnahmefällen, bis zu einem Alter von 21 greift. Die vorgesehene Mindestdauer einer Inhaftierung liegt bei sechs Monaten, die höchste bei zehn Jahren. Doch Kinder und Jugendliche sollen nur in Extremfällen in Institutionen platziert werden, Freiheitsentzug sei klar der letzte Ausweg. Auch wird eine Inhaftierung von Jugendlichen im Erwachsenenvollzug verboten werden. Die Regierung spricht von einem „Paradigmenwechsel“ und hofft, das Gesetz vor Ende der Legislaturperiode verabschieden zu können. [sp](#)





# Un travail au plus vite

France Clarinval

Une fois la protection temporaire obtenue, les réfugiés ukrainiens peuvent travailler. Plus facile à dire qu'à faire



Hanna et sa famille veulent apprendre les langues pour trouver du travail

Radomyshl est une petite ville de 14 000 habitants à une centaine de kilomètres à l'ouest de Kiev. La première papeterie d'Ukraine y a été établie 1612 et une importante communauté juive s'y est rassemblée à partir du 18<sup>e</sup> siècle. Plusieurs exécutions de masse de Juifs ont d'ailleurs marqué l'histoire de la ville qui est aujourd'hui le fief d'une collection privée de quelque de 5 000 icônes. Hanna Mozgova nous parle du château, construit sur les ruines du moulin à papier, des rives du lac où elle aime se promener et des *deruny* (crêpes de pommes de terre) qu'elle prépare avec les champignons qu'elle ramasse en forêt. Jusqu'il y a quelques semaines, Hanna et son mari enseignaient à Radomyshl. Férus d'histoire et d'art, ils organisaient des visites, des ateliers, des expositions et diverses activités culturelles. La guerre a bouleversé leur quotidien et ils ont fui, avec leurs trois enfants et la sœur d'Hanna, direction Luxembourg. Les trois adultes et trois enfants arrivés le 6 mars sont d'abord hébergés dans une famille luxembourgeoise qui leur prête ensuite un appartement.

« La première chose qu'on a décidé de faire, c'est d'apprendre le français », raconte la femme de 35 ans dans un bon anglais. Une application sur leur smartphone leur donne les premières bases d'une langue qu'ils ne connaissaient pas du tout, mais qui leur semble « indispensable » pour s'intégrer, comme leur suggère les contacts avec les bénévoles locaux. Dès le statut de protection temporaire obtenu, le 24 mars, leur première démarche a été de s'inscrire à l'Adem. « On est parti avec presque rien, il faut qu'on trouve un travail dès que possible », espère Hanna. Elle est soulagée d'avoir déjà rédigé un cv dans les règles de l'art et remplit un formulaire précisant ses compétences, formations et expériences. « L'accueil a été très bon, souriant. Les personnes rencontrées cherchent vraiment à nous aider ». Mais elle se fait peu d'illusion : « Je cherche plutôt en fonction de mon expérience, comme professeur. Mon mari peut aller vers l'informatique et ma sœur a un master en psychologie, mais on prendra ce qu'on trouve. » La famille attend aussi que les enfants (neuf, douze et quinze ans) puissent être scolarisés : « On est en ordre pour toutes les démarches, on attend le feu vert ». Eux aussi se sont lancés dans l'apprentissage du français.

Les autorités luxembourgeoises le répètent à l'envi et tous les sites et sources d'informations destinés aux Ukrainiens reprennent le message : « Les bénéficiaires d'une protection temporaire n'ont pas besoin de permis de travail spécifique et bénéficient du libre accès au marché du travail. Ils peuvent être embauchés directement dans le cadre des contrats de travail prévus par la loi. Les personnes concernées peuvent également s'inscrire en tant que demandeurs d'emploi auprès de l'Adem ». Pour l'heure (mercredi matin), selon les informations recueillies par le *Land*, seules 45 personnes venues d'Ukraine ont pris contact avec l'Adem. « Plus, précisément 23 personnes ont complété les formalités et sont donc officiellement inscrites », fait savoir Isabelle Schlesser, la directrice de l'institution. Elle pense que ce chiffre va rapidement augmenter dans les semaines à venir, au fur et à mesure que les réfugiés obtiennent

« Beaucoup d'Ukrainiennes avaient leur business dans le secteur de la beauté. Elles pourraient vite travailler, mais se heurtent à un certain protectionnisme »

Sasha Petrykov, L'Ukraine

la protection temporaire. Selon les derniers chiffres reçus ce jeudi de la Direction de l'immigration, 865 des 3 960 personnes enregistrées ont obtenu le statut et donc le droit de travailler. « Une cellule spécifique a été mise en place, notamment avec des personnes qui parlent russe ou polonais choisies dans le staff des conseillers ». Magdalena Pilawska est l'une des conseillères affectées à cet accueil. D'origine polonaise, elle parle russe et observe que l'ukrainien est proche de sa langue natale. Elle constate : « Même si certains parlent anglais, pouvoir poser des questions et avoir de l'aide dans sa langue est rassurant pour ces personnes qui doivent réinventer leur vie ». Le premier contact à l'Adem avec un réfugié ukrainien était le 22 mars. « On voit des personnes très motivées pour trouver du travail au Luxembourg le plus vite possible. Mais, nous ne faisons pas de distinction entre les demandeurs d'emplois d'où qu'ils viennent. Les compétences, les expériences et les langues sont les critères qui nous occupent. » Tout en insistant pour ne pas tirer de conclusion hâtive à partir d'un si petit nombre de personnes, la directrice de l'Adem retrace : « Les profils que nous avons reçus sont souvent diplômés, voire très diplômés. Mais les connaissances linguistiques risquent de poser des problèmes pour certaines professions. » L'Ukraine est en effet reconnue pour sa main d'œuvre qualifiée, 70 pour cent des travailleurs étant titulaires d'un diplôme d'enseignement secondaire ou supérieur.

Du côté des offres, les employeurs se montrent solidaires tout en posant beaucoup de questions sur le statut de protection temporaire qu'ils ne connaissent généralement pas. L'adéquation entre le besoin de main d'œuvre de certains secteurs – l'Adem annonçait plus de 10 000 postes vacants en février 2022, principalement dans l'informatique, la comptabilité, la restauration, la maçonnerie ou les soins infirmiers – et les profils des nouveaux arrivants est cependant loin d'être garantie. Malgré ces bonnes volontés, il y a des défis à relever, les barrières linguistiques étant le principal obstacle. « Même pour des professions qui demandent peu de qualification, dans la restauration, le nettoyage, la construction, l'usage du français est généralement indispensable, ne fût-ce

que pour comprendre les consignes de sécurité, les instructions de travail ou pour communiquer avec les collègues », explique François Dauphin, Area Manager pour Adecco Luxembourg. Il souligne aussi la difficulté d'organiser les gardes d'enfants, pas encore scolarisés et de se déplacer pour rejoindre les différents lieux de travail. Comme d'autres entreprises de travail temporaire, le groupe manifeste sa volonté d'aider les Ukrainiens avec des messages spécifiques sur son site internet. « Il s'agit d'aider au mieux ceux qui en ont besoin. Nous reverserons d'ailleurs le bénéfice de ces missions à des associations humanitaires qui œuvrent en Ukraine ».

Pour Sasha Petrykov, qui coordonne les questions de travail au sein de la très dynamique association L'Ukraine, « il ne faut pas attendre d'avoir le statut pour chercher du travail ». Il explique : « obtenir la protection temporaire prend quelques semaines, temps pendant lequel on peut lire des offres d'emploi, suivre des procédures de recrutement, des entretiens d'embauche ». Il prend à cœur d'informer le mieux possible ses concitoyens : « Les organisations qui gèrent les foyers ne donnent pas assez d'explications et d'informations sur le monde du travail. » Il a créé une base de données sur le site de l'association où les réfugiés peuvent s'inscrire en précisant leur formation, les langues qu'ils parlent et leur secteur de recherche. « Pour l'instant, nous avons 200 inscrits dont quarante ont déjà le statut ». Il note une grande diversité de profils et regrette que les offres soient orientées vers des postes peu qualifiés. Tout en saluant les efforts qui sont entrepris, il signale : « Beaucoup des personnes qui arrivent, surtout les femmes, avaient des professions indépendantes, dans le secteur de la beauté par exemple (maquillage, onglerie, coiffure... ndlr). Elles pourraient immédiatement se relancer, créer une entreprise ici. Mais elles se heurtent aux autorités administratives qui exigent des diplômes ou des certificats. » Bien souvent, dans leur fuite, les réfugiés n'ont pas emporté ce genre de documents qui devraient d'ailleurs être traduits, homologués. « Le Luxembourg devrait se montrer moins protectionniste sur ces métiers artisanaux et s'ouvrir à ce type d'entrepreneuriat. Il y a de la demande, à commencer par les Ukrainiennes qui arrivent et qui sont traditionnellement très clientes de ce genre de services. »

Les procédures prennent toujours trop de temps quand on attend des documents. Sasha Petrykov espère que les demandes vont pouvoir être satisfaites : « ça va prendre du temps, mais la guerre risque de durer », prévoit-il. En attendant, il se joint aux recommandations de vigilance concernant le risque de traite d'êtres humains et d'exploitation, notamment par le biais d'arrangements frauduleux de voyage ou d'offres d'hébergement en contrepartie de services ménagers ou garde d'enfants à effectuer quand ce n'est pas du trafic ou de la prostitution. Il rend les personnes qu'il rencontre attentives aux lois au Luxembourg : « Les réfugiés ne connaissent pas le droit du travail ici. Il faut veiller à ce qu'ils n'acceptent pas n'importe quel type de job ou n'importe quel salaire pour avoir quand même quelque chose ». ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

## Über Lohnsenkungen

Seit Monaten steigen Energie- und Rohstoffpreise. Deshalb müssen die Unternehmen mehr zirkulierendes Kapital einsetzen. Den höheren Aufwand wollen sie durch eine Senkung des variablen Kapitals ausgleichen: durch Lohnsenkungen.

Die Nennwerte der Löhne und Gehälter stehen in der obersten Zeile der Lohnzettel. Eine Senkung der Nominallohne erinnert an die nackte Gewalt des Arbeitsmarkts von früher. Heute steht das Arbeitsrecht einer Nominallohnsenkung im Weg. Die Unternehmen greifen auf die diskretere Variante zurück: die Senkung der Reallohne. Deshalb stehen die Reallohne nicht auf den Lohnzetteln. Die Buchhalter haben den Nominalismusstreit entschieden. Der Nominalismus ist der „Prototyp bürgerlichen Denkens“ (Adorno, Horkheimer, *Dialektik der Aufklärung*, S. 77).

Reallohne sind die Nominallohne geteilt durch den Preis der Waren. Wird der Nenner größer, wird eine Bruchzahl kleiner: Wenn der Preis der Waren steigt, sinken die Reallohne.

Das statistische Amt des Wirtschaftsministeriums misst jeden Monat ausgewählte Warenpreise. Bis deren Preisniveau um 2,5 Prozent gestiegen ist. Dann zwingt das Indexgesetz die Unternehmen, die Nominallohne um 2,5 Prozent zu erhöhen. Durch die Angleichung an die Warenpreise bleiben die Reallohne konstant. Das ärgert die Unternehmen sehr.

Um die Reallohne zu senken, bedarf es einer Änderung der gesetzlichen Prozedur. Reibungslos gelingt das mit dem Einverständnis der Gewerkschaften. Dazu gibt es die Tripartite. Ihre Effizienz als „Kriseninstrument“ wird öfters angezweifelt. Auch von DP, LSAP und Grünen. In Wirklichkeit ist die Tripartite ein Reallohnsenkungsinstrument. Als solches ist sie sehr effizient. Dann rufen auch DP, LSAP und Grüne sie schnell zusammen.

Die Tripartite verlagert Sozialkonflikte von den Betrieben und von der Straße in klimatisierte Konferenzsäle. Nunmehr ins Schloss von Senningen. Das Schloss ist militärisch abgeriegelt. Die Tripartite isoliert die Gewerkschaftsfunktionäre vom Gewerkschaftsvolk. Dann sind sie ausgeliefert. Das Unbehagen steht ihnen ins Gesicht geschrieben. Die Basis will wieder nicht mitspielen.

Vergangene Woche diskutierte die Tripartite eine 2,5-prozentige Reallohnsenkung. Regierung und Unternehmer planten die

Aufschiebung einer im Herbst fälligen Index-Tranche. Auf den Frühling des Wahljahrs 2023, wenn die nächste Tranche aufgeschoben wird. Auf 2024, wenn vielleicht eine weitere Tranche aufgeschoben wird... Der Ausfall einer Index-Tranche führt zu einem Verlust von 2,5% Lohn x 40 Monate = 100% Lohn: von einem Monatslohn binnen 40 Monaten.

Über die Effizienz der Tripartite als „Kriseninstrument“ wird viel gerätselt. In Wirklichkeit ist sie ein effizientes Reallohnsenkungsinstrument

Zum Trost verspricht die Regierung Lohnabhängigen mit niedrigen Einkommen eine Steuergutschrift und Konsumhilfen. Vorbild ist die Mindestloohnerhöhung von 2019. Die Steuergutschrift und die Konsumhilfen werden nicht von den Unternehmen gezahlt. Sie sind keine bleibenden Lohnbestandteile. Sie werden aus der Staatskasse gezahlt. Die Staatskasse wird zu einem großen Teil aus der Lohnsteuer, der Mehrwertsteuer und anderen Abgaben der Lohnabhängigen gespeist: Die Lohnabhängigen bezahlen einen großen Teil ihrer eigenen Steuergutschrift und Konsumhilfen.

Die Unternehmen begründen die Notwendigkeit von Reallohnsenkungen mit dem rasanten Anstieg der Warenpreise. Die Löhne könnten nicht Schritt halten. Reallohnsenkungen seien im Konkurrenzkampf mit ausländischen Unternehmen unvermeidbar.

Die Entwicklung der Lohnquote liefert ein anderes Bild. Die Lohnquote drückt den Anteil der Lohnmasse an der Bruttowertschöpfung aus. Wenn die Tripartite 2006, 2010 und 2012 Reallohnsenkungen guthieß, sank jedes Mal die Lohnquote (Eurostat/CSL, *Panorama* sozial 2021, S. 8). Sinkt die Lohnquote, steigt der Mehrwertanteil, den sich die Kapitalbesitzer aneigneten. 2022 dürfte es ähnlich gehen. ● Romain Hilgert



Zum Trost verspricht die Regierung

Lohnabhängigen mit niedrigen Einkommen eine

Steuergutschrift und Konsumhilfen





Stéphanie Weydert mit Christophe Hansen (r.) und Laurent Mosar



Elisabeth Margue mit Claude Wiseler (l.) und Max Hengel

# Der unsichere Weg der Selbstfindung

Luc Laboulle

**Mit einer „neuen CSV“ will Claude Wiseler am 11. Juni in den Wahlkampf starten. Die Werbeagentur der deutschen CDU soll der Partei bis dahin Inhalt und Form verleihen**

Als Parteipräsident Claude Wiseler am Samstag auf dem CSV-Kongress in der Deichhalle in Ettelbrück seine langatmige Abschlussrede endlich beendete, blendete die Regie auf der großen Leinwand hinter ihm ein Bild ein. Es zeigte ein kleines Mädchen mit langem dunkelblondem Haar, das in einem Feld steht und an einer Sonnenblume riecht. Seinen Kopf streckt es der leuchtend gelben Blüte entgegen, so weit, dass sein Gesicht fast ganz darin verschwindet. Wäre nicht das orangefarbene Parteilogo in der linken oberen Ecke gewesen, hätte man meinen können, das Motiv stamme aus dem Wahlprogramm der Grünen von 2018. Tatsächlich war es aber eine Ankündigung der CSV für ihren außerordentlichen Kongress am 11. Juni. An dem Tag will die Partei nämlich ganz offiziell in den Wahlkampf starten. Bis dahin soll auch die inhaltliche Neuausrichtung stehen. Die Erneuerung der Parteispitze wurde am Samstag mit der Wahl von Stéphanie Weydert zur Ko-Generalsekretärin und Elisabeth Margue zur Ko-Präsidentin abgeschlossen. Designiert worden waren sie schon auf dem letzten Parteikongress im April 2021 in Junglinster, doch damals ließen die Statuten der CSV Doppelspitzen noch nicht zu. Als die Statuten im Oktober geändert wurden, waren die beiden Geschäftsanwältinnen Mitangeklagte im Prozess um den früheren Parteipräsidenten Frank Engel. Nach dem Freispruch im Dezember war ihre Wahl nur noch eine Formalität.

**Guru** Am 11. Juni soll „déi nei CSV“ vorgestellt werden. In den nächsten drei Monaten wolle seine Partei Dinge „umkrempeln“, sagte Wiseler: „Gewohnheiten, unsere Art und Weise und eine Reihe von Evidenzen.“ Weil sie das alleine nicht kann und man das heute so macht, hat die CSV „in einem internationalen Pitch“ die Kommunikationsagentur Guru (Institute for moving content) aus Hamburg engagiert. Guru zählt zu seinen Kunden nicht nur die Deutsche Bahn, den Brillendiscounter Fielmann und den zur Otto-Gruppe gehörenden Kleiderversand Bonprix, sondern auch mehrere wirtschaftliche Lobbyverbände (Arbeitgeberverband Gesamtmetall, Verband der Chemischen Industrie, Verband Deutscher Maschinen- und Anlagenbau). Vor allem aber ist Guru für die Parteienwerbung der zuletzt nicht sonderlich erfolgreichen CDU Deutschland und mehrerer ihrer Landesverbände verantwortlich. Im Januar hat die Werbeagentur den ehemaligen Bundestagsabgeordneten und früheren Landesvorsitzenden der CDU Hamburg, Marcus Weinberg, eingestellt, um den Bereich *Public Affairs* und politische Kommunikation auszubauen und ihr Geschäftsmodell zu internationalisieren. Anfang Februar hat Guru sich auf Facebook über ihre erste internationale Herausforderung („klein, aber fein“) gefreut: „Die strategische Neuausrichtung der CSV in Luxemburg auf dem Weg zurück an die Regierung im Herbst 2023“. Einfach wird diese Aufgabe mit Sicherheit nicht.

Denn die CSV hat wirklich überhaupt keinen Plan, was auch am Samstag wieder deutlich wurde. Der erfolglose Spitzenkandidat von 2018, Claude Wiseler, mag zwar klug und inzwischen noch etwas weiser sein, doch eine *Bête politique* wird er nie werden. Sein Generalsekretär Christophe Hansen wird sich so langsam entscheiden müssen, ob er Quästor des Europarlaments bleiben oder *Député-maire* von Winseler wer-

*Das eigentliche Problem der CSV ist nicht die Frëndeskreess-Affäre, sondern ihre Arroganz*

den will. Fraktionschefin Martine Hansen zeigt sich angriffslustig, doch ihre Attacken gegen DP-Bildungsminister Claude Meisch wirken oft platt und sind zum Teil widersprüchlich; und die Wandlung ihres *Sidekicks* Gilles Roth vom ehemaligen Ersten Regierungsrat im Finanzministerium zum Kämpfer für die Anliegen der unteren und mittleren Schichten ist nur wenig glaubwürdig. Der energischen Stéphanie Weydert und insbesondere der unerfahrenen Elisabeth Margue fehlt es noch an politischem Profil.

Das liegt aber nicht nur an ihnen selbst, sondern vor allem an ihrer Partei. Die CSV weiß schon lange nicht mehr, wer sie ist und wofür sie eigentlich noch steht (*d'Land* vom 16.04.2021). Deshalb soll Guru ihr nun dabei helfen, die christlich-sozialen Werte in „eine moderne Welt von heute umzuschreiben“, wie Wiseler verkündete. Ein interner Beteiligungsprozess wurde lanciert, bei dem die Partei herausfinden will, wie ihre Mitglieder miteinander reden und klarkommen, wie sie zu gemeinsamen Entscheidungen gelangen sollen, die nicht nur „eckig und kantig“ sind, sondern auch von der Öffentlichkeit so wahrgenommen werden. Dabei sollen die Themen ausfindig gemacht werden, die für die CSV Vorrang haben und zu ihr passen. Nicht zuletzt möchte die Volkspartei sich eine neue Couleure und ein neues Logo leisten. Am Samstag dominierten neben Orange noch Weiß und trendiges Türkis, doch diese Farben hat Frank Engel sich bereits mit Fokus gesichert.

Der Selbstfindungsprozess mit dem Arbeitstitel „Mission dart“ („dynamisch, authentisch, relevant, Team“) hat schon begonnen. In einem Video wurde am Samstag mit Plattitüden Aufbruchstimmung verbreitet: „Mir sinn ënnerwee, op engem neie Wee, mat Energie, mat Optimismus, mat Seriositéit, mat Spaass, mat engem Ziel“. Neben „dynamischen“ Parteimitgliedern kommt in dem Film auch ein Mops in einem Matrosenhemd vor, der in einer Fußgängerzone Ukulele spielt und „Gudde Moien, CSV“ ruft. „Mir müssen elo zesumme stoen, mir müssen elo zesumme kämpfen, mir

müssen elo zesumme staark sinn“, meinte Wiseler am Ende seiner 45-minütigen Rede. „Zesumme no vir“ lautete auch das Kongressmotto am Samstag. „Zesumme no vir kucken“ wollte die CSV schon auf ihrem Nationalkongress von 2014. Doch seit sie in der Opposition ist, wurde sie immer wieder von ihrer Vergangenheit eingeholt.

**Katharsis** Am ausdrücklichsten demonstrierte das am Samstag der ehemalige Staatsrat Georges Pierret, der noch bis vor sechs Wochen Mitglied des geschäftsführenden Vorstands des CSV-Frëndeskreess war (der neue Vorstand wurde erst am 18. Februar gewählt). Pierret richtete schwere Vorwürfe an seine „Parteifreunde“ von der Fraktionsspitze, die ihn und seine sechs Mitangeklagten bei der Staatsanwaltschaft denunziert hatten, ohne dass vorher mit ihnen darüber gesprochen worden sei, und das auf der Grundlage eines Rechtsgutachtens, das das Papier nicht wert sei, auf dem es gedruckt ist, echauffierte sich der Anwalt. Die Rufschädigung der Angeklagten hätten sie dabei billigend in Kauf genommen. Bislang hatte außer dem Hauptbeschuldigten Frank Engel noch keiner in der CSV die Angelegenheit so offen und schonungslos angesprochen. Als guter Christsozialer verzieh Pierret aber seinen Parteifreunden und akzeptierte Wiselers Entschuldigung, um sogleich den politischen Gegner wieder außerhalb der CSV zu verorten: „Gambia“ gelte es anzugreifen, sagte Pierret.

In der Folge demonstrierte er eindrucksvoll, dass das eigentliche Problem der CSV nicht die Frëndeskreess-Affäre ist, sondern ihre Arroganz. Nach fast zehn Jahren in der Opposition hängt sie immer noch der junkerschen „Dolchstoßlegende“ an, die Dreierkoalition um Premierminister Xavier Bettel (DP) hätte kein Wählermandat und sie hätte die CSV als stärkste Partei 2013 und 2018 hintergangen. Dieser Mythos von der ewigen Regierungspartei mit einem gottgegebenen Herrschaftsauftrag und der „großen Volkspartei“, an der „kein Weg vorbeiführt“, wurde am Samstag nicht nur von Pierret, sondern auch von anderen Rednerinnen kolportiert. Dass Pierret für seine Ausführungen vom Kongress *Standing Ovation*s erhielt, zeigt, wie sehr auch die Parteibasis noch diesem Mythos verhaftet ist.

Die Realität sieht derweil anders aus. In den letzten Umfragen lag die CSV nur noch anderthalb Prozent vor der LSAP und fünf Prozent vor der DP. In der Rangliste der zehn beliebtesten Politikerinnen war mit Claude Wiseler (auf Platz neun) nur einer von der CSV. Mit Frank Engels Fokus wird sie 2023 eine Kleinpartei als Konkurrentin haben, die sie weitere Wählerstimmen kosten wird. Das weiß auch Wiseler, der nach dem enormen Zuspruch der Basis für Pierrets offene Worte gute Miene zum bösen Spiel machte. Er selbst war zwar auch aufgestanden, geklatscht hatte er aber nicht, sondern sich gleich zum Rednerpult begeben, um die Mitglieder zur Geschlossenheit aufzurufen, denn nur so habe die CSV 2023 die Chance, beide Wahlen zu gewinnen. Dass Geschlossenheit dazu alleine nicht reicht, weiß Wiseler ebenfalls, denn sonst bräuchte er nicht Guru, um ihm dabei zu helfen, „Gewohnheiten, unsere Art und Weise und eine Reihe von Evidenzen“ umzukrempeln.

**Spaßpolitik** Wahlstrategisch kann die CSV es sich nicht leisten, „Gambia“ allzu scharf zu attackieren, denn will sie 2023 wieder in die Regierung (und das will sie unbedingt), wird sie mindestens eine der drei Parteien als Partnerin benötigen. Am Samstag griffen ihre politischen Rednerinnen deshalb vor allem das vermeintlich schwächste Glied in der Dreierkoalition an, mit einem Diskurs, den sie sich bei der ADR abgeschaут haben: Sämtliche Oratoren geißelten die „Ideologie“ der Grünen, die mit ihrer „Verbotspolitik“ der wirtschaftlichen Entwicklung im Wege stünden. Das konnte aber nur bedingt darüber hinwegtäuschen, dass die CSV selbst insbesondere bei zentralen innenpolitischen Themen wie Wohnungsbau, Klimawandel, Gesundheits- und Bildungspolitik inhaltlich immer noch nicht viel zu bieten hat. Zuletzt hat sie sich vor allem im sicherheitspolitischen Bereich mit harten Forderungen hervorgetan. In verteidigungs- und außenpolitischen Fragen hat sie aber Positionen entwickelt, mit denen sie sich von der „Spaßpolitik“ der Dreierkoalition abgrenzen kann. Ob Wiselers Vorschläge wie die Erhöhung des Verteidigungsetats auf ein Prozent des BIP, die Akzeptanz von potenziell umwelt- und gesundheitsschädlichem Fracking-Gas aus den USA und die Verlängerung der Laufzeit von veralteten Atomkraftwerken bei den Wählerinnen auf viel Zustimmung stoßen werden, bleibt abzuwarten.

Der CSV und ihrer Kommunikationsagentur steht in den kommenden Monaten noch viel Arbeit bevor, wenn sie die „Schlacht um Aufmerksamkeit“ in den sozialen Medien und in den „Köpfen der Meinungsmultiplikatoren“ (Guru) gewinnen wollen. „Dass konservativ keine Ideologie ist, sondern eine dynamische Haltung, hat Angela Merkel immer wieder sehr flexibel unter Beweis gestellt. Ihre Partei hat sehr lange eher unglücklich versucht, als Marke fancy zu werden“, schrieb Guru-Mitinhaber Jürgen Florenz vor einem Jahr in einem Gastbeitrag im Branchenmagazin *Meedia*.

**Fancy** war auch die CSV noch nie. Ganz im Gegenteil: Jahrzehntelang propagierte sie eine barmherzige, doch gleichzeitig wirtschaftsliberale Ideologie und verteidigte gesellschaftspolitisch die konservativen Werte des Katholizismus, die sie mit einer strengen Verbotspolitik (Todesstrafe, Stellung der Frauen, Abtreibung, Sterbehilfe, Homoehe, Drogenkonsum etc.) durchsetzte, was sie in der Sicherheitspolitik bis heute tut. Von diesem Image wollte sie sich schon auf ihrem Statutenkongress Ende September lossagen, am Samstag wusste sie aber noch immer nicht genau, womit sie es ersetzen soll. Konservative Werte zu vertreten hieß heute für die CSV, das zu schützen, was lebenswert ist, hatte Wiseler vor sechs Monaten gesagt. Dazu gehöre das Leben an sich, aber auch die Umwelt und das Klima, die Freiheit des Einzelnen und die Familie. Interessanterweise hatten die „ideologischen Grünen“, die ihren Kongress am Samstag zeitgleich zu dem der CSV abhielten, für ihr Treffen das Motto „Schützen, was eis wichtig ass“ gewählt. Was die „neu-konservativen“ Grünen jedoch von der CSV unterscheidet: In klima- und umweltpolitischen, aber auch in gesellschaftspolitischen Fragen hat ihre Marke wesentlich mehr *Credibility*. Und *fancier* ist sie auch noch. ●



# Die kleine Armee und der Krieg

Peter Feist

Der Verteidigungsminister und der Generalstab der Armee machten diese Woche klar, was sinnvolle Verteidigungsausgaben sind. Ehe die CSV damit Wahlkampf im Krieg macht



General Steve Thull vor einer Aufklärungs-Drohne

„Total dergéint!“ Er wolle „hier mal eine genaue Analyse machen“, was es hieße, die Verteidigungsausgaben auf zwei Prozent des Bruttoinlandsprodukts (BIP) zu erhöhen, sagt Verteidigungsminister François Bausch (Grüne) am Montag zu Beginn der eigens dafür anberaumten Pressekonferenz. Und schiebt nach: Er habe das zwei Stunden zuvor auch dem parlamentarischen Verteidigungsausschuss vorgerechnet.

Denn seit dem Kriegsausbruch in der Ukraine vor fünf Wochen und den Verstärkungen, die die Nato an ihre „Ostflanke“ schickt, ist nicht nur in den Zeitungen immer wieder zu lesen, Luxemburg sei mit seinen Verteidigungsausgaben im Verhältnis zum BIP das „Schlusslicht“ der 30 Nato-Länder. Auch die CSV hat sich des Themas angenommen. Parteichef Claude Wiseler hatte schon Anfang März im Parlament erklärt, sie sollten „ein gutes Stück nach oben“ geschraubt werden. Dieses Jahr sollen sie 0,6 BIP-Prozent ausmachen, 2024 auf 0,72 Prozent steigen. Wiseler meinte, ein Prozent „könnten wir finanzieren und auch umsetzen“ (*d’Land*, 4.3.2022). Die Ansicht wiederholte er beim CSV-Kongress vergangenen Samstag in Ettelbrück. Grund genug für Bausch, das Thema ein für allemal begraben zu wollen.

Der Verteidigungsminister bemüht dafür allerhand Vergleiche. Denn rechnerisch liegt das Problem für Luxemburg in seinem Reichtum pro Kopf: Wäre der so hoch der Belgiens, „dann wären wir schon mit den 464 Millionen Euro Verteidigungsausgaben dieses Jahr bei 1,5 BIP-Prozent“. Lügen dagegen die Verhältnisse in Belgien wie in Luxemburg, „dann müsste Belgien statt 4,7 Milliarden Euro zwölf Milliarden ausgeben, um knapp über ein Prozent zu kommen“. In den Niederlanden müssten es 25 Milliarden statt 11,5 Milliarden sein. Und Litauen, dessen Verteidigungsausgaben bei 2,1 Prozent seines BIP liegen, müsste sie versechsfachen, wenn es so reich wie Luxemburg wäre und bei 2,1 Prozent bleiben wollte.

Die andere Seite des Szenarios: Falls Luxemburg anteilig vom hohen BIP ähnlich viel für Verteidigung ausgabe wie das wirtschaftlich viel schwächere Litauen, dann stellte sich die Frage wofür. Bausch rechnet vor: Luxemburg könnte eine Flotte aus F-35-Jagdfliegern anschaffen. „Oder jedes Jahr einen Luxeosys-Beobachtungssatelliten, einen A400M-Transportflieger und 80 gepanzerte Aufklärungsfahrzeuge“, wie die Armee sie 2028 erhalten soll, um die Dingos und Humvees zu ersetzen. „Do ass d’Regierung total dergéint!“, ruft der Minister, der auch nicht wüsste, in welchen „Schäpp“ das viele Gerät abgestellt würde.

„De Russ ass déterminéiert“ Es ist nicht ganz Zufall, dass der Generalstab der Armee zwei Tage

Luxemburg soll ein halbes Aufklärungsbataillon stellen. Dazu braucht die Armee Personal, das sie noch nicht hat

später auf den Herrenberg einlädt, um über die „défis actuels et futurs de l’Armée“ zu informieren. Mit dem Ukraine-Krieg habe das nichts zu tun, beantwortet General Steve Thull eine Journalistenfrage, ob hier darüber gesprochen werden soll, was die Armee in Anbetracht des Krieges zu tun gedenkt. „Wir wollten Sie schon 2021 einladen. Wegen Corona klappte das nicht.“ Für den Generalstabschef ist der Ukraine-Krieg Teil einer Entwicklung. Seit 2008 spreche die Nato vom „Post-Kalten-Krieg“. Als Russland in Georgien die abtrünnigen Gebiete Abchasien und Südossetien unterstützte, ähnlich wie ab 2016 den Donbass in der Ostukraine, sei klargeworden, „dass de Russ ferm déterminéiert ass“, Gewalt einzusetzen. Lautete nach dem Ende der Sowjetunion 1991 der Ansatz der Nato, statt schwerer Ausrüstung für lange konventionelle Kriege nun leichtere und mobiler einsetzbare Verbände zu unterhalten, orientierte sie 2014 um: Schweres Material sollte nun gemeinsam geplant werden. Im *Nato Defense Planning Process* entstehe alle paar Jahre ein „Blue Book“, das die Beiträge der Nato-Staaten auflistet. Besonderer Wert werde auf „Interoperabilität“ gelegt und darauf, den neuesten technologischen Entwicklungen zu entsprechen. Weshalb die Nato 2016 „Cyber“ als vierten Bereich neben Boden, See und Luft einführte und 2019 „Space“ als fünften.

Thull erzählt eine ähnliche Geschichte wie sein Minister aus einem anderen Blickwinkel: Da Luxemburg stets ein „verlässlicher“ Nato-Partner sein wollte, machte es alle die Entwicklungen mit. Seine Armee übernahm Aufklärung. Schaffte mit Belgien einen A400M an, weil den europäischen Nato-Staaten Transportflugzeugen fehlt. Finanzierte einen A330 als „Multi-Role“-Flieger, der Personen befördern, aber auch Jagdflugzeuge in der Luft auf tanken kann. Stieg in die Satellitenkommunikation ein. Betreibt Aufklärungs-Drohnen, neuerdings auch vier, die so hoch fliegen (fast 7 000 Meter), dass das mit der Zivilluftfahrt koordiniert werden

muss. Dabei ist die Luxemburger Armee nur an die 1 000 Personen stark, darunter 800 Militärs. „Das entspricht einem Bataillon“, sagt der General. Im Ausland habe ein Bataillon eine klar umrissene Aufgabe. „Wir dagegen sind eine Armee und so diversifiziert, dass wir das nicht noch weitertreiben können. Sonst machen wir viel, aber eines Tages nichts mehr gut.“

„Dat ass och esou eppes...“ Eigentlich sollte eine weitere Diversifizierung in einem Militärspital bestehen. Die Idee wurde vor fünf Jahren am Centre hospitalier Emile Mayrisch (Chem) geboren und an die damalige LSAP-Gesundheitsministerin Lydia Mutsch herangetragen, die sie an LSAP-Verteidigungsminister Etienne Schneider weiterreichte. Er fand sie interessant: Innerhalb der Nato sind solche Kapazitäten gefragt. Als das neue *Südspidol* für Esch geplant wurde, wurde an eine separate Abteilung gedacht, zugänglich über einen Tunnel. Sie hätte sowohl als Militärspital als auch als „Major incident hospital“ dienen sollen, falls in Luxemburg sich ein großer Unfall mit vielen Verletzten auf einmal ereignete oder eine Pandemie.

Eine Frage war jedoch, ob die Luxemburger Klinikmedizin mit ihren überwiegend freiberuflichen Ärzten dafür geeignet wäre. Denn die Ärzte eines Militärspitals müssen auf Befehl einsatzfähig

sein. Was schwer denkbar wäre für Mediziner, denen ihr Verband AMMD bei der letzten Reform des Spitalgesetzes 2018 zu mehr Macht gegenüber ihren Klinikdirektionen verholfen hatte.

Viel mehr war um das Projekt nicht geklärt, als François Bausch es von Etienne Schneider erbt. Mit seinem damaligen Chef der Direction de Défense, Gilles Feith, fühlte Bausch bei der AMMD vor. Die meinte, es böte sich eine Zusammenarbeit mit der Uni an; in der Forschung, aber auch in der Roboterchirurgie. Und sie insistierte: Festangestellt sollten die Ärzte am Militärspital nicht sein, damit das „Kräfteverhältnis“ in der Ärzteschaft nicht verschoben würde. Um das Projekt voranzubringen, schloss die Regierung im Sommer 2019 ein *Memorandum of Understanding* mit dem Chem ab. Doch dann kam Covid und das Vorhaben geriet in die Mühlen der Klinikkonkurrenz. Der damalige Chef der Schuman-Krankenhausstiftung, der frühere CSV-Verteidigungsminister Jean-Louis Schiltz, machte Reklame für ein „Covid-Spital“, das, wenn nötig, auch als Militärspital dienen könnte. Schiltz brachte dafür die Escher Clinique Sainte-Marie ins Spiel. Der Escher CSV-Bürgermeister und Chem-Präsident Georges Mischo war bestürzt: „Das Militärspital ist für uns!“, sagte er dem *Land* im Sommer 2020. Unterdessen hatte der Verteidigungsminister sich erzählen lassen müssen, dass freiberufliche Ärzte wohl nicht geeignet seien fürs Militärspital und die Nato das Projekt nicht akzeptieren könnte. Die offenen Fragen wollte Bausch in einer Machbarkeitsstudie beantworten lassen. Ein interministerielles Komitee sollte sich darum kümmern, unter Führung des Verteidigungsministeriums, damit das Spital als Nato-Beitrag auf dem Radar bliebe. Auf seiner Pressekonferenz am Montag sagt Bausch auf Nachfrage zum Militärkrankenhaus spontan, „dat ass och esou eppes“, nachdem er darüber referiert hat, wie man Geld „aus der Fenster herausgehen“ könne. Er fängt sich dann aber. Sagt, „der Ball liegt nun beim Gesundheitsministerium, das uns gesagt hat, die Pandemie habe gezeigt, dass wir etwas machen müssen, das allen Spitälern hilft“. Deutlicher wird er nicht, fügt nur hinzu, dass das Projekt „nicht vom Tisch“ sei. Doch wenn sich nun das Gesundheitsministerium darum kümmert und vielleicht so etwas wie ein Pandemie-Spital plant, ist der Nato-Beitrag Militärspital offenbar vom Tisch.

„Dat ass en Challenge“ „Die zwei Prozent setzen uns unter Druck“, bekennt General Thull, als er in einer großen Halle auf dem Herrenberg vorbei an gepanzerten Fahrzeugen und Aufklärungsdrohnen führt. Das BIP-Ausgabenziel sei aber nicht die einzige „Metrik“, die die Nato 2014 auf dem Gipfel in Wales verabschiedet hat. Eine andere laute, mindestens 20 Prozent der Verteidigungsausgaben für neue Investitionen aufzuwenden. Belgien und Deutschland kämen nur auf zehn Prozent, verrät Thull. Unter

anderem deshalb lege die Bundesrepublik nun nach. „Wir dagegen kamen in den letzten Jahren immer auf über 40 Prozent.“ Was die Nato natürlich nicht schlecht finde.

Doch das jüngste, 2020 herausgegebene *Blue Book* über die Planung von Kapazitäten schreibt Luxemburg unter anderem vor, ein halbes Aufklärungsbataillon zu stellen. Und: Eines mit Einsatzfähigkeit „Medium“ statt „Light“, wie es bisher für die gesamte Luxemburger Armee gilt. „Medium“ meint Aufklärung mit Feindberührung. Aufklärer, die nicht nur beobachten, sondern auch schießen, um zu sehen, von woher und womit die andere Seite zurückschießt. Dass das bedeutet, dass Luxemburger Soldaten gefährlicher leben werden, wurde bisher noch wenig thematisiert. Die andere Hälfte des Bataillons wird Belgien stellen. Darüber unterschrieben beide Regierungen 2021 eine Absichtserklärung. 2023 soll ein Vertrag folgen, bis dahin geklärt sein, welche Ausrüstung das Bataillon braucht und wo es stationiert wird. Rein mechanisch würden damit die Luxemburger Verteidigungsausgaben weiter steigen.

Sicher ist schon jetzt, dass die Luxemburger Armee das Personal noch nicht hat, um ein halbes Bataillon zu stellen. Für zwei von vier Kompanien an Aufklärern hätte sie es wohl. Dagegen müssten für eine Kompanie zum „Support“ 100 bis 120 Militärs zusätzlich rekrutiert werden. Noch schwieriger werde es, einen halben Bataillonsstab zu stellen, heißt es vom Generalstab am Mittwoch. Dazu würden erfahrene Offiziere gebraucht, ab Dienstgrad Capitaine.

Überhaupt ist die Personalfrage *den Challenge* für die Armee. Thull verspricht sich viel von der Reform des Armeegesetzes, die neue Laufbahnen für Berufssoldaten mit Abitur oder Bachelor-Abschluss einführen soll. Im öffentlichen Dienst gibt es sie seit 2015, bei der Polizei seit 2018. Was die Armee seither Attraktivität kostet. Außerdem soll die Gesetzesänderung den Freiwilligendienst von drei auf vier Jahre verlängern. Das sei nötig, weil einerseits die Ausbildung immer intensiver würde, andererseits Auslandsmissionen mittlerweile drei Jahre dauern können. Am liebsten wäre dem Generalstab, die Armee würde draußen im Land wie ein „Arbeitgeber“ gesehen, der attraktive Jobs bietet. So dass beispielsweise Armee-Freiwillige nach ihren drei oder demnächst vier Jahren eine Berufs-Karriere anschließen. Noch ist das selten. Doch ein ganz normaler Arbeitgeber wird die Armee nie, denn sie ist die Armee. Und unterliegt der dialektischen Spannung als ein Teil des öffentlichen Dienstes. In einigen Eifer redet der General sich, als er erwähnt, dass „eine“ Armeegewerkschaft verlange, ein Äquivalent von vier Wochen Sondereinsatz durch ein Äquivalent von sieben Wochen Urlaub auszugleichen. „Das kann ich nicht zulassen, da machen wir den Betrieb hier dicht“, erregt der General sich.

Beim „Russ“ werden solche Diskussionen vermutlich nicht geführt. ●



Ausrüstung der Armee. Im Vordergrund eine Panzerabwehr-rakete, von deren Typ Luxemburg 102 Stück an die Ukraine lieferte





**Autos ruhen  
23 Stunden am  
Tag und werden  
durchschnittlich  
nur 45 Minuten  
gefahren**

# SUV-Abrüstung

Stéphanie Majerus

## SUVs sind seit einer Dekade beliebte Statussymbole. Sie nehmen viel Raum ein und haben einen hohen CO<sub>2</sub>-Ausstoß. In Kriegszeiten soll nun auf ein Energiesparen im Verkehr umgeschaltet werden

Am 5. August 1888 unternahm Bertha Benz die erste längere Fahrt mit einem Kraftfahrzeug. Heute beläuft sich der Autobestand weltweit auf 1,2 Milliarden. In Luxemburg sind derzeit fast 440 000 Autos angemeldet. Dabei war der Siegeszug des Autos zunächst ungewiss, – wie der Psychologiedozent an der Universität Luxemburg Robert Reuter und der Berater David Everard im *forum* nachzeichnen. Zu Beginn des letzten Jahrhunderts tummelten sich Fußgängerinnen, Flaneure, Kühe, Kutschen, Straßenbahnen und spielende Kinder im öffentlichen Raum. Dieser war nicht zuvorderst auf den Verkehr ausgerichtet, sondern fungierte gleichermaßen als sozialer Treffpunkt. Als immer mehr Autos in diesen Lebensraum eindrangten, waren die Bewohner und Behörden zunächst schockiert über die vielen Unfälle; das Auto wurde als Störfaktor und Gefahr betrachtet. Doch die Automobilindustrie konterte mit Kampagnen, um eine Mehrheit von dem motorisierten Individualverkehr zu überzeugen, so die beiden Autoren.

Dass die Stimmung bereits in der Nachkriegszeit zugunsten der Autobranche kippte, wird in unterschiedlichen Zeitdokumenten ersichtlich. Im Sommer 1959 schreibt ein *Wort*-Journalist, er habe an einer deutschen Landstraße eine Mutter mit Sechsjährigem in seinem Wagen mitgenommen. Die Mutter seufzte während der Fahrt: „Ach, wann werden wir auch mal ein Auto bekommen?“. Heute besitze wirklich jeder ein Auto, sogar ihr Nachbar, der nicht besonders klug sei. In den 1960er-Jahren begleitet die Straßenbau-Begeisterung die Berichterstattung. Den Einwohnern geht es nicht schnell genug voran, es sei „ein wirklicher Skandal“, dass der Belag der Dreispurbahn bei Leudelingen noch nicht fertiggestellt worden sei. Man schielt neidisch auf Thionville, wo der Autobahn-Bau zügiger voranschreitet. LSAP-Verkehrsminister Albert Bousser versucht sich rauszureden; die Franzosen würden eben „ein spezielles Betonverfahren“ anwenden. 1970 waren schließlich 7 km Autobahn befahrbar.

Das Straßennetz weitete sich stets aus; 2019 betragen Luxemburgs Autobahnen 165 km. Autos werden erschwinglicher, es entsteht gar eine Art Zwang zum Autobesitz, um am Arbeits- und Kulturleben teilzunehmen, – das Rumfahren im eigenen Pkw wird zur neuen Normalität. Dabei wurden die Autos in der letzten Dekade raumeinnehmender, – das Polo von heute ist so groß wie der Golf von gestern, und dies bei einer sinkenden Besetzung: In Westeuropa sitzen durchschnittlich 1,2 Personen in einem Auto. Insbesondere SUVs erfreuen sich zunehmender Beliebtheit: Mittlerweile liegt deren Marktanteil in Europa bei 42 Prozent – vor einer Dekade waren es knapp über 10 Prozent. Genaue Zahlen zu Luxemburgs SUV-Anteil liegen nicht vor, da die SNCA diese nicht als eigene Kategorie führt. Vergleiche der EU-Umweltagentur weisen allerdings darauf hin,

*In Luxemburg stammten  
2020 trotz Pandemie  
52 Prozent der gesamten  
Treibhausgasemissionen  
aus dem Transportsektor*

dass Luxemburger Neuwagen deutlich schwerer und leistungstärker sind als in andern europäischen Ländern. Für das Jahr 2021 hält überdies eine Auswertung des Journalisten Laurent Schmit von *reporter* für die neuzugelassenen Autos einen über dem EU-Durchschnitt liegenden CO<sub>2</sub>-Ausstoß pro Kilometer fest. Autos mit Elektroantrieb machen weniger als zwei Prozent des Fuhrparks aus.

SUVs sind allerdings nicht wirklich neu. Rover begann Ende der 1960-er Jahre an einem allradgetriebenen, geländegängigen Allzweckauto zu werkeln, das Komfort und Leistung vereint – im Unterschied zum reinen Nutzfahrzeug. Schließlich entstand aus dieser Synthese der Range Rover, ein bequemes Auto mit robustem Antrieb. Für die serienreife Entwicklung des Range Rovers sprang die Schweizer Firma Monteverdi der britischen Marke zur Seite. Und verhalfen dem SUV zum Durchbruch. Während Thatchers Regierungszeit in den 1980-ern avancierte das Modell im neoliberalen London zum letzte Schrei. „Die Leistung eines Sportwagens mit den Offroad-Qualitäten und der höheren Sitzposition eines Geländewagens – das waren Ostentation und Understatement in vorher nicht gekannter Kombination“, wie der Designwissenschaftler Markus Caspers schreibt.

Bentley und Jaguar standen nun für die alte Upper Class, für eine vergangene Epoche. Die neue Unternehmer-Klasse kommt aus der Mittelschicht und jagt dem schnellen Geld hinterher: in der Werbebranche, im Immobiliengeschäft oder im Investmentbanking.

„Es war die Idee der unbegrenzten Möglichkeiten und des unbedingten Aufstiegs zur Geldaristokratie, die sich ein Objekt und eine Form suchte“, so Markus Caspers weiter. Die Form fand sie im Range Rover. SUVs stünden für die Ellbogenmentalität: „kein Terrain zu schwierig, kein Hindernis, das man mit Allradantrieb und Geländefahrwerk nicht überwinden kann“. Insofern scheint es kein Zufall zu sein, dass vor allem auf dem Kirchberg SUVs rumbrummen, – einem Stadtteil, das für das globalisierte Unternehmertum steht. Auf Kirchberg ist das Auto King; die vierspürige Straße ist ein Mode-Fahrtsteg für Neuanschaffungen.

Der Kirchberg wurde in einer Zeit geplant, als Vierteln eine Funktion zugeteilt wurde; wie Kaugummi zogen Stadtplanerinnen und Bauunternehmer die Strecken zwischen Arbeits-, Wohn- und Freizeitort auseinander. Eine Zerstückelung die Pendlerinnen hervorbringt – Ideal für Autohändler. Architekten wie Le Corbusier propagierten das unaufhaltsame Voranschreiten des motorisierten Individualverkehrs. Er träumte von der Autostadt, – das Auto sei die „machine parfaite“. Der Historiker Robert Philippart zeichnet in seinem *Le difficile chemin vers la grande ville* nach, wie vor allem zwischen 1950-1970 Personenkraftwagen die Tram verdrängen und ein technokratischer Blick mit wenig Verständnis für Landschaftsgestaltung in der Raumplanung vorherrscht.

Nicht immer werden SUVs gekauft, um als mobiles Statussymbol präsentiert zu werden. Die CSV-Politikerin Martine Hansen erklärte vor drei Jahren auf 100,7, sie fahre ein „Süvchen“, da sie jeden Tag mit dem Auto unterwegs sei, und deshalb brauche sie ein Fortbewegungsmittel, das „ein bisschen größer und ein wenig sicherer“ sei. Im Gespräch lehnte sie sich überdies gegen den damaligen LSAP-Fraktionspräsident Franz Fayot auf, der in einem Meinungsartikel im *Wort* forderte, „SUV und andere Dreckschleudern“ müssten höher besteuert werden. Dies stigmatisiere die Besitzer von Großwagen, empörte sich Hansen. Was Hansen bei ihrer Darlegung nicht anspricht: Die Sicherheitsdebatte ist eine Frage der Perspektive, – wer im SUV sitzt, mag von mehr Sicherheit profitieren, wer vor dem SUV steht nicht. Laut den Statistiken des Bundesstaates Michigan überlebte kein Fußgänger eine Kollisionen mit einem SUVs, bei gewöhnlichen Pkws überlebten hingegen 46 Prozent.

2020 sind vier Fußgänger bei Verkehrsunfällen gestorben, von insgesamt 24 Unfällen mit tödlichem Verlauf. Über die Jahre verringerte sich allerdings die allgemeine Sterberate im Verkehr. Allgegenwärtig war die Angst vor einem schweren Verkehrsunfall hingegen in der Nachkriegszeit; ein *Wort*-Journalist schrieb 1959: „Ein Auto ist nicht nur ein kleines Gefängnis, in das wir uns so gerne einsperren; es ist auch mindestens so gefährlich wie eine Rakete, mit der wir bald zum Mond fliegen. Manch einer ist morgens im Polster davongefahren und abends irgendwo hinter dem Mond auf immer schlafen gegangen.“ Im Jahre 1957 kamen durch Verkehrsunfälle im Großherzogtum 86 Personen ums Leben, bei weniger als einem Fünftel an angemeldeten Fahrzeugen im Vergleich zu heute.

Seit Februar wird wieder häufiger über Autofahren und Tote diskutiert. Allerdings nicht im Zusammenhang mit Verkehrstoten, sondern mit dem Angriffskrieg in der Ukraine. Vermehrt wird sich über die Herkunft des Sprits für den Autotank erkundigt und wer daran verdient. Aus den Eurostat-Dokumenten geht hervor, dass Russland in den letzten zehn Jahren führender Lieferant von Öl, Kohle und Gas der EU war – einschließlich Erdöl. Physiker wie Harald Lesch raten nun auf die beste zur Verfügung stehende Energiequelle zurückzugreifen: das Energiesparen. Die Internationale Energieagentur hat hierzu einen Zehn-Punkte-Plan vorgelegt. Sie schlägt unter anderem verschärfte Geschwindigkeitsbegrenzungen vor, autofreie Sonntage in Großstädten, einen erleichterten Zugang zum ÖV und drei Tage Home-Office. Dem britischen Berater-Unternehmen Carbon Trust zufolge würde letztere Maßnahme pro Arbeitnehmer einer Emissionseinsparung von vier bis fünf Flügen von Berlin nach London gleichkommen. Somit wäre reduzierter Autokonsum nicht nur eine Antikriegs-Aktion, sondern trüge zugleich zum Umweltschutz bei.

In Luxemburg stammten 2020 trotz Pandemie immerhin 52 Prozent der gesamten Treibhausgasemissionen aus dem Transportsektor; dies aber auch wegen dem sogenannten Tank-Tourismus, der circa Zweidrittel des Zapfsäulen-Verkaufs ausmacht. Überraschend sind diese Transportwerte Luxemburgs nicht, denn aus Berechnungen des Weltklimarats geht hervor, dass die jährlichen Pro-Kopf-Emissionen im Verkehr stark mit dem Jahreseinkommen sowohl innerhalb als auch zwischen den Ländern korrelieren.

Der Weltklimarat zeigt sich zudem pessimistisch, was eine Reduzierung der THG-Emissionen betrifft. In China, Japan und Europa sei der Energieverbrauch im Transportwesen nicht angemessen gebremst worden. Die aktuellen Trends deuten darauf hin, dass wirtschaftliche und kulturelle Veränderungen nicht ausreichen werden, um den globalen Anstieg der Verkehrsemissionen zu begrenzen; ohne politische Instrumente und Anreize sei ein Rückgang kaum zu bewerkstelligen. Der grüne Verkehrsminister François Bausch hat in seiner Amtszeit Geld in die Hand genommen und die Attraktivität der öffentlichen Verkehrsmittel erhöht. Im Rahmen des Ukrainekriegs könnte er politische, wirtschaftliche und ökologische Anliegen in der Verkehrsgestaltung weiter gezielt verbinden, aber dies ist bisher nicht passiert. Der Energieminister Claude Turmes verlautbarte jedoch diese Woche auf 100,7, dass Energiesparmaßnahmen in internationaler Zusammenarbeit angedacht werden; insbesondere die Option der Telearbeit fasst er ins Auge.

Abstrahiert man von den Verstrickungen des Autos mit kriegsaffinen Staaten, spricht einiges für Autos: man kann mit ihnen Gegenstände transportieren, ohne die eigene Muskelkraft bemühen zu müssen; man kann Freundinnen und Verwandte in entlegeneren Gegenden besuchen und Autos emanzipieren Jugendliche vom Elternhaus. Aber bedarf es hierfür eines Privatautos oder nicht doch eher des (Leih-)Autos als einem Element in einer Kette von unterschiedlichen Verkehrsmitteln? Katja Diehl schreibt in *Autokorrektur* (2022), Fahrzeuge ruhten im Durchschnitt 23 Stunden am Tag und seien nur 45 Minuten im Einsatz. Die rumstehenden Autos würden viel Raum einnehmen und die Rumfahrenden seien in ihrer derzeitigen Form umweltbelastend.

Weniger Platz im öffentlichen Raum beanspruchen E-Bikes. Sie lockern die luxemburgische Autoabhängigkeit gerade auf, denn ihre Reichweite und Effizienz ist sogar für Unsportliche interessant. Und die Verkaufszahlen bestätigen dies. Gegenüber dem *Land* erläuterte der Radladen Asport im Sommer 2020, dass der Rad-Kauf stark zunimmt. Während früher zuvorderst Rennräder bei Sportbegeisterten beliebt waren, sind jetzt zugleich viele E-Bikes für den täglichen Gebrauch gefragt. Die Messstationen in der Stadt verbuchen ihrerseits einen deutlichen Anstieg an Radfahrern. Übrigens: Bevor Opel und Peugeot ins Autogeschäft einstiegen, bauten sie Fahrradräder. Sollte Tesla nun den Ursprungskontinent des Automobils überrollen, steigt vielleicht ein Zweig der europäischen Autoindustrie auf Zukunftsmodelle um, die nicht auf fahrbaren Computern beruhen und knüpft wieder bei dem energiefizientesten Transportmittel an – dem Fahrrad. ●



# Plaies rouvertes

Milica Čubrilo Filipović

## La guerre en Ukraine exacerbe la polarisation de la vie politique et sociale en Serbie, entre partisans de l’UE et opposants à l’Otan

Nikola-Tesla est le seul aéroport européen qui continue à assurer une connexion aérienne avec la Russie : un vol direct d’Air Serbia part et revient de Moscou tous les jours. Il y en a deux le vendredi. Tiraillée entre l’Est et l’Ouest, Belgrade avance en funambule dans l’ouragan provoqué par l’invasion russe de l’Ukraine. Tout en revendiquant son attachement au droit international et au respect de « la souveraineté et de l’intégrité territoriale de l’Ukraine », le président serbe, Aleksandar Vucic, refuse de s’aligner sur les sanctions contre la Russie. Certes, la Serbie a soutenu la résolution de l’Assemblée générale des Nations unies du 2 mars condamnant l’invasion russe, mais l’homme fort de Belgrade a précisé que cette décision a été prise « parce que le texte ne mentionnait pas les sanctions ». Il a rappelé que la Russie ne s’était pas associée à l’embargo contre la Serbie au moment des conflits en ex-Yougoslavie dans les années 1990. « Nous attendons des pays candidats à l’UE qu’ils s’alignent sur la politique extérieure de l’Union et ses sanctions, et rejoignent ainsi une communauté internationale civilisée, fondée sur l’état de droit », a encore insisté le 15 mars Peter Sano, porte-parole de l’UE.

Il faut bien constater que Belgrade se trouve dans une position délicate. Le pays est candidat à l’intégration européenne. L’UE est son principal partenaire économique, mais il ne veut pas risquer de perdre le soutien de Moscou, membre permanent du Conseil de sécurité de l’ONU, sur le dossier sensible du Kosovo. Ni de remettre en cause l’approvisionnement en équipements militaires et surtout en gaz russe, dont le pays dépend entièrement. « Nous savons la pression que subit la Serbie, mais nous sommes sûrs qu’elle saura continuer à faire le bon choix dans cette situation », soulignait Sergej Lavrov, chef de la diplomatie russe le 28 mars dernier, laissant entendre que Belgrade était envisagé comme lieu de rencontre des pourparlers prochains avec les autorités ukrainiennes.

Surtout, à quelques jours des élections - présidentielle, législatives et municipales partielles - du 3 avril, les autorités serbes ont tout intérêt à jouer la carte de la neutralité. L’UE laisse faire en espérant qu’Aleksandar Vucic et son Parti progressiste serbe (SNS) gagneront. Bruxelles mise sur lui depuis près de dix ans pour résoudre la question du Kosovo et se rapprocher des positions européennes après. Le jeu d’équilibre s’explique avant tout par un ressentiment resté fort envers l’Otan qui a bombardé la Serbie pendant 78 jours durant la guerre au Kosovo en 1999.



Plusieurs centaines de manifestants se sont réunis le 24 mars devant l’état-major des armées, situé en plein centre-ville et resté dévasté par les bombardements de l’Otan de 1999

À quelques jours des élections, ce 3 avril, les autorités serbes jouent la carte de la neutralité... non sans ambiguïté

Ces derniers jours, les plaies se sont rouvertes. Une série de commémorations marquent l’anniversaire du 24 mars, date à laquelle les frappes avaient commencé. L’opération de l’Otan « Force alliée », lancée pour mettre fin à la répression des Kosovars albanais par les forces serbes, a abouti au retrait de la présence serbe de ce qu’était sa province autonome, le 10 juin 1999. Des dizaines de cibles militaires ont été visées, mais aussi des

ponts, des intersections ferroviaires, des réseaux électriques. Le bilan n’a jamais été officiellement dressé. Selon les autorités serbes, il y aurait eu 2 500 morts; selon le Fonds pour le droit humanitaire, 754, dont 454 civils et 300 membres des forces de sécurité. L’émotion est largement nourrie par Aleksandar Vucic qui était en 1999 un jeune ministre d’extrême droite du gouvernement nationaliste travaillant sous la présidence de Slobodan Milosevic. « Ces frappes de l’Otan étaient une attaque brutale, horrible, criminelle sur un petit pays qui n’a fait de mal à personne. C’était une démonstration de violence envers un peuple libertaire, passée outre la position du Conseil de sécurité de l’ONU », a-t-il déclaré lors d’une cérémonie de commémoration tenue à Kraljevo, dans le sud du pays, ce 24 mars. Non sans souligner qu’il fallait communiquer avec l’Otan, « puisque eux seuls peuvent garantir la sécurité des Serbes au Kosovo ». Dès le début de l’invasion, la presse tabloïd aux ordres du régime n’a pas hésité à se ranger du côté du Kremlin : « L’Ukraine attaque

la Russie », titrait *Informers*, non sans préciser que « les Américains et les Britanniques veulent la guerre à tout prix ».

« Une grande partie de la société analyse en effet le conflit en Ukraine à travers le prisme de 1999, comme une sorte de vengeance envers l’Occident. Ce sentiment est le résultat d’une propagande pro-russe que le SNS a mis en œuvre depuis son arrivée au pouvoir », estime le politologue Dusan Spasojevic. Depuis le début de la guerre ukrainienne, les mouvements d’extrême droite, dans les faits des succursales du SNS chargées du « sale boulot », souvent liées aux milieux des supporters de football, ont organisé des rassemblements de soutien à la Russie de Poutine à trois reprises. Une fresque murale de Poutine, avec l’inscription en cyrillique « frère » est apparue sur un mur dans le centre-ville, et des graffitis pro-Russes ont inondé l’espace public, aux côtés de celles du criminel de guerre Ratko Mladic, omniprésentes depuis plusieurs mois. Plusieurs centaines de manifestants

se sont réunis devant l’état-major des armées, situé en plein centre-ville, resté dévasté par les bombardements de l’Otan, dans un décor de drapeaux serbes et russes. « Ceux qui nous ont bombardés sont les mêmes que ceux qui ont planifié la guerre en Ukraine. La Russie subit la même injustice que nous il y a vingt ans. Mais elle n’est plus à genoux comme dans les années 1990, elle se défendra, tout comme elle libérera l’Ukraine des nazis. Notre destin s’y joue aussi. Vive la Russie, Vive Poutine... l’Otan », hurlait Zoran Lekic, un des orateurs, vétéran du Kosovo en bombers, le regard noir, arborant le ruban de saint Georges et le Z des forces russes : « Otan criminel », « Russes et Serbes sont frères », « la Crimée, c’est la Russie ; le Kosovo, c’est la Serbie », ont-ils scandé.

Quant à l’opposition, sans cesse accusée par le régime de manquer de patriotisme et de rassembler les « traîtres », dans un contexte de droitisation radicale de la société ces dernières années, elle se retrouve obligée de se battre sur un terrain dans lequel elle ne peut être que David contre Goliath. Aussi, en campagne électorale, restée prudente sur la guerre en Ukraine : « Les citoyens de Serbie savent bien ce que sont les horreurs et les absurdités de la guerre. Nous appelons à la paix et à l’arrêt du conflit en Ukraine », communique-t-on dans la coalition centre droit « Unis pour la victoire de la Serbie ». Plus tranchant, l’ancien président Boris Tadic, qui réunit une coalition autour de son Parti social-démocrate, considère qu’il s’agit d’une « agression », « une faute de Poutine », tout comme « les sanctions incontrôlées envers la Russie sont des erreurs rappelant le maccarthysme ». Seuls les représentants de la nouvelle coalition de gauche écologiste *Moramo* ont rejoint les manifestations organisées contre la guerre, à Belgrade et à Novi Sad, par des mouvements pacifistes comme « les Femmes en noir », mais aussi par la petite communauté ukrainienne de Serbie. « Non à la guerre », « On ne veut pas de dictature », ont scandé plusieurs centaines de manifestants le 6, 13 et 16 mars derniers. Des ressortissants russes établis dans la capitale serbe, rejoints par leurs concitoyens arrivés ces dernières semaines, ont eux-mêmes défilé derrière un drapeau ukrainien long de plusieurs dizaines de mètres, avec le slogan : « Poutine n’est pas la Russie! ». La guerre ukrainienne est une preuve de plus de la profonde polarisation de la société serbe. Face à la machine pro-russe du régime, ceux qui ne s’y reconnaissent pas trouvent une petite satisfaction à jeter de la peinture sur la fresque murale de Poutine et à inscrire au-dessus « meurtrier ». ●

### CHRONIQUES DE LA COUR

# Yanukovych et l’affichage politique

Dominique Seytre

À quoi joue l’UE ? Ce mercredi et pour la sixième fois, le Tribunal européen a sorti l’ancien président ukrainien Viktor Yanukovych et son fils, Oleksandr Yanukovych, de la liste des personnes dont les avoirs financiers et économiques ont été gelés sur le territoire de l’UE, à titre de sanctions. Interrogé sur cette « présomption d’innocence » des Yanukovych alors qu’ils sont poursuivis par la justice de leur pays, le porte-parole du Conseil de l’UE se contente de rappeler qu’il s’agit d’une affaire pénale contrairement à la série de sanctions prises récemment contre les Biélorusses et les Russes dont Poutine et Sergueï Lavrov, son ministre des Affaires étrangères, pour faits de guerre en Ukraine. On n’en saura pas plus.

Yanukovych était président de l’Ukraine pendant les événements de la place Maidan. Le Conseil de l’UE l’inclut sur une liste de gels des avoirs en 2014 parce qu’il fait l’objet « d’une enquête en Ukraine pour participation à des infractions liées au détournement de fonds publics ukrainiens et à leur transfert illégal hors d’Ukraine. » Son fils Oleksandr est aussi sur la liste. Tous deux se sont réfugiés en Russie. Les Yanukovych, comme tous ceux qui contestent leur inclusion sur une liste de gels des avoirs de l’UE font partie des justiciables dits « privilégiés », un cercle très fermé dont les membres ont seuls un accès direct à la justice européenne. En 2016, le Tribunal européen les sort de la liste de sanctions 2014-2015 – les listes sont valables un an - parce que l’enquête du parquet ukrainien n’en est

qu’à ses balbutiements. Pas suffisant pour geler leurs avoirs. Mais ladite enquête avance et le Tribunal européen, saisie à nouveau par les Yanukovych en annulation des sanctions pour 2015-2016, confirme cette fois-ci leur inclusion dans la liste.

Mais c’était compter sans les Tamouls du Sri Lanka. Le Conseil met le LTTE (Liberation Tigers of Tamil Eelam) sur une liste européenne de sanctions dans le cadre de sa lutte contre le terrorisme. Saisi, le Tribunal renforce la protection des droits de la défense, en ajoutant une condition préalable. Le Conseil de l’UE, avant de les inscrire sur la liste, aurait dû vérifier, ce qu’il n’a pas fait, si leurs droits ont bien été respectés. Cet arrêt a fait jurisprudence et s’applique aussi à la liste ukrainienne comprenant une vingtaine de personnalités dont les Yanukovych et l’ancien premier ministre Mykola Azarov

Le Conseil ne vérifie pas assez apparemment ce point particulier. Les avocats, des Yanukovych, du coup, jouent sur du velours. Chaque année, le Conseil sanctionne le père et le fils, un an plus tard, le Tribunal européen annule ladite décision mais entretemps cette même décision est prolongée. Contestée par les avocats, elle est annulée à nouveau par les juges européens. Cela fait cinq ans que ce petit jeu dure. Un diplomate de la mission de l’Ukraine auprès de l’UE à Bruxelles n’a pas le temps en ce moment de s’interroger sur la question de savoir pourquoi le Conseil, lorsqu’il

Quand les sanctions sont prises hâtivement sur base d’informations des services de renseignement et au mépris du droit

renouvelle les sanctions, n’a pas vérifié si les droits de la défense des Yanukovych avaient été respectés en Ukraine. Brièvement, il retient que dans la pratique, les Yanukovych restent sous le coup de sanctions. C’est l’essentiel.

Un des acteurs de ce dossier (qui préfère garder l’anonymat) a peut-être la réponse : « La question a été posée au Conseil. Les États membres ne vous le diront pas mais tout ce qui les intéresse, c’est l’affichage politique ». Un diplomate européen tempère : « Les sanctions sont prises rapidement, souvent sur la base d’informations des services de renseignements. Il faudrait tout vérifier avec à l’esprit une action judiciaire ». Le 6 mars dernier, le Conseil prolonge la liste pour 2022-2023. D’après ses informations, les droits de la défense, le droit à une protection juridictionnelle effective et

le droit à un procès équitable ont été respectés. Les Yanukovich ont deux mois pour aller en justice.

Sur le plan pratique, l’attitude du Conseil qui ne s’est pas plié avant aux devoirs de vérification que lui avaient demandés les juges européens ont produit des effets pervers pointés par quelques spécialistes. Politiquement, les Yanukovych peuvent dire que la justice européenne les a systématiquement sortis de la liste. Ils pourraient aussi demander des dommages intérêts à l’UE pour le préjudice subi du fait d’avoir été mis illégalement sur la liste des sanctions même si leur chance de réussite est minime. À chaque fois qu’ils gagnent leur procès contre le Conseil, ce dernier, donc le contribuable européen, doit payer les honoraires de leur batterie d’avocats haut de gamme. Procéduriers, le clan a introduit une trentaine d’affaires devant le Tribunal européen. Pour donner une idée des montants en jeu, leurs avocats avait demandé trois fois 58 000 livres sterling d’honoraires dans un dossier marginal, simplement pour contrer une demande procédurale de l’Ukraine de pouvoir intervenir dans leurs procès devant le Tribunal européen. Trois fois, parce que la veuve de Viktor Yanukovych, l’autre fils du président, était aussi intervenue en qualité d’héritière de son mari, celui-ci ayant trouvé la mort par noyade en mars 2015 après s’être engagé sur la glace du lac Baïkal qui a cédé sous le poids de son véhicule. Des prétentions ramenées à 3 500 livres. ●





Wenn es knapp wird

Am Mittwoch unterzeichnete in Berlin das Pentalaterale Energieforum eine politische Erklärung über eine koordinierte Gasversorgung. Dem Forum gehören die Benelux-Länder, Frankreich, Deutschland, Österreich und die Schweiz an. Gemeinsam vorgehen zu wollen, hatten sie schon zuvor geplant. Die Abmachung vom Mittwoch erlangte zusätzliche Bedeutung, nachdem Russland gedroht hat, würden Gas- und Öllieferungen aus Russland nicht in Rubel bezahlt, sei am (heutigen) Freitag Schluss. Was Wladimir Putin anschließend abgeschwächt haben soll. In jedem Fall aber lautet die große Herausforderung, bis zum kommenden Winter die Gasspeicher zu füllen – und die Frage stellt sich, zu welchen Preisen.

Luxemburg ist an sich weniger abhängig von russischen Lieferungen: Sie decken 27 Prozent seines Verbrauchs ab. In Deutschland sind es 55 Prozent, in Österreich sogar 80 Prozent. Luxemburg hängt am belgischen Gasmarkt, der vor allem über eine Pipeline aus Norwegen versorgt wird und über ein Flüssiggas-Terminal im Hafen von Zeebrugge. Doch fallen russische Lieferungen weg und neue Lieferanten müssen gefunden werden, wird das sehr wahrscheinlich teuer. Russisches Gas war immer preiswert. Die bestehenden Langfrist-Lieferverträge gehen von 20 Euro pro Megawattstunde aus. Auf dem Spot-Markt der Energiebörsen hingegen oszillieren die Preise derzeit um das Sechsfache. „Versorgen sich in Zukunft viele bei anderen Lieferanten, dann könnten in diesen Märkten die Preise durch die Decke gehen“, meinte Energieminister Claude Turmes (Grüne) gestern gegenüber *Radio 100,7*. Deshalb seien die in letzter Zeit getroffenen engen Abstimmungen so wichtig: Gemeinsamer Gaseinkauf in der EU, Koordination bei der Speicher-Befüllung im Pentalateralen Forum. Doch dass im kommenden Winter keine Knappheit drohen werde – soweit wollte der Energieminister sich nicht festlegen. Die Regierung will auf jeden Fall zum Sparen aufrufen. Und die *Prime House*-Beihilfen zum Ersatz von Öl- und Gasheizungen erhalten wahrscheinlich einen sozialen

„On Top“ für Haushalte mit kleineren Einkommen.

Derweil schließen Experten weitere Preissteigerungen beim Diesel nicht aus. Eine erste Ahnung davon konnte man vor zwei Wochen gewinnen, als der Literpreis für Diesel an Luxemburger Tankstellen plötzlich den von Benzin überstieg – trotz noch immer steuerlicher Besserstellung von Diesel. Seither geht es auf und ab. Zurzeit kostet ein Liter Diesel zwar weniger als 98-er Benzin, aber mehr als 95-er. *Spiegel Online* schrieb gestern, am Rotterdamer Ölmarkt sei Diesel im Moment 15 Prozent teurer als Benzin.

Eine strukturelle Ursache dafür ist, dass Europas Raffinerien nicht genug Diesel produzieren und traditionell Diesel aus Russland hinzuiimportiert wird. Weil die EU-Staaten über strategische Dieselreserven verfügen, wird der Kraftstoff vielleicht nicht regelrecht knapp. Aber teurer, und das nicht nur für Autos, sondern auch für Fernlaster, Busse, Baumaschinen und Traktoren. So dass die politischen Empfehlungen der Internationalen Energieagentur populärer werden dürften: Tempolimits auf Autobahnen, autofreie Sonntage, zwei Tage Telarbeit pro Woche ... pf

Le gel suscite le doute

Mardi, la ministre des Finances, Yuriko Backes (DP, photo : sb), a levé le voile à la Chambre sur le montant des avoirs gelés dans le



cadre des sanctions européennes prononcées contre des intérêts russes : 2,5 milliards d'euros d'avoirs bancaires, ainsi que des « titres de capital de personnes ou entités sanctionnées ». « Le Luxembourg dispose d'un cadre légal qui permet aux différentes autorités de s'assurer que les sanctions financières sont respectées. (...) Les opérateurs luxembourgeois possèdent toute l'expérience requise pour une mise en œuvre efficace. (...) Le régime de sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie produit des résultats tangibles au Luxembourg. Notre pays joue pleinement son rôle. » La rue de la Congrégation s'est félicitée par voie de communiqué des montants annoncés, synonymes de l'efficacité des mesures. Ils étaient attendus, car le Luxembourg est l'un des principaux centres financiers européens et que la Belgique et la France ont respectivement communiqué sur dix milliards et 850 millions d'euros dans les semaines écoulées.

Le montant dévoilé en réunion conjointe des commissions des Finances et de la Justice a semé le doute. Présent lors

du meeting rassemblant pas moins de 17 fonctionnaires en plus des députés, Laurent Mosar (CSV) explique au *Land* qu'il a interrogé la méthode et notamment l'intégration ou non des titres détenus par les soparfis des personnes physiques et morales concernées par les sanctions. Un représentant du ministère des Finances a répondu par l'affirmative. Mais si les recherches effectuées par le *Luxembourg business register* ont permis d'identifier 86 sociétés en rapport avec onze personnes physiques distinctes au 15 mars 2022, le montant des avoirs gelés paraît rikiki au parlementaire chrétien-social. Laurent Mosar se pose des questions sur la diligence des domiciliataires, professions auto-régulées, comme les experts-comptables, les notaires ou les avocats, qui devraient le cas échéant répercuter la présence parmi les bénéficiaires effectifs de personnes sanctionnées. La bâtonnière Valérie Dupong a informé la semaine dernière n'avoir reçu qu'une notification. Sur *Twitter*, le fiduciaire Taxsec relève que la société luxembourgeoise ABH Holdings a vu deux de ses administrateurs, Petr Aven et Mikhail Fridman, sanctionnés depuis le 28 février, démissionner le 3 mars. Avec ses filiales en Russie, au Bélarusse, en Ukraine, au Kazakhstan, ce groupe financier (via Alfa Bank) pesait fin 2020, selon son rapport audité par PwC Luxembourg (le dernier publié en date), 73 milliards de dollars. ABH Holdings réalisait sur l'exercice un bénéfice de 2,7 milliards. pso

Condamnée, l'avocate ne paiera pas

La Cour d'appel a confirmé par une simple amende de 10 000 euros mercredi la condamnation au pénal de l'avocate Beatriz Garcia pour un faux commis il y a presque vingt ans (*d'Land*, 14.05.2021). Dans un courrier daté du 7 mars 2003 destiné à la National Bank of Bahrain, l'avocate avait facilité l'accueil de vingt millions de dollars dans cet établissement financier de l'émirat du Golfe où son oncle, le bénéficiaire de ces fonds en réalité prêtés, devait créer une banque pour le compte du milliardaire russe Alexandre Lebedev. Dans ses écrits, l'avocate d'origine hispanique présentait son parent, Francisco Paesa Sanchez, ancien espion espagnol recherché pour des détournements d'argent et censé être mort à cette date, sous le nom de Francisco Sanchez. Selon le ministère public et la partie civile, une société libérienne représentant les intérêts du Russe, Mozart holding (qui avait officiellement prêté les sous), le document a permis quelques mois plus tard l'envol des fonds vers une multitude de banques, de Bahrein au Luxembourg (Dexia BIL et Banque de Luxembourg) en passant par Singapour, recourant à une multitude de sociétés offshore. Or, la Cour a retenu cette semaine que la disparition des vingt millions de dollars n'était pas liée à ce courrier. Les magistrats ont donc réformé la condamnation au civil prononcée en juin 2021 en première instance

Georges Faber lui a « payé » une petite visite de courtoisie en décembre 2020 en sa ville de Perm, à 1 500 km à l'est de Moscou, nous apprend Google. Nulle trace en revanche sur internet de la récompense offerte « am Numm vum ganze Lëtzeburger Vollek », comme le souligne Sven Clement. Le ministère d'État écrit qu'elles seront publiées au *Mémorial B* à partir de la promotion 2022. Pour l'heure, seules celles de 2012 et 2013 figurent sur *legilux.lu*. En octobre dernier, après avoir été sollicité par le *Land* au sujet de l'identité des personnes décorées, le ministère des Finances informait que les listes proposées par chaque ministère et validées par celui de Xavier Bettel (DP), « n'étaient plus publiées, notamment en raison du règlement général sur la protection des données »... dont l'entrée en vigueur date de 2018. Dans son accès de transparence cette semaine, le ministère d'État signale quand même que les honneurs offerts aux deux personnes sanctionnées leur ont été retirés. pso



# La guerre des études

Georges Canto

## La Commission européenne envisage d'interdire les commissions sur les ventes de produits financiers. Les opposants aux projets se rebiffent

Heureusement elle n'a rien de commun avec celle qui sévit à l'est de l'Europe, sauf peut-être la détermination des adversaires. La guerre des études est en effet déclenchée entre les professionnels de la finance et les associations de consommateurs au sujet du mode de rémunération du conseil financier. À la faveur de la révision en cours de plusieurs directives, notamment de la MIF2, la Commission européenne entend durcir le ton et envisage d'interdire purement et simplement le commissionnement sur les ventes de produits financiers, qui est de loin le système majoritaire en Europe. Les cabinets de conseil financier sont vent debout face à des mesures qui remettraient radicalement en cause leur *business model* tandis que certaines associations de consommateurs évoquent sans nuance le « versement de pots-de-vin » pour qualifier le dispositif actuel. Les deux parties produisent des rapports indépendants propres à appuyer leurs causes respectives.

Les conseils financiers peuvent être facturés de deux manières aux clients qui les sollicitent. Soit directement sous forme d'honoraires, comme le font les médecins, les avocats ou les experts-comptables, soit indirectement : les conseils se traduisant alors le plus souvent par la préconisation de produits financiers, les fournisseurs reversent aux prescripteurs une partie des sommes encaissées au moment de la souscription et pendant la détention. On parle alors de rétrocommissions. Cette formule, indolore pour le client qui n'a rien à décaisser, est la plus répandue en Europe. Dans la plupart des pays elle coexiste avec la facturation d'honoraires, souvent au sein d'un même cabinet. Les directives MIF ont changé la donne. La MIF1, entrée en vigueur en 2007, a encadré les commissions en instaurant des obligations d'information et de qualité du service fourni au client. La MIF2, à partir de 2018, est allée plus loin, en interdisant totalement les commissions dans le cadre des prestations de conseil « indépendant » et des services de gestion de portefeuille individualisée. Elle a aussi renforcé les exigences relatives à « l'amélioration de la qualité du service » : en clair permettre aux clients d'avoir accès à la gamme la plus large possible de produits d'investissement.

Un consortium de 17 associations professionnelles de France, d'Espagne et d'Italie, s'inspirant d'un travail analogue réalisé en Allemagne, a demandé au cabinet KPMG de réaliser une étude comparative des deux systèmes de rémunération, en s'appuyant notamment sur les exemples du Royaume-Uni et des Pays-Bas où les rétrocommissions ont été interdites respectivement en 2012 et en 2014, donc avant même la mise en œuvre de la MIF2. Publié le 17 février 2022, le rapport de KPMG établit qu'en matière de coûts pour les investisseurs les deux formules sont quasiment équivalentes. Le coût total de détention (*total cost of ownership* ou TCO) pour un fonds actions détenu pendant cinq ans par un client « retail » est en moyenne de 2,04 pour cent par an en France, en Espagne et en Italie où le modèle de commissionnement domine et de 1,93 pour cent aux Pays-Bas et de 2,51 pour cent au Royaume-Uni, où il est interdit. En revanche le système « honoraires seuls » souffrirait d'un grave inconvénient, le vrai service de conseil n'y étant accessible qu'à partir d'un certain niveau de patrimoine financier, plutôt modeste au Royaume-Uni (100 000 livres, soit environ 120 000 euros) nettement plus élevé aux Pays-Bas (500 000 euros).

Les clients situés au-dessous de ce seuil, c'est-à-dire la grande majorité, ne bénéficient que de conseils standardisés ou par le truchement de *robo-advisors*. Ces outils d'allocation d'actifs automatisée sont intéressants en termes de coût, mais sont encore loin d'apporter toutes les garanties de transparence et d'impartialité, selon l'opinion exprimée récemment par le président de la SEC américaine Gary Gensler. De plus, cette situation néglige le fait que « les épargnants disposant d'un patrimoine moindre ont davantage besoin d'accompagnement faute d'habitudes et de connaissances, dans une Europe caractérisée par la faiblesse de culture financière » écrivent les auteurs du rapport. En complément de l'étude, un sondage réalisé auprès d'investisseurs témoigne de leur souhait d'être assistés dans des actes de gestion financière, qu'il s'agisse de placements du quotidien ou d'opérations patrimoniales d'envergure. L'appétence pour le contact et le suivi personnalisé assuré par un expert financier demeure prépondérante, comme l'a montré la Bafin allemande pour qui l'étroitesse de la relation compte davantage que le mode et même le niveau de rémunération.



Les lobbys sont vent debout contre cette « technostucture européenne » devenue « idéologiquement hostile aux professionnels de la finance »

À cet égard, le modèle fondé sur les commissions versées par les « fabricants de produits financiers » serait plus adapté car il n'opérerait aucune discrimination entre clients du fait de leur taille, la condition essentielle étant que le produit soit adapté à leur profil. Conformément aux exigences de la MIF2, les distributeurs ont élargi la gamme de solutions proposées aux clients : plus des deux tiers de ceux qui figurent dans l'échantillon de KPMG offrent des produits de tiers (modèle dit d'architecture ouverte), une proportion qui augmente sans cesse, sans incidence sur le TCO. Enfin l'étude montre que les distributeurs ont mis en place des systèmes de prévention et de gestion des conflits d'intérêts potentiels, allant parfois au-delà des exigences de la réglementation en vue de garantir la protection des investisseurs. Le 3 février, avant même sa publication, l'étude KPMG était sévèrement écornée par Better Finance, la Fédération européenne des épargnants et des usagers de services financiers, dont le siège est à Bruxelles.

Selon cet organisme à but non lucratif, les conclusions de KPMG sont trompeuses car ses propres calculs montrent que « les modèles de distribution basés sur des commissions coûtent aux investisseurs individuels jusqu'à quinze pour cent de leurs investissements en commissions de vente et génèrent

des conflits d'intérêts qui nuisent gravement à leurs performances ». La méthodologie serait entachée de graves faiblesses, parmi lesquelles le fait que le rapport n'a examiné que neuf pour cent de l'épargne financière des ménages de l'UE, omettant la plus grande catégorie de produits d'investissement de détail, à savoir l'assurance-vie et l'épargne-retraite (34 pour cent de l'épargne financière). Pour Better Finance, les commissions rétrocédées ne correspondent en rien à des « paiements pour conseils ». Il s'agit purement et simplement d'incitations à la vente de certains produits, avec comme preuve que les investissements « d'exécution uniquement » (c'est-à-dire vendus sans aucun « conseil ») produisent les mêmes commissions que ceux qui sont « conseillés », et qu'un produit qui serait conseillé mais non finalement souscrit ne rapportera aucune commission au « conseiller ».

Le principal effet de ce modèle est que les distributeurs vont promouvoir les produits d'investissement pour lesquels ils reçoivent des commissions « et plus elles sont élevées, mieux c'est ». Le Royaume-Uni et les Pays-Bas, présentés par KPMG comme un contre-exemple, sont réhabilités. Depuis le passage au système d'honoraires, les investisseurs sont devenus « plus sensibles aux coûts et mieux informés » de sorte que c'est dans ces pays que les fonds d'investissement les moins chers d'Europe ont été vendus. Loin d'être évincés du conseil par l'instauration de seuils d'éligibilité élevés, ils seraient de plus en plus nombreux à en bénéficier : au Royaume-Uni, un million de consommateurs supplémentaires ont eu accès à des conseils financiers en 2020 par rapport à 2017. Le « déficit de conseil » pour les moins riches ne s'est pas non plus matérialisé aux Pays-Bas, où l'on a constaté une augmentation de 43 pour cent du recours à des conseillers financiers indépendants entre 2014 (date d'entrée en vigueur de l'interdiction) et fin 2020.

Les différents arguments sont donc sur la table mais la balance semble fortement pencher aujourd'hui en faveur d'une

prochaine interdiction des rétrocessions, malgré la position prudente prise par l'Esma, l'autorité européenne qui assure la tutelle des marchés financiers. Dans un avis technique rendu en mars 2020, elle ne se positionnait à aucun moment en faveur d'une suppression du commissionnement au niveau européen, recommandant à la Commission de bien mesurer l'impact d'une telle décision et de s'intéresser aux actions à mener pour en contrebalancer les effets négatifs. La « radicalisation » de la Commission européenne semble contradictoire avec l'orientation libérale qu'on lui attribue et qui se traduit dans ses autres domaines d'intervention par la volonté d'élargir le choix des consommateurs en promouvant la concurrence.

Selon le président d'une importante association de conseillers libéraux en France, il existerait bien un consensus politique pour que la réglementation ne favorise pas un modèle par rapport à l'autre. Le système mixte, qui prévaut aujourd'hui pour 95 pour cent des habitants de la zone euro, avec une répartition des modes de rémunération adaptée aux spécificités culturelles de chaque pays, serait maintenu car il préserve la liberté de choix des professionnels comme celle des clients, sous réserve que ceux-ci soient clairement informés, avant la prestation de service, de la manière dont elle va être facturée. Pour lui, l'explication de l'intransigeance des autorités serait plutôt à rechercher du côté de la technostucture européenne qui serait devenue idéologiquement hostile aux professionnels de la finance et obsédée par la nécessaire « autonomisation progressive des particuliers dans leur rapport à l'investissement » comme le montre sa volonté de promouvoir le conseil impartial (*bias-free advice*) dans le cadre de la « EU Strategy for Retail Investors » en cours de déploiement. Il n'hésite pas à mettre en cause le profil de certains fonctionnaires bruxellois (personnes aisées et éduquées, familières des questions économiques et financières) qui les éloigneraient des attentes et préoccupations de l'investisseur lambda. ●

## La banque des artisans depuis 1856



Depuis 1856, la BIL est aux côtés des artisans qui font le Luxembourg et propose des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques. Découvrez-les sur [www.bil.com/artisans](http://www.bil.com/artisans) ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

**BIL**  
1856



# Chiaroscuro

Bernard Thomas

**À la Journée de l'Économie, Franz Fayot s'affiche radical chic, cite Gramsci et plaide pour la sobriété. Un contraste saisissant avec ses prédécesseurs. Reste seulement la question de la concrétisation politique**



L'historien anglais Adam Tooze et le ministre de l'Économie Franz Fayot

**Scorn** Des conférenciers luxembourgeois discourent dans un « international English » générique, et souvent balbutiant, devant un auditoire composé en large partie de fonctionnaires d'État et de représentants d'organisations patronales ; bienvenue à la Journée de l'Économie, une messe annuelle organisée par le ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce et la Fedil, « en coopération avec PWC Luxembourg ». L'invité d'honneur de l'édition 2022, Adam Tooze, était arrivé dès dimanche en provenance de New York et avait dîné avec le ministre Franz Fayot (LSAP). Son intervention de ce mardi ne manqua pas de piquant. Interrogé sur la fin du « paradigme néolibéral », l'historien anglais, enseignant à la Columbia University à Manhattan et tenant une chronique au *Guardian*, rappela à ses auditeurs « le dédain [*scorn*] » qu'ils inspiraient à une partie de la population, qui « n'aime pas les gens réunis dans cette salle ». Alors que les questions, prétendument neutres, de « gouvernance » économique sont en train d'être « repolitisées », les technocrates et leurs consultants seraient forcés de « légitimer leur prétention d'autorité », ébranlée par la crise financière.

La Journée de l'Économie fournit aux associés de PWC l'occasion de jouer aux maîtres de cérémonie, d'afficher leur intégration dans le tissu économique et leur proximité avec les décideurs politiques. Aux ministres de l'Économie successifs, elle permet de placer quelques messages programmatiques. En 2010, Jeannot Krecké rassurait son auditoire : « Parler des bonus des managers bancaires ou des paradis fiscaux, c'est une manière de calmer les gens. » Les « vrais enjeux » seraient tout autres, notamment la montée de la Chine : « Ils peuvent mettre un homme sur la lune, les Européens non ». En 2018, année électorale, Étienne Schneider s'offusquait de l'idée qu'on puisse penser à « limiter la croissance » : Demain, une autre croissance « hightech » serait possible, grâce à « la robotisation, la digitalisation et l'intelligence artificielle ».

**Sobre** Ce mardi, Franz Fayot affichait sa rupture avec la filiation productiviste (et affairiste) de ses prédécesseurs socialistes Jacques Poos, Robert Goebbels, Jeannot Krecké et Étienne

Schneider : « J'ai introduit le terme de 'sobriété' dans les discussions tripartites. Parce que je pense vraiment que nous devons fondamentalement changer notre manière de consommer, de produire, de penser notre économie. » Dimanche, lors de leur dîner, le ministre semblait avoir briefé Adam Tooze sur les arcanes de la Tripartite. Deux jours avant que la mécanique du modèle saute, l'hôte new-yorkais se déclarait admiratif de cette institution luxembourgeoise : « J'en comprends tous les inconvénients, et je connais l'histoire du corporatisme, mais que ne donneraient pas les Américains pour avoir aujourd'hui ce genre de rationalité dans leur processus de décision économique ! » Visiblement moins enthousiaste, Fayot avoua que, face aux souffrances du peuple ukrainien, les discussions au sein de la Tripartite lui seraient par moments apparues « surréalistes ». Pour conclure Fayot opta pour un peu de radical chic, citant la phrase (tellement usée qu'elle en est quasiment devenue un cliché) de l'intellectuel marxiste Gramsci : « Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres ».

En janvier 2020, le fraîchement nommé ministre de l'Économie avait annoncé une réorientation de la politique économique, expliquant vouloir donner la priorité à la protection du climat et de la biodiversité ainsi qu'à « la qualité de vie ». Deux mois plus tard, il fut happé par la gestion de la crise pandémique. Timidement, il tente aujourd'hui de relancer le débat. Lors d'une conférence en novembre, Fayot évoquait « la nécessité de changer nos comportements et nos modes de vie », avouant que cela aurait « évidemment des implications politiques de grande envergure ». Ce mardi, il désigna le Luxembourg comme « super sinner » climatique : « Nous vivons dans un système surchauffé, et le problème est systémique ». Or, il n'est toujours pas clair comment Fayot compte concrétiser ces grandes visions d'une économie durable. En attendant, on en reste au stade des discours.

**Temporalités** Le ministre a ainsi lancé Luxembourg Stratégie, qui doit développer des « scénarios de transition » dans une « approche prospective [...] ouverte et holistique ». Initiale-

ment placée sous la direction générale de Serge Allegrezza, Luxembourg Stratégie vient d'être directement rattaché au cabinet ministériel dont il doit alimenter le « soft power ». C'est donc Pascale Junker, une transfuge du ministère de l'Aménagement du territoire, qui se retrouve aujourd'hui à la tête de ce petit *think tank*, comptant au total trois fonctionnaires. Luxembourg Stratégie se situerait dans le prolongement d'un processus Rifkin qui se serait « essoufflé », estimait Fayot ce mercredi à la Chambre. L'initiative est décrite comme « complémentaire » à Luxembourg in Transition, le dada du ministre vert Claude Turmes. Sans parler du KlimaBergerRot, inventé à la va-vite par le Premier ministre libéral Xavier Bettel. Ces fabriques à fantaisies produisent une avalanche d'analyses (que personne ne lit) et mobilisent une armada de spécialistes et de communicants externes. Elles ont surtout l'avantage politique de néngager à rien.

Ce mardi, Adam Tooze a plaidé, lui, pour une « nouvelle temporalité », non plus prospective et à long terme, mais « au jour le jour » : « A short-termist approach to hitting targets of carbon emission reductions, quarter by quarter by quarter, relentlessly ». Il faudrait appliquer aux objectifs de décarbonation le même focus que le monde des affaires applique aux objectifs de recettes et de profit : « Total accountability on a quarterly basis ». Une approche qui rappelle la définition que donnait Max Weber de la politique : « Ein starkes langsames Bohren harter Bretter ». Face à un Tooze qui estimait que si le Luxembourg réussissait à contribuer à la très onéreuse recherche sur l'acier vert, le pays pourrait « sortir de l'Histoire heureuse », Fayot résuma tout le malheur de la Realpolitik : Évidemment il faudrait décarboner la sidérurgie, mais pour cela il faudra déjà « garder les *players* industriels au pays ».

**« People like us »** Le ministre disait avoir gardé « un souvenir vif » de sa première mission économique, qui restera longtemps sa seule. Au début mars 2020, accompagné du ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), il sillonnait une Italie asphyxiée par un nouveau coronavirus. « Nous étions supposés aller à Bologne, mais la ville fut déclarée *zona rossa*. Nous avons ensuite visité le Musée des Offices [à Florence] qui était complètement vide. Il n'y avait personne. C'était très agréable, mais pas vraiment normal. Nous croyions quelque part que le reste de l'Europe échapperait de manière miraculeuse au virus et que nous serions préservés. Deux semaines plus tard, le Luxembourg introduisait le premier confinement par arrêté ministériel, en court-circuitant le Parlement. »

Les réminiscences de ce voyage en Italie devaient illustrer les propos d'Adam Tooze, venu dissenter sur cette incapacité d'anticiper les crises et de s'y préparer. L'historien identifiait « une similarité troublante » entre le *meltdown* financier de 2008, la propagation du coronavirus en 2019 et la guerre en Ukraine en 2022, à savoir la difficulté de croire, même face aux évidences manifestes, « that something bad is about to happen... to people like us » : « Nous ne croyions pas que des gens comme nous puissent être bombardés par l'armée russe. D'où le choc quand c'est arrivé, l'implication étant que c'est le genre de chose qui arrive aux personnes en Syrie ou au Yémen. Nous ne croyions pas que des gens comme nous puissent mourir de maladies infectieuses. Peut-être en Chine, puisque c'est de là que, dans l'imaginaire européen, proviennent toujours les pandémies. Nous ne croyions pas non plus qu'une crise bancaire à grande échelle puisse survenir dans nos économies avancées. Cela pouvait arriver en Argentine ou en Russie, mais pas en dehors de la sphère des marchés émergents. »

**« Sweet spot »** Adam Tooze avait été prié par PWC de se concentrer moins sur les « problèmes » que sur les « solutions ». Il prit cette recommandation « pragmatique » à cœur et appela

« Vous ne voulez pas être l'Équateur faisant tout seul face au Covid. Vous ne voulez pas être l'Ukraine faisant toute seule face à la Russie. Vous ne voulez pas être l'Islande affrontant toute seule une crise bancaire. Vous voulez être le Luxembourg. »

Adam Tooze

à « faire les choses qui peuvent être faites dès maintenant », dont la régulation bancaire : « Imaginez les répercussions financières en 2020 si les Américains avaient dû composer avec des banques commerciales défailtantes comme en 2008 ». Alors qu'avant la pandémie, les faucons de la fiscalité luxembourgeoise se demandaient si « l'optimum » de l'intégration européenne n'avait pas été atteint ou dépassé « au regard de nos intérêts nationaux » (lire : ceux de la place financière), Adam Tooze estimait que le Luxembourg se trouvait « in a sweet spot ». Un petit pays aurait non seulement tout intérêt à être intégré dans des organisations plus larges, mais également à ce que celles-ci soient aussi fortes que possible. « Vous ne voulez pas être l'Équateur faisant tout seul face au Covid. Vous ne voulez pas être l'Ukraine faisant toute seule face à la Russie. Vous ne voulez pas être l'Islande affrontant toute seule une crise bancaire. Vous voulez être le Luxembourg. »

Lors de la Journée de l'Économie en 2019, Étienne Schneider avait déclaré ne pas partager « la grande méfiance intrinsèque par rapport aux investisseurs de pays tiers » : « Le Grand-Duché ne s'est jamais opposé à l'investissement de capitaux étrangers dans ses entreprises, même dans les entreprises publiques ». Et de citer fièrement la prise de participation de China Southern Power Grid dans Encevo, cinq mois plus tôt. Adam Tooze a rappelé ce mardi que les temps ont changé. « Nous ne pouvons plus considérer les relations commerciales privées avec la Chine – ou avec les États-Unis, si vous êtes Huawei – comme privées. Elles font désormais partie intégrante de la politique de sécurité, qui a toujours été placée en-dehors de la sphère de la politique démocratique », disait-il. Assis à ses côtés, Serge Allegrezza et Franz Fayot, respectivement le président et le ministre de tutelle de Post Group, auraient pu confirmer. En 2020, suite aux pressions de Washington et de Bruxelles, la Poste annula en dernière minute un contrat avec Huawei pour la fourniture du réseau mobile 5G. Pékin se montra peu amusé.

Alors que tous les yeux sont tournés vers Kiev, Marioupol et Tcherniguiv, les autorités chinoises viennent de placer la moitié de Shanghai, une ville de 25 millions d'habitants, en confinement. « If you are in the business of the global economy, then that's the story to watch », estimait Tooze. « Si la Chine perdait le contrôle sur la pandémie, si Omicron ravageait la population, les dynamiques politiques changeraient, à la *success story* [de la stratégie zéro-Covid] suivrait une machine du désastre qui bouleverserait l'économie mondiale, plus que ne l'a fait la guerre en Ukraine ». ●



Le directeur du Statec, Serge Allegrezza, ce mardi à la Journée de l'Économie



DIE KLEINE ZEITZEUGIN

# Die Aussteiger/Innen

Michèle Thoma



Die Marienkäfer  
fotos nehmen  
wieder zu

Wenn noch jemand ihr erkläre, wie die Ukraine aus dem Krieg aussteigen solle, werde sie nur noch Marienkäfer fotografieren. Die Journalistin postet ein Marienkäferfoto, wahrscheinlich das erste einer langen Serie.

Die Marienkäferfotos nehmen wieder zu, die Katzen- und Hundefotos, Bäume in der Frühlingsblüte, Selbstgebackene-Kuchen-Aufnahmen und Aperol Spritz auf Terrassen. Und Kunst, jede Menge Kunst, selbst gemachte und nicht selbst gemachte. Nicht mehr immerzu Flüchtende vor Chagall-Häusern, aus denen es lodert. Mampfende die von einem Schiff in die Kamera winken, Humpen heben. Prost. Nicht mehr nur blaugelbe Fahnen, blau gelb gestrichene Betonblöcke und Parkbänke und blaugelbe Klamotten-Kombinationen und blaugelbe Fan-Posts. Langsam rinnen die strategischen Analysen aus, die marxistischen Experten geben zwischen-durch den Geist auf, ein kleiner Waffenstillstand zum Verschnauften, die Feldherren vor den Computern ermatten. Einer, der von 'Trotzkist\*innen Stalinist genannt wird taucht nach einer FB-Sperre wieder auf, er postet einen katholischen Kreuzgang aus einer pastellfarbenen Kleinstadt.

Andere reiben sich die Augen, wie sie feststellen, dass Erleichterung sie befällt, wenn Schießschartenauge Jo die Szene betritt. Das ist so Kindheit. Uff, wir sind bei ihnen. Mit ihnen. Sie mit uns. Auf unserer Seite. An unserer Seite. Uff.

Es ist wieder so einfach. Der Film ist einfach. Die Männer sind Männer, und die Frauen sind Frauen,

Endlich wieder alle  
Daumen hoch, alle Likes  
und alle sind gegen das  
Böse, was gibt es Besseres?

nämlich weinend und weglauend mit Kindern vor Männern. Die Männer sind Kämpfer und Krieger und die Frauen sind Mütter. Es gibt wieder Heimat, Helden, und das ist voll ok, ausnahmsweise, weil mit westlichen Werten, und wegen westlicher Werte. Es geht um Freiheit. Den Bösen geht es zwar auch um Freiheit, auch sie wollen unbedingt befreien, aber das ist nur ein übler Trick.

Die Zuschauer\*innen hier sind sich einig, eins. Endlich alle eins. Die Ukraine ist geeint und der Wertewesten ist geeint, gerührt von sich selber. Endlich können wir Wertewessis wieder wen gut finden. Eindeutig gut. Absolut gut, das hat es schon lange nicht mehr gegeben. So wie Hollywood, aber in echt, real, auf dem Bildschirm, der Schauspieler ist in echt. Endlich wieder alle Daumen hoch, alle Likes und alle sind gegen das Böse, was gibt es Besseres?

Aber dann ist auch wieder genug. Einmal muss genug sein. Wir können uns nicht den ganzen Tag das anschauen. Das hält kein Mensch aus. Wir haben gerade Corona hinter uns. Und vor uns. Die Hölle von Mariupol. Leichen in den Straßen. Das gab es doch gar nicht mehr. Das war doch was von früher.

Das geht jetzt schon einen Monat so. Der Krieg ist ein Monat alt, sagen sie im Fernsehen. Der Krieg hat schon so eine Art Geburtstag. Der Krieg dauert schon so lang. Wenn man Freund\*innen anruft, geht es schon nicht mehr gleich um Krieg. Vielleicht gar nicht mehr. Als wäre er gar nicht mehr da. Er gehört schon so dazu. Er ist eben da. Aber eben nicht hier. Wir sind schon an ihn gewöhnt. Wir sind schon geimpft gegen ihn.

Krieg ist auch langweilig, im Fernsehen. Ist ein Stellungskrieg jetzt, so einer kommt nicht von der Stelle. Schaut alles gleich aus. Nichts schaut gleicher aus als zerbombte Städte. Als diese Städteskelette. Im Tode sind alle gleich. Die Frauen und in die Kinder schauen so gleich aus. Alle so blass. Und dann weiß man schlussendlich nie, was wirklich läuft, nicht einmal die Journalist\*innen vor Ort.

Als wäre nicht alles kompliziert genug, rundherum. Jemand haut jemand eine runter, im Fernsehen, in Amerika, wo gerade die Werte zelebriert werden. Ist das macho? Oder ist er auf der Seite der Schwachen, ein Edler? Und wer darf welche Haartracht tragen um das Klima zu retten? Wer darf was liken, spielen, singen, anziehen, und wer bestimmt darüber? Daumen hoch oder NoGo? Vielleicht eine Wertekommission?

Und was ist das für ein Statement, wenn eine Rakete Vulvenform hat? Und soll Gagarin eingepackt oder ausgepackt werden, soll Gagarin einpacken müssen? Das Weltall lacht, es hat gut lachen. Ruhe! fleht es aus Bildern von Wolken, Flüssen, Märzbechern, Ruhe! ●

DROIT DE RÉPONSE

## « Propos diffamatoires »

En tant que ministre compétent, je tiens à réfuter les propos diffamatoires tenus par Me Francoise Nsan-Nwet, se résumant dans un procès d'intention, dans l'article intitulé « L'insupportable deux poids deux mesures » publié au Land en date du 25 mars 2022.

Les ressortissants de pays tiers non ukrainiens, y inclus les ressortissants africains, ne sont nullement discriminés au niveau de la procédure de protection temporaire effectuée à la Direc-

Le ministre de  
l'Immigration et de  
l'Asile, Jean Asselborn,  
réagit à l'article  
« L'insupportable deux  
poids deux mesures »

(d'Land du 25 mars)

tion de l'immigration du ministère des Affaires étrangères et européennes. Les concernés sont convoqués, tout comme les ressortissants ukrainiens, sur base des fiches d'informations reçues, à travers un système de rendez-vous dans les locaux de la Direction de l'immigration pour introduire et se voir analyser leur demande de protection temporaire. Pour les ressortissants non ukrainiens qui ne parlent ni l'ukrainien, ni l'une des langues officielles du Grand-Duché, la disponibilité d'un interprète doit être garantie ; d'où la possibilité d'un léger retard pour certains dossiers lorsque, pour des raisons de bonne gouvernance administrative, les concernés sont convoqués de manière regroupée en fonction de la disponibilité d'un interprète.

À ce jour, il n'y a pas encore eu de refus de la protection temporaire de la part du Luxembourg dans le chef de ressortissants africains en provenance de l'Ukraine.

La Décision d'exécution du Conseil du 4 mars 2022 déclenchant le mécanisme de protection temporaire au niveau européen et en précisant les modalités dispose que la protection tempo-

raire s'applique également aux ressortissants de pays tiers autres que l'Ukraine, pour autant qu'ils peuvent établir qu'ils étaient en séjour régulier en Ukraine avant le 24 février 2022 sur la base d'un titre de séjour permanent en cours de validité, et qui ne sont pas en mesure de rentrer dans leur pays d'origine dans des conditions sûres et durables. Dans ce contexte, le gouvernement luxembourgeois a pris la décision d'étendre la protection temporaire également à d'autres personnes qui ne sont pas en mesure de rentrer dans leur pays d'origine dans des conditions sûres et durables, y inclus pour des personnes ayant séjourné temporairement en Ukraine.

Soulignons finalement que la décision de déclencher le mécanisme de la protection temporaire sur base d'une directive de 2001 s'inscrit dans la volonté de pouvoir gérer au mieux et dans des délais très courts un afflux massif sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce choix politique ne remet nullement en cause la reconnaissance que l'Ukraine s'est faite agresser, car cet élément relève d'une certitude politique et juridique incontestable : L'Ukraine est agressée par la Russie. ● Jean Asselborn

ZU GAST

# Stiefkind ländlicher Raum

Das ist kein Aprilscherz. Leider! Der ländliche Raum Luxemburgs ist dabei, zum Stiefkind der Nation zu verkommen.

Nicht nur in Sachen Wohnungsbau hat Luxemburg seit Jahren mit einem großen Mangel an bezahlbarem Wohnraum zu kämpfen, sondern es besteht auch eine akute Flächennot sowie ein Mangel an ausgewiesene Aktivitätszonen für kleine und mittelständische Betriebe, um deren Fortbestand und somit Arbeitsplätze sichern zu können.

Während in den dichter besiedelten Regionen Luxemburgs immer neue, große Wohngebiete und Industriezonen scheinbar problemlos entstehen, erweist sich die Ausweisung von zusätzlichen Flächen in ländlich geprägten Regionen für Wohnungsbau und die wirtschaftliche Entwicklung als schwierig. Die in den sektoriellen Leitplänen ausgewiesenen Flächen für Aktivitätszonen, vor allem im Osten des Landes, sind nur ein Tropfen auf den heißen Stein. Sie reichen nicht einmal annähernd, um die Bedürfnisse der bestehenden Betriebe zu decken. Und solche, die erst in der Zukunft entstehen mögen, wurden bei den Leitplänen wohl gänzlich vergessen.

Die Problematik ist altbekannt. Viele bestehende Unternehmen sind auf der Suche nach einem geeigneten Standort und den dafür benötigten Flächen. Allein in drei Gemeinden im Osten des Landes gibt es rund 30 Betriebe, die auf der Suche nach Flächen in Gewerbegebieten sind. Einige von ihnen sind in Ortschaften angesiedelt, inmitten von Wohnhäusern, und haben keine Möglichkeit, ihre Aktivitäten zu erweitern oder sich außerorts anzusiedeln. Nicht etwa, weil es am Willen fehlen würde...

Die Liste der Auflagen von Seiten des Umweltministeriums für die Ausweisung von zusätzlichen regionalen Industriezonen ist lang. Anstatt sich der Bedürfnisse der Unternehmen anzunehmen und pragmatisch zur Lösungsfindung beizutragen, spielt das Ministerium auf Zeit und fordert Studien über Studien, mit dem Resultat, dass wir über exakte Ist-Zustände zur Flora und

Fauna in den Zonierungen verfügen, aber bis heute keine zusätzlichen Flächen erschlossen wurden.

Stéphanie Weydert ist  
Generalsekretärin der  
CSV

Die weniger dicht besiedelten Regionen im Norden und Osten des Landes werden langsam, aber sicher zum Museum in der Natur und als Kompensationsflächen im Namen des Naturschutzes missbraucht. Jedes Baugebiet, das im Westen, Süden oder Zentrum entsteht, muss irgendwo kompensiert werden. Welche Gegenden eignen sich dazu besser, als die ländlichen Regionen des Großherzogtums? Kompensierungsmaßnahmen sind wichtig, aber warum man Letztere nicht in der Nähe der besagten Wohnsiedlungen umsetzt und somit mehr natürliche Lebensräume für Mensch und Tier vor Ort schafft, bleibt ein Rätsel.

Naturschutz und Einhaltung der Klimaziele sowie das Wohl der Menschen und der wirtschaftlichen Bedürfnisse können sehr wohl miteinander harmonieren und sollten gemeinsam gefördert werden. Man denke an die Kreislaufwirtschaft und die Schaffung von nachhaltigen Aktivitätszonen. Luxemburg braucht in jedem Fall eine starke Wirtschaft mit diversifizierten Betrieben in allen Regionen, um so überall im Land zukunftsfähige Arbeitsplätze zu sichern und zu schaffen.

Arbeiten nahe am Wohnort bedeutet für viele Menschen kürzere Arbeitswege. Vielen wird sich somit die Möglichkeit auftun, auf den öffentlichen Transport zurückzugreifen. Ganz nebenbei steigert sich die Lebensqualität, wenn man nicht täglich Stunden im Auto und in Staus verbringen muss und kurz nach Feierabend zu Hause ist. Den Klimazielen werden wir somit auch näherkommen. ● Stéphanie Weydert,

D'GEDICHT VUN DER WOCH



## Kollateralschied

Jacques Drescher

De Müsli gëtt méi deier;  
De Bausch, deen dréit e Kask.  
Den Turmes, dee vernäipt sech  
V'rum Krössus Elon Musk.

De Jang ass demokratesch;  
En haasst elo de Russ.  
Da flitt en alt op Dubai,  
Wou d'Fra nach kache muss.

Den Index, deen ass helleg.  
„Et geet elo déck duer!“ –  
Sou soten d'Syndikater.  
Da gëtt en agefruer.

Eis Bankeplaz ass oppen;  
Um Findel steet en Jet.  
Milliarde si verschwonnen.  
Wann d'Yuriko déi hätt!



PHOTOGRAPHIE



Posthume

Pour sa cinquième participation aux Rencontres d'Arles (du 4 juillet au 25 septembre), Luxembourg, par l'entremise de Lët'z Arles fait un double pas de côté. L'exposition change de lieu, passant de la Chapelle de la Charité à l'espace Van Gogh, mais surtout présente un artiste photographe qui ne pourra pas assister à son vernissage : Romain Urhausen est mort l'année dernière. Il avait pourtant été choisi de son vivant par un jury qui voulait mettre en avant une œuvre plus historique et patrimoniale que lors des précédentes éditions. Il avait été un temps question de Steichen, voire de trimballer la *Family of Man*, mais l'entreprise était trop coûteuse et risquée pour être réellement prise au sérieux. Patrimonial, Romain Urhausen (1930-2021) l'est très certainement, comme l'avait déjà montré la grande exposition que lui avait consacrée le Centre national de l'audiovisuel en 2016. À l'annonce de sa sélection (en avril 2020, l'exposition aurait dû avoir lieu en 2021), l'artiste s'était réjoui et avait commencé de fructueux échanges avec le

commissaire de l'exposition Paul di Felice. Finalement, c'est sans lui que le travail de préparation s'est poursuivi avec un comité artistique composé d'experts des photographies française et allemande pour enrichir le propos. En effet, Romain Urhausen (photo : autoportait, collection CNA) a été proche des mouvements humaniste français et *subjektiv* allemand dans les années cinquante et soixante, empruntant et synthétisant leurs esthétiques respectives. *En son temps*, le sous-titre de l'exposition renvoie à la complicité qu'il a eue avec ses pairs internationaux. Vie quotidienne, travail industriel, photographie expérimentale ou figures féminines jalonnent ainsi l'exposition. [fc](#)

LITTÉRATURE

Prix Servais

Depuis trente ans, le Prix Servais récompense l'ouvrage littéraire le plus significatif paru au Luxembourg au cours de l'année précédente. Doté de 6 000 euros, le prix est attribué par un jury indépendant, cette année sous la présidence de Jeanne E. Glesener. Cinq livres ont été présélectionnés pour l'édition 2022, reflet de la diversité de la production littéraire : Guy Helmingier, *Lärm* (capybarabooks) ; Paul Mathieu, *À bord* (Éditions Phi) ; Jean Portante, *Frontalier* (Hydre Éditions) ; Jeff Schinker, *Ma vie sous les tentes* (Hydre Éditions) et Nora Wagener, *Was habe ich verpasst* (Éditions Guy Binsfeld). Le résultat sera annoncé en mai prochain. [fc](#)

Voyages littéraires

Professeure de littérature comparée à l'université de Luxembourg, journaliste et essayiste, Corina Ciocârlie n'aime rien tant que la géographie littéraire, le passage de frontières, les traces des lieux dans les livres et l'inverse. Elle publie en quelques mois deux ouvrages dans cette lignée. *Europe Zigzag* (Signes et balises) parcourt le Vieux continent à coup d'extraits littéraires, de citations et de photos. Comme dans un petit atlas, elle nous emmène dans la Rome de Stendhal ou le Prague de Umberto Eco. On suit Joseph Conrad et Virginia Woolf à Londres, Péric et Maupassant à Paris ou Pessoa et Tabucchi à Lisbonne. Avant de terminer, comme il se doit d'un périple à Ithaque avec Gilles Ortlieb, Corina Ciocârlie fait un détour par Differdange et Jean Portante. Façon d'annoncer l'autre ouvrage, *Differdange est un roman*, un tour guidé par les personnages des romans de celui qui ne voulait surtout pas y mourir. À la manière des livres-cartes qui se déplient, on passe d'un quartier à l'autre en



suitant Jean Portante au café Dipp, au Parc Gerlache à l'usine Hadir, mais aussi à Luxembourg, Esch et Wiltz et, plus loin à San Demetrio, terre natale de sa mère. C'est édité par la ville de Differdange qui fait des efforts pour être vivante culturellement (lire aussi en p. 15). [fc](#)

SCÈNES

Comprendre le théâtre

Mieux comprendre, pour mieux agir. Telle est l'idée derrière la série d'états des lieux sectoriels, que le ministère de la Culture a lancée sur base de la recommandation du Kulturentwëcklungsplang (KEP) dans le but de favoriser une politique culturelle basée sur des éléments factuels. État des lieux Théâtre est le premier ouvrage de cette nouvelle série de publications thématiques défrichant peu à peu le monde culturel luxembourgeois. Il comprend un inventaire réalisé par Josée Zeimes (par ailleurs collaboratrice du *Land*), sur les 2018 et 2019, un compte-rendu des Assises sectorielles (juin 2021) et de la remise des premiers Theaterpräisser (septembre 2021), des statistiques les plus récentes et un répertoire des créations théâtrales des dernières saisons. Un des intérêts de cette publication est de donner la possibilité d'examiner les institutions, leur budget, la taille de leur salle et de leur équipe. Pour ce que ça vaut comme comparaison, on constatera ainsi que le Kinneksbond de Mamer travaille avec moins de 2 500 euros par siège, alors que le Escher

Theater est doté de 8 000 euros par siège, le TNL, de 10 000 et les théâtres de la Ville de Luxembourg bénéficient de 14 000 euros par siège. En restant dans les chiffres, on apprend aussi que les théâtres et les structures conventionnées totalisent 318,5 salariés en équivalents temps plein, chiffre qui ne comprend évidemment pas les intermittents. Avec plus de 200 créations en quatre saisons par une soixantaine de metteurs et de metteuses en scène, le répertoire des quatre dernières saisons de création montre la diversité des textes, des lieux, des langues et des formes théâtrales. Il manque sans doute à cet ouvrage des lieux, des perspectives d'avenir ou des recommandations. Les prochaines assises s'en chargeront sans doute. [fc](#)

ARCHITECTURE



Guerre et Paix

Fondé en 2002 dans le giron d'Editpress, le magazine *Adato* consacré à l'architecture a été repris en 2017 par Point Nemo, la maison d'édition d'Anna Valentiny. Sous son impulsion, le périodique a changé de forme (Studio Polenta en signe la maquette) et de fond

pour s'ouvrir à d'autres domaines tels que les beaux-arts, le cinéma et le théâtre, à travers des discussions critiques, des recherches, des essais et des reportages, mettant l'architecture en relation avec un contexte socio-politique. Nouveau changement cette année, le magazine devient une collection de livres. « Le format éphémère du magazine ne convenait plus au contenu qui se veut plutôt une série à collectionner, à ressortir de temps en temps de l'étagère et à relire dans un autre temps et un autre contexte », relate l'éditrice. *Adato* s'offre désormais une couverture rigide et une qualité d'impression et de finition plus durables (et double son prix pour atteindre 20 euros, ce qui reste très acceptable vu la qualité de la publication). Après *Architecture et projection*, *Architecture et médecine*, ou *Architecture et voyages*, le nouveau numéro paru ce 1<sup>er</sup> avril est on ne peut plus ancré dans l'actualité, avec la thématique *Architecture, guerre et paix* (la photo de couverture est extraite du film *Le Regard d'Ulysse* de Theo Angelopoulos, 1995). On y trouve notamment une très belle contribution de l'architecte et artiste Benjamin Softić autour des *Spomeniks*, ces monuments commémoratifs installés en Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale. [fc](#)

MÉDIEN

Allgemeiner Rückgang

Zeitungen, Radio, Fernsehen, aber auch die Webseiten der

etablierten Medien werden weniger genutzt. Oder wurden es jedenfalls zwischen September 2021 und Januar 2022, als TNS Ilres eine Bevölkerungss Stichprobe ab 15 für die in diesem Jahr befragte. Bei den Tageszeitungen lag sie (in Klammern die Änderung gegenüber der Erhebung vom zweiten Halbjahr 2021) für das *Wort* bei 22 Prozent (-1,6 Prozentpunkte), gefolgt von *L'Essentiel* (16,6%, -1,7 PP), *Tageblatt* (4,9%, -1 PP), *Quotidien* (2,3%, -1 PP) und Zeitung (0,6%, -0,8 PP). Bei den Wochenzeitungen erzielte *Télécran* elf Prozent (-0,6 Prozentpunkte), gefolgt von *Revue* (6,7%, -1,7 PP) und *Contacto* (6,7%, -1,3 PP). Die Reichweite des *Land* wurde mit drei Prozent gemessen, ein Rückgang um 0,6 Prozentpunkte. Für keinen Radiosender wurde ein Reichweitzuwachs verzeichnet. *RTL Radio* (28,7 Prozent) wurde offenbar am meisten gehört, aber bei einem Rückgang um 0,5 Prozentpunkte. Es folgen *Eldorado* (14,4%, -0,3 PP), *L'Essentiel Radio* (9,6%, +/- 0), das deutschsprachige *RTL* (6,3%, +/- 0) und 100,7 (3,8%, - 1,1 PP). Für *RTL Télé Lëtzebuerg* wurden 17,5 Prozent ermittelt (-1,7 Prozentpunkte). Die einzige Webseite mit leicht höherer Reichweite ist *100,7.lu*: Zwei Prozent sind 0,3 Prozentpunkte mehr als bei der letzten Erhebung. Die größeren Seiten büßten ein: *rtl.lu* (38,1%, -1,1 PP), *lessentiel.lu* (25,8%, -1,7 PP), *wort.lu* (17,5%, -0,8 PP), *tageblatt.lu* (4,7%, -0,4 Dass verschiedene Tageszeitungen auch als E-Paper erscheinen, hat lediglich beim Wort die „konsolidierte“ Reichweite um mehr als zwei Prozentpunkte gegenüber allein der gedruckten Ausgabe auf 24,5 Prozent erhöht. [pf](#)

14

KULTUR

Land

01.04.2022

ART CONTEMPORAIN

Jamais deux sans trois

Kevin Muhlen, directeur du Casino Luxembourg et commissaire de l'exposition qui s'ouvre se vendredi soir, est un fidèle. Il noue des collaborations à long terme avec des institutions internationales (à Montréal notamment), poursuit des thématiques à travers plusieurs expositions (l'art contemporain avec le son, la musique) et accompagne des artistes sur la durée. *The Everted Capital (Katabasis)* sera la troisième exposition monographique de Fabien Giraud et Raphaël Siboni. En 2014, le duo avait présenté *The Unmanned*, puis, en 2018, l'exposition *2045-1542 (A History of Computation)* et le Casino Luxembourg a suivi leur travail en développant un vaste réseau de coproductions et de partenariats avec de nombreuses institutions. Les deux artistes, qui se sont rencontrés sur les bancs de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris (ENSAD) et collaborent depuis leur passage au Fresnoy (Studio national des arts contemporains) en 2007, puise dans les techniques du cinéma et des nouvelles technologies tout en les questionnant. Ils sont coutumiers des projets démesurés qui transforment radicalement les espaces d'exposition. Et cette nouvelle exposition ne fait pas exception (photo du montage : Sven Becker):

Percé verticalement du grenier au sous-sol, le Casino présente à chaque étage des éléments ayant servi aux différentes fictions qui composent les films des artistes. Depuis dix ans, le duo travaille sur une œuvre composée de films, de performances et de sculptures dressant ainsi une fresque à la fois historique et futuriste autour de notre rapport au temps, aux matières et à la vie. Les nombreux films qu'ils ont réalisés s'interrogent sur le sens à donner à ce qui est à venir, une période qui, bien que façonnée par un présent bien réel, est éternellement un produit de l'imagination. Logique de valeurs et d'échanges, écosystème d'après l'humain, Fabien Giraud et Raphaël Siboni créent une œuvre protéiforme, comme un monde en soi qu'il faudra appréhender en prenant le temps de la découverte, de la lecture et en y retournant pour le savourer peu à peu.

La catabase est un motif récurrent des épopées grecques, traitant de la descente d'un héros dans le monde souterrain, épreuve initiatique s'il en est. Et c'est bien cette descente en strates que propose l'exposition *The Everted Capital (Katabasis)* qui dure jusqu'en septembre. La dernière phase de cette vaste entreprise présente l'intégralité des films et objets qui composent *The Unmanned*, mais le Casino Luxembourg est aussi le lieu du tournage du premier plan d'un épilogue. Ainsi, pendant toute la durée de l'exposition, les espaces du Casino deviennent le lieu d'une fiction concrète où s'alignent les différentes couches de la recherche des artistes. [fc](#)





KULTURJAHR 2022

# Neues sehen mit Augenbinde

Franziska Peschel

Das letzte Hotel in Differdingen hat im Januar endgültig geschlossen. Die Aussichten auf Besucher sind gering, der Ruf schlecht. Die Kulturhauptstadt soll Luxemburgs drittgrößte Stadt in ein neues Licht rücken und die Differdinger zur Kunst bringen

Plätscherndes Wasser, eine Katze miaut, unter den Füßen glatter Asphalt, ein Bordstein, Holzbohlen. Dann Kies, Sand, schließlich Gras, das Plätschern wird lauter. Chantal Sabattini ist sich fast sicher, sie steht an einer bestimmten Stelle am Weiher. Chantal Sabattini lebt seit 26 Jahren in Lasauvage, kaum 70 Meter von der kleinen Kirche Sankt Barbara entfernt. So wie heute hat sie ihre Umgebung noch nie wahrgenommen. Es ist ein Sonntag im Februar, die Sonne noch ein seltener Gast, sie wärmt kaum und kommt spät in das schmale Tal. Alisa Oleva zieht bunte Seidentücher aus ihrem Rucksack und verteilt sie an die acht Menschen vor der Kirche. Alisa Oleva trägt Pink und Hellblau, Glitzerlichtschatten und viel Energie im Gepäck. Vier der acht Workshopteilnehmer tragen ab jetzt eine Augenbinde, überlassen ihren Sehsinn jeweils einem anderen. Alisa Oleva ist Walking Artist. Ihre Kunst ist das Gehen und die versucht sie heute zu vermitteln. Sieben Teilnehmer hat der „Walkshop“ in den Differdinger Ortsteil Lasauvage gezogen, Chantal Sabattini war schon dort. Als sie die Augenbinde abnimmt, sieht sie sich um und steht mitten im Park, nicht am Weiher. „Die Erfahrung, ohne etwas zu sehen, durchs Dorf zu gehen, war nicht so, wie ich das erwartet habe. Das war sogar ein wenig verstörend“, sagt sie. Drei Stunden Workshop rund um die Kirche, Chantal Sabattini ist das in guter Erinnerung geblieben. „Es war eine kollektive Erfahrung, das durften wir jetzt ein paar Jahre nicht. Man lernt unheimlich viele Leute kennen, die man sonst nie kennengelernt hätte. Das wird einem geschenkt. Für Erwachsene gibt es normalerweise nicht so viele Workshops.“

Der Workshop ist Teil des Esch2022-Projektes *Desire Lines*, geleitet von Schauspielerin, Theaterregisseurin und -autorin Claire Thill. Sie erklärt: „Eine *Desire Line* ist ein Wunschkpfad, man kann auch Trampelpfad sagen. Ein Weg, der nicht geplant ist von einem Urbanisten. Er entsteht dadurch, dass Menschen ihn immer wieder betreten, weil er eine Abkürzung ist oder eine schönere Route. Er drückt den Wunsch der Einwohner aus. Wir wollen uns mit den Wünschen der Einwohner beschäftigen und diese mit dem Gehen verbinden.“ Dafür hat Claire Thill vier Künstler verschiedener Disziplinen zusammengetrommelt, eine von ihnen ist Alisa Oleva, Walking Artist in London. Drei Rechercheresidenzen, Workshops, viele Gespräche, eine Performance – *Desire Lines* ist eines der Esch2022-Projekte, die Differdingen dieses Jahr aufleben lassen sollen.

Es ist Januar. Die Entscheidung schon gefallen, die Gemeinderatzzustimmung nur noch Formsache. Das einzige Differdinger Hotel wird eine Seniorenresidenz. Für rund zwölf Millionen Euro kauft die Gemeinde es dem Betreiber ab, der erst seit zwei Jahren im Geschäft ist. Das Vier-Sterne-Hotel „Gulliver Tower“ ist 2019 eröffnet worden, sollte in seinen 45 Zimmern im Stadtzentrum internationale Gäste beherbergen. Doch die kommen nicht. Auf Lockdown folgte Konkurs und schließlich besagte Gemeinderatssitzung und Verkauf. Der „Gulliver Tower“ hatte ein schlechtes Timing und Differdingen auch ohne Pandemie wenig Attraktivität für Besucher. Das einzige Hotel in Luxemburgs drittgrößter Stadt ist tot, Hoffnungen auf Besucher mit ihm begraben, die Fassaden schmutzig, das Werk der Arbed tüchtig. Durchweg negative Schlagzeilen bestimmten zuletzt den Blick auf Differdingen. Ein Überfall Anfang des Jahres, die Kunden bleiben den Geschäften fern, weil sie sich im Stadtzentrum nicht sicher fühlen. Polizeikontrollen, Drogenhandel, Lärm, Vandalismus. Daran wird auch Esch2022 vorerst nichts ändern. Doch sollen die Projekte den Differdingern eine Perspektive öffnen – durch einen Zugang zur Kultur und gemeinsame Erfahrungen. Differdingen ist eine der elf Südge-meinden, die durch Esch2022 kulturellen Aufwind erhalten sollen.

Mit der Pandemie sind die Besucherzahlen des Aalt Stadhaus eingebrochen. Das von der Gemeinde geführte Kulturhaus ist auf Comedy

spezialisiert. „Wir haben echt Probleme, Leute zu bekommen“, sagt Lynn Bintener, Projektkoordinatorin für Esch2022 bei der Gemeinde. Das liegt nicht nur an der Pandemie, vermutet sie. „Die steigenden Preise überall, die Leute überlegen sich das zweimal und kommen nicht.“ In diesem Jahr könnte es aufwärts gehen, doch Esch2022 hat ein Marketing-Problem. Vom Workshop vor ihrer Haustür hat Chantal Sabattini über eine befreundete Tänzerin erfahren. „Es schien mir, als sei das nur für Insider

die Leute sehen einfach, dass da was passiert, und interessieren sich“, sagt Lynn Bintener. Zurzeit wird der alte Bauernhof Lommelshaff in der Innenstadt umgebaut. Lange war seine Zukunft Streitthema in Differdingen. „Viele Anwohner haben angerufen. Was passiert gerade auf dem Lommelshaff?“ Das Lommelshaff soll eine der Spielstätten von Esch2022 werden, im Hof steht nun ein Pavillon, Ausstellungen und Workshops sollen hier Besucher hinziehen. Auch über dieses Jahr hinaus soll dieser Ort er-

halten bleiben. „Es soll eine grüne Oase mitten in Differdingen werden“, sagt Lynn Bintener.

Die Kulturhauptstadt erlaubt Differdingen einen größeren Projektumfang als in anderen Jahren. Der Geldbeutel sitzt lockerer. Das Budget für Kultur wurde für dieses Jahr von normalerweise 2,5 Millionen auf gute 4,5 Millionen Euro hochgeschraubt. Die Gemeinde finanziert damit auch einige Projekte, die von der Esch2022-Kommission zwar abgelehnt wurden,

„Die Kirche ist ein Renner. Die Leute wollen da alle hin. Sie kommen einfach rein, und fragen nach: Hier ist jetzt ein Tanzworkshop?“

Es ist Januar, der Kirchenboden mit schwarzem Tanzteppich aus PVC ausgelegt. 16 Füße in schwarzen und weißen Socken folgen den Anweisungen von Ioanna Anousaki. Sie gehören den jungen Tänzern und Tänzerinnen vom Differdinger Turn- und Tanzverein FlicFlac, die heute den Barock kennenlernen. Mit dem Projekt *DifferDanceDays* will das Luxembourg Collective of Dance (LuCoDa) die Geschichte des Tanzes aufarbeiten, vermittelt Stile verschiedener Epochen an Leute, die sich damit noch nie beschäftigt haben. Rhiannon Morgan, eine der beiden Projektleiterinnen, sagt: „Man ist daran gewöhnt, Tanz auf der Bühne zu sehen. Das sorgt für eine große Distanz, und dafür, dass die Leute leider etwas zögerlich sind, wenn es darum geht, ein Tanzstück zu besuchen. Also haben wir uns gesagt, warum nicht den Tanz zu den Leuten bringen.“ Vier Workshops, unter anderem mit FlicFlac und einem Differdinger Karateverein, Performances in Bussen und an Haltestellen stehen auf dem Programm, schließlich im Oktober der Abschlussball im Stadhaus. Lynn Bintener hofft: „Davon kann das Stadhaus vielleicht profitieren. Die Vereine kommen dann hier hin – Differdinger, die vielleicht noch nie hier im Stadhaus waren.“

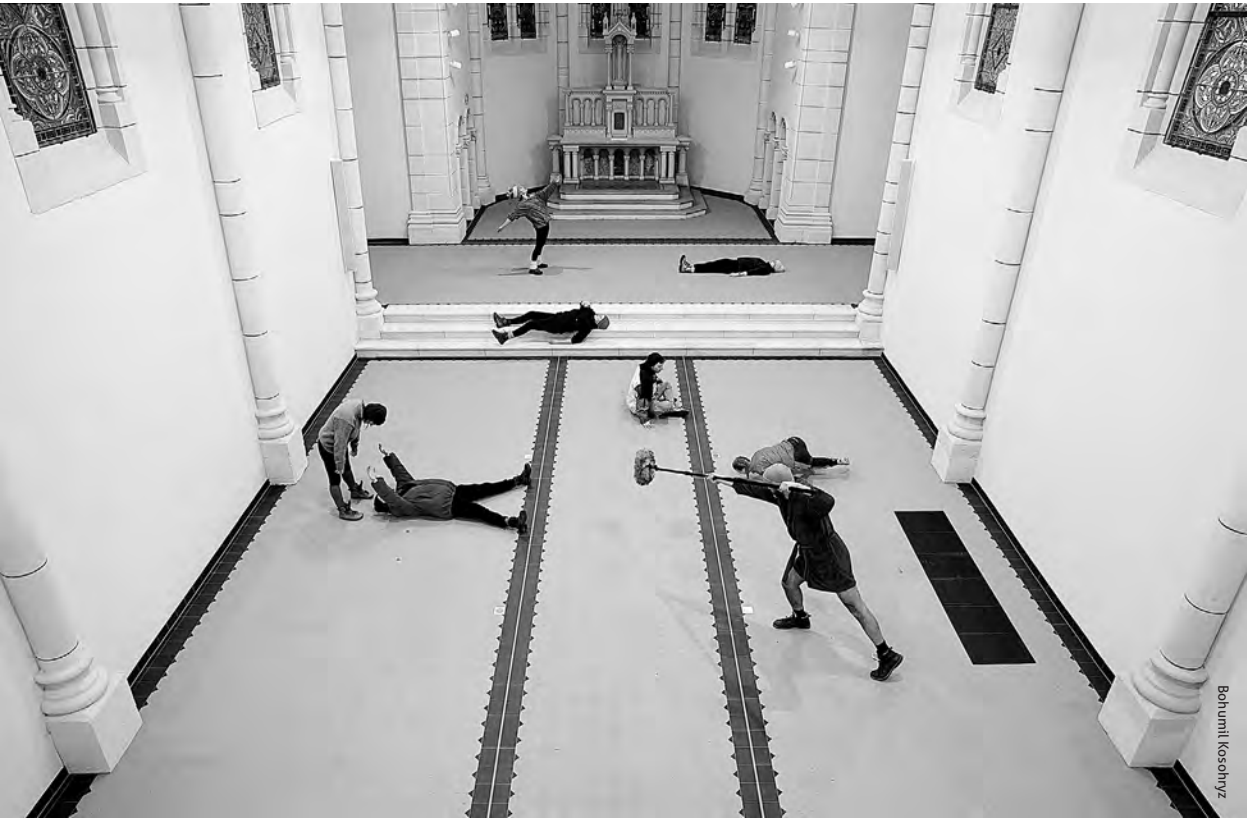
Claire Thill und *Desire Lines* haben einen anderen Ansatz, um Leute einzubinden. „Unsere Leidenschaft ist das Gehen und das ist etwas, das jeden betrifft“, sagt sie. „Die Erfahrungen sind alle anders. Über diese Erfahrung kann man sich austauschen. Ich hoffe, dass wir verschiedene Perspektiven öffnen können.“ Für das Projekt hat Claire befreundete Künstler verschiedener Disziplinen ins Boot geholt. Alisa Oleva hat das Gehen zu ihrer Kunst gemacht, Performance-Künstlerin Clio Van Aerde lief die ganze Grenze Luxemburgs für ein Projekt ab. Auch Claire Thill beschäftigt sich lange schon mit dem Thema. „Das Gehen ist immer in meinem Kopf drin. Ich habe schon Projekte gemacht übers Gehen, auch in der Kunst. Vor einigen Jahren war ich in Wroclaw und da ist alles voller *Desire Lines*. In Luxemburg überhaupt nicht. Ich finde, das ist auch repräsentativ für eine Kultur. Wie man den Regeln gehorcht, die Luxemburger gehen gern die vorgefertigten Wege und die Polen sind wahrscheinlich ein bisschen abenteuerlicher.“

Das Projekt erstreckt sich über die drei Gemeinden Esch/Alzette, Düdelingen und Differdingen, ungeplant kam noch Audun-le-Tiche hinzu – eine Entdeckung auf einem Streifzug. Zwei von drei Rechercheresidenzen sind schon abgeschlossen, eine in der Kirche in Lasauvage, eine im Escher Bâtiment4. „Wir haben viel mit Einwohnern über das Gehen geredet. Durch Zufall, weil wir viel spazieren gegangen sind, haben wir Leute kennengelernt“, sagt Claire Thill. Auch in Sprachkursen und beim Spaziergang mit einer Seniorengruppe ließen sie sich Geschichten erzählen, Lebenswege, Gehwege, andere Linien. Um die 20 Gesprächspartner mit jeweils einer halben bis vier Stunden Gespräch haben sie aufgezeichnet, dazu noch die Ergebnisse der Workshops. Das Material wird im Juli während der letzten Residenz zu Audiowalks verarbeitet, außerdem steht Ende Juli eine Performance an.

Im „Walkshop“ lernten die Teilnehmer mit Alisa Oleva, ihren eigenen Linien zu folgen oder davon abzuweichen, die Welt mal mit anderen Augen zu sehen – oder im Fall der Augenbinde – mal ohne Augen, fühlen, riechen, hören. Für Chantal Sabattini war das eine Überraschung, hat es doch ihr Verständnis für andere verstärkt. Sie hat sich gefragt, wie es wäre, sehbehindert zu sein. „Ich kenne keine Blinden, sehe wenig Leute im Rollstuhl. Ich habe das Gefühl, ich lebe in einer abgeschirmten Welt von ihnen, solche Fragen stelle ich mir schon lange nicht mehr“, sagt sie. „Ich habe das als ganz angenehm empfunden und mir gedacht: Wenn ich blind wäre, damit würde ich klarkommen. Die Angst vorm Blindsein hätte ich jetzt nicht mehr.“ ●



Die Walking artist Alisa Oleva führt die Gruppe an



Die Kirche von Lasauvage als neues Experimentierfeld für Tanz und Performance

gedacht“, sagt sie, aber wagte es trotzdem sich anzumelden. Die Webseiten sind unübersichtlich, Mund-zu-Mund-Propaganda funktioniert nur, wenn man befreundete Künstler hat. Kein Plakat, kein Aushang an der Kirche oder sonst wo weisen auf bevorstehende Veranstaltungen hin. Wer bei Esch2022-Projekten mitmachen will, muss aktiv nach ihnen suchen, in Differdingen wie überall anders. Für diejenigen, denen die Türklinke eines Kulturhauses sowieso eine Hürde mit einer fremden Welt dahinter ist, ist Esch2022 noch immer weit weg.

Differdingen will mit den diesjährigen Projekten Kultur nach außen tragen. „Das ist wichtig,

„Die Kirche ist ein Renner. Die Leute wollen da alle hin. Sie kommen einfach rein, und fragen nach: Hier ist jetzt ein Tanzworkshop?“

aber für Differdingen dennoch interessant sind. „Uns ist wichtig, Lokalmatadoren zu unterstützen“, erklärt Lynn Bintener. Der gebürtige Differdinger Schriftsteller Jean Portante hat einen literarischen Reiseführer über Differdingen verfasst, dafür investierte die Gemeinde 34.000 Euro. „In dieser Höhe hätten wir den Zuschuss ohne Esch2022 wahrscheinlich nicht gegeben.“ Außer Geld erhalten die Künstler und Projektleiter von der Gemeinde Unterstützung bei der Umsetzung ihrer Projekte, mit der Technik und Logistik, mit Genehmigungen und anderen administrativen Angelegenheiten, sie erhalten Residenzen und Probenräume – zum Beispiel die Kirche. Auch beim Publikum kommt sie gut an.



## CINÉMASTEAK

# Une balade en famille

Né à New York en 1939, Peter Bogdanovich nous a quittés dernièrement, le 6 janvier 2022. Critique, acteur, mais aussi programmeur pour la section cinéma du MoMA, il s'empare de la caméra à la fin des années 1960 en réalisant *Targets*, en 1969, qui offrit à Boris Karloff son dernier rôle au cinéma. Inlassable passeur, ses entretiens avec son ami Welles et bien d'autres cinéastes américains font aujourd'hui figure de référence (*Les Maîtres d'Hollywood*, éditions Capricci). Encouragé par les succès publics qu'il rencontre au début des années 1970 (*The Last Picture Show*, 1971 ; *What's Up Doc ?*, 1972), Bogdanovich fonde, avec William Friedkin et Francis Ford Coppola, la Director's Company, en partenariat avec la Paramount. *Paper Moon* (1973), qui révéla les talents précoces de Tatum O'Neal (Addie), est le premier film issu de cette éphémère collaboration.

Adapté de la nouvelle de Joe David Brown (*Addie Pray*, 1971), *Paper Moon* repose sur un duo attachant : un escroc au grand cœur, Moses Pray (Ryan O'Neil, le futur Barry Lindon de Kubrick), et la petite Addie, alors âgée de neuf ans, dont il découvre l'existence à l'occasion de l'enterrement de sa mère. Disposant d'une voiture, Moses est chargé de conduire la gamine chez sa tante, qui vit dans le Missouri. Ainsi débute un long trajet au cours duquel les deux personnages vont apprendre à se connaître, entre farces, attrapes, et arnaques en tout genre. La vie ressemble à un grand jeu, malgré les temps difficiles. Addie va devenir la complice idéale pour faire fructifier les affaires illicites de Moses...



Les débuts de Tatum O'Neal lui ont valu un Oscar

Comme à son habitude, Bogdanovich opte pour un parti pris esthétique résolument anachronique. Si le recours au noir et blanc est en partie justifié par le récit qui se déroule au milieu des années 1930 en période de Grande Dépression, ce choix technique constitue aussi une façon de se démarquer du Nouvel Hollywood et d'affirmer son attachement à la grande tradition du cinéma classique américain des années 1930 et 1940. Certaines séquences tournées en bord de route font par exemple référence aux *Raisins de la colère* (*The Grapes of Wrath*, 1939) écrit par Steinbeck et mis en scène l'année suivante par John Ford. Certaines compositions font échos aux photographies d'architecture prises par Walker Evans à la même époque. Le style adopté par le cinéaste doit aussi beaucoup à Orson Welles, dont Bogdanovich est proche et sur lequel il a écrit de nombreux ouvrages. C'est d'ailleurs Welles qui lui recommande d'utiliser un filtre rouge pour accentuer les contrastes entre le noir et le blanc. À l'instar de *Citizen Kane* (1941), on trouve dans *Paper Moon* un jeu sur la netteté et la profondeur de champ qui favorise l'observation du spectateur. Bogdanovich privilégie comme son mentor les plans-séquence et le recours à des objectifs grand-angle qui allongent les visages.

Comme cela est souvent le cas concernant une histoire reposant sur deux protagonistes de générations différentes, *Paper Moon* est une fable initiatique et picaresque. En même temps qu'elle trouve un père, la jeune Addie fait l'apprentissage de sa féminité. Sa performance de comédienne lui vaudra, à l'âge de dix ans, l'Oscar de la Meilleure Actrice pour un second rôle (1974). Une nouvelle star était née. ● Loïc Millot

*Paper Moon* (USA, 1973, 102 mn.), vostf, sera projeté jeudi 7 avril à 20h30 à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

# Flowers and people

Marianne Brausch

## Fleurs et êtres peints, dessinés, sculptés, filmés : des sentiments aux deux galeries Nosbaum Reding

Il y a quatre ans, Rafael Grassi-Hidalgo mettait en avant, à la galerie Nosbaum Reding, des plantes, mais aussi la palette du peintre (qu'il est) ou le canevas de la toile peinte ou prête à l'être, devant le fond travaillé comme un rideau de scène. À ces *Easy Paintings*, succèdent en ce moment à la Gallery | Projects des fleurs, uniquement des fleurs, sous le titre pluriel de *Forms of Life*.

Le fond de ces huiles sur toiles, soit de très grand formats (230 x 180 cm) soit petits (50 x 40 cm), qui semblent comme des esquisses des premiers comme pour *Drunken Bird* et *Big Drunken Bird*, est un ciel lumineux où les formes de ces fleurs coupées, sans racines, ni feuilles, ni vase dansent. On serait une abeille, on serait immédiatement absorbé par ces calices ou enlacée par les tiges-bras, comme dans *Flirt*.

Sauf que les trois toiles du *Magic Trio* qui sont les pièces majeures de *Forms of Life*, sont des cibles, des mires, contre la planéité desquelles, si nous étions une abeille, nous viendrions nous écraser. De la nonchalance apparente, Rafael Grassi-Hidalgo revient à la nature morte. Thème récurrent de la peinture depuis des siècles et brûlant d'actualité.

Un autre sujet d'actualité s'il en est, occupe, à travers une exposition de groupe, l'espace principal voisin de la galerie Nosbaum Reding, *Emotions are facts*. Du travail de huit femmes artistes, on passera une partie du temps à regarder le film de Melanie Bonajo *TouchMETell*. Quoi de plus spontanément émotionnel en effet que la sensibilité corporelle des enfants ? Mais que devient-elle à la froide ère digitale ? Colérique, ainsi s'exprime Carmen Ayala Marin sur une grande toile où la bonne (espagnole et communément appelée Conchita dans la France des années 1980), se prélassait dans la baignoire de ses patrons, revolver de tueuse à la main... C'est de la *movida* peinte.

*Parasites of Joy* est à l'inverse, rouge comme la joie. Sur une très longue œuvre, qui fait penser aux récits chevaleresques médiévaux sur tapisserie (des parties sont ici brodées), sauf que le héros

s'écrit héroïne, Konstantia Krikzoni, évoque un récit autobiographique avec les attributs que l'on di(sai)t communément féminins : démoniaques et de guérison. Au mur de la galerie encore, voici un jeté de fleurs, 400 des 2 000 dessinées, une par jour, à l'aquarelle ou au graphite par Boryana Petkova, qui nous parle ainsi d'émotions aléatoires.

Et on passe au niveau du sol. Comment ne pas être saisi par les *Chrysalis* de Monica Mays qui y sont couchées, les matières que sont la soie, la laine, des fleurs, des feuilles, du coton, des poils de chevaux, du foin et qui constituent ces hybridations entre végétal et

animal. Enfin, que ou qui sont les figures de Kong Shengqi ? Visage véritable ou masque de son *Théâtre anatomique*, selon la manière dont on tourne autour de cette sculpture faite de bois récupéré. ●

*Forms of Life*, de Rafael Grassi-Hidalgo à la Gallery | Projects Nosbaum Reding et *Emotions are Facts*, exposition de groupe de Carmen Ayala Marin, Melanie Bonajo, Monica Mays, Miriam Cahn, Konstantina Krikzoni, Boryana Petkova, Kong Shengqi et Zoreh Zavareh, à la galerie Nosbaum Reding. À voir jusqu'au 30 avril prochain, 2 et 4 rue Wiltheim, Luxembourg-ville



Les *Forms of Life* de Rafael Grassi Hidalgo

## EN TEMPS DE GUERRES

# Le bouclier des mots

Lucien Kayser

## Face aux fauteurs de guerre, sans bouclier qui vaille, seuls restent les mots, et leur recherche du temps abîmé

Les morts et les blessés du champ de bataille de Solferino, en 1859, ont conduit à la création de la Croix-Rouge. Après la deuxième guerre mondiale, en 1954, la Convention de La Haye fut initiée pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Un organe consultatif de l'Unesco, appelé le Bouclier bleu, vint la prolonger, en 1996, et sans doute que vous en connaissez l'emblème, fait d'un carré bleu, l'une des pointes vers le bas, surmonté de trois triangles, deux blancs, le troisième, en haut, bleu lui aussi.

Par crainte des bombardements, les habitants de Lviv ont protégé leur patrimoine



Cet organisme se décrit lui-même comme une sorte d'équivalent de la Croix-Rouge pour le domaine culturel. Ce qui revient en fait à reconnaître son impuissance : Henry Dunant n'avait pu que constater les dégâts, bien sûr, soigner dans la mesure du possible les blessés, le Bouclier bleu n'empêche pas plus les destructions. Les Bouddhas de Bâmiyân, ces statues monumentales en haut relief, encavées dans la paroi d'une falaise au cœur de l'Hindou Kouch, n'existent plus, ils avaient fait l'admiration de notre compatriote Joseph Hackin. Le théâtre d'art dramatique de Marioupol a été bombardé le mois dernier, avec des morts et des blessés, « c'était du sang et le chaos » (*Le Monde*).

Yougoslavie, Irak, Afghanistan, Syrie, et la liste se prolonge entre autres avec l'Ukraine et le Yemen. Des monuments perdus à jamais, des morts et des blessés en premier, des centaines de milliers, des millions de personnes forcées à la fuite, à l'exil. Et gare à la tentation néfaste, désastreuse face aux valeurs qu'on veut et clame haut et fort de défendre, d'introduire dans cette foule malheureuse une hiérarchisation comme il en existait jadis dans les trains.

Le Bouclier bleu n'ayant servi à rien, dans les cas extrêmes, il reste le souvenir, des gens qui vous étaient proches, des autres qui s'étaient gravés dans la mémoire. Et pour les monuments, les villes rasées, villes martyres (nos édiles ont fait le silence sur Alep, qu'ils n'oublient pas Marioupol), il est un autre bouclier, d'images du passé, de mots qui névoquent que plus fortement, avec plus de puissance suggestive.

Ce qui a fait reprendre telles lectures, travail de deuil, refuge devant l'abomination, pied de nez peut-être aux fauteurs de guerre (dont par un retournement auquel il ne s'attendait pas, le dernier d'entre eux vient de se muer en rabatteur de Biden et de l'Otan). *Boussole*, de Mathias Enard, livre paru en août 2015, a remporté le prix Goncourt en novembre. La nuit d'insomnie d'un musicologue et orientaliste viennois (les deux pôles de la vie de Franz Ritter) nous y emmène à Palmyre (site classé dès 1980 patrimoine mondial, il n'a pas échappé au saccage), à Alep (le classement de la vieille ville, en 1986, ne l'a pas sauvée non plus, le souk s'est retrouvé en ruine lors de la guerre civile), dans un récit mené

adroitement, admirablement, où voyage et transhumance font le bonheur du lecteur. « Nous sommes rentrés à l'hôtel par le chemin des écoliers, dans la pénombre des ruelles et des bazars fermés – aujourd'hui tous ces lieux sont en proie à la guerre, brûlent ou ont été brûlés, les rideaux de fer des boutiques déformés par la chaleur de l'incendie... ».

Les bombes de Poutine ont fini par tomber aussi sur l'ouest de l'Ukraine. C'est à Lviv, anciennement Lemberg, que s'entremêlent les deux filons ou veines de l'ample roman de Jurij Wynnitschuck (ou Youriy Vynnychuk, selon l'orthographe choisie), autour de la deuxième guerre mondiale, dans une région qui a vu se succéder Autrichien, Polonais, Allemands, Soviétiques (ou Russes maintenant). D'une part, *Im Schatten der Mohnblüte* raconte la destinée de quatre jeunes gens, un Ukrainien, un Allemand, un Polonais, un Juif, et dès la première page, le roman, paru quand même en 2014, a son pesant d'actualité : les quatre sont cachés, « oben schneit es, die Raben krächzen, die Bäume knacken vor Frost und in der Ferne knirscht der Schnee unter den Stiefeln der Mörder ». D'autre part, le mysticisme d'une mélodie, tirée d'anciens manuscrits, assurerait par son écoute une réincarnation, mélodie jouée dans les camps au moment des exécutions.

Mais il y a aussi le portrait de la ville qui se munit aujourd'hui contre des assauts qu'elle craint (au moment d'écrire ces lignes). Et sans doute que ses habitants ne font pas attention à ce que l'auteur fait revivre, notamment quand le narrateur assure avoir connu sa ville rien que par les odeurs. « Der Herbst etwa riecht streng nach sauren, mit duftendem Dill, Knoblauch und Kren gewürzten Gurken, aus den Vororten weht der Geruch von Bratkartoffeln. »

À sa parution le roman portait le titre : *Tango Smerti*, a été traduit en anglais par *Tango of Death* (à ma connaissance pas de traduction française disponible). On a évité, en allemand, de l'intituler *Todestango*, peut-être par une proximité trop grande avec la *Todesfuge*, de Paul Celan, poète d'origine roumaine de langue allemande, *Schwarze Milch der Frühe...*, né dans l'actuelle ville ukrainienne de Tchernivsi. ●



FILM MADE IN LUXEMBOURG

# Icare avant son envol

Pablo Chimienti

Le premier long-métrage d’animation du réalisateur luxembourgeois Carlo Vogele arrive en salle mercredi. Un film d’aventure qui remet la mythologie grecque au goût du jour



Beaux décors et beaux messages pour cet *Icare* un peu lent

Quand on pense à Icare, on pense inévitablement à un envol et à une chute ! L’envol d’un homme qui a fabriqué des ailes mais qui, à force de s’approcher du soleil, finit par se brûler. Pourtant, cette triste fin n’est que l’épilogue d’un récit plutôt oublié par le grand public. Un oubli idéal pour un cinéaste qui n’a qu’à se faufiler dans les interstices de cette mémoire collective pour mettre en place un nouveau récit.

C’est exactement ce que fait le cinéaste Carlo Vogele pour cet *Icare*. Un premier long-métrage en

tant que réalisateur pour celui qui avait enchanté de nombreuses soirées de courts-métrages avec son *Una furtiva lagrima* avant de travailler, en tant qu’animateur, pour plusieurs grandes productions Pixar telles que *Toy Story 3*, *Cars 2*, *Brave* ou encore *Monsters University*. Et si Vogele, revenu dans un cinéma plus européen, pour ne pas dire d’auteur, s’intéresse à Icare, c’est avant tout pour raconter les aventures de Minos, roi de Crète, de sa femme, Pasiphaé, de leur fille, Ariane et du rejeton illégitime de la reine, Astérion, personnage au corps

d’homme et à la tête de taureau, connu surtout sous le surnom de Minotaure. Car, on l’a peut-être oublié, mais dans la mythologie grecque, une passion totalement assumée pour le cinéaste, tout cette bande est liée. Et au milieu de tout ce beau monde se trouve Dédale, inventeur de génie, sculpteur d’exception, forgeron de talent, père d’Icare, protégé du roi Minos, protecteur du lourd secret de la reine Pasiphaé, bâtisseur du palais de Cnossos et concepteur du célèbre labyrinthe qui servira à enfermer le Minotaure.

*Icare* ne nous raconte donc rien de nouveau, tout était là dans les mythes de la Grèce antique, mais avec son film, Carlo Vogele met un coup de projecteur sur cette partie oubliée du récit. Il remet aussi cette histoire au goût du jour. Comment ne pas voir un peu de Tarzan ou de Peter Pan dans le comportement et l’espièglerie du jeune Icare ? Ou du Petit Prince dans ses réflexions humanistes ? Comment ne pas retrouver un peu de Merida la *Rebelle* dans cette nouvelle version d’Ariane ?

Mais attention, si le réalisateur luxembourgeois a longtemps travaillé à Hollywood, son *Icare* n’a rien d’un nouveau *Hercules*. Ici pas de personnages secondaires censés amener de la dérision, pas de slapstick, pas de gags visuels, pas de dialogues omniprésents, pas de parodie facile et surtout pas de messages moralisateurs. Bien au contraire, du récit épique, de la grande aventure, des problématiques on ne peut plus sérieuses voire tragiques et des personnages cruels et passionnés. Le tout à hauteur d’un enfant de huit ans. Pas évident ! Ici point de manichéisme, point de grand revirement final, pas de *cliffhanger*, mais un lent cheminement vers l’inévitable, vers les inéluctables destins d’Ariane, d’Astérion et d’Icare. Ce qui n’empêche pas un peu de fantaisie et de fantastique.

Les qualités de cet *Icare* sont nombreuses : les décors sont splendides, les couleurs superbes avec ces tonalités rougeâtres de la terre et du palais de Minos à côtés de celles bleutées de la mer au plus près de la réalité du site de Cnossos, en Crète, sans oublier ce noir dans lequel on parvient malgré tout à apercevoir les combats dans le labyrinthe. La musique, tantôt baroque, tantôt aux tonalités orientales, est agréable et rythme bien le récit et ses différentes évolutions. Le mélange de technologies d’animations 2D – pour les décors – et 3D – pour les personnages – lui donne une identité graphique toute particulière. Les messages sur l’amitié, la famille, le respect, la monstrosité qui est bien

Récit épique, grande aventure, problématiques sérieuses, voire tragiques

souvent plus psychologique que simplement physique sont parlants. Mais ses défauts semblent être tout aussi nombreux. Le film souffre d’un rythme extrêmement lent – même s’il accélère, un peu, au fur et à mesure que le récit avance –, de trop longs silences, d’une trop grande naïveté dans les réactions des personnages lors de plusieurs scènes et de quelques gimmicks, comme les rires de différents personnages, qui deviennent rapidement agaçants. Pour les adultes du moins. Gageons que les enfants, avertis et patients, prêts à accepter un cinéma au rythme plus posé que celui d’un immense zapping, se laisseront emporter par cette coproduction grand-ducale (Iris Productions) qu’ils pourront découvrir au choix en français, en anglais ou en luxembourgeois, par son récit mythologique, ses aspects fantastiques, ses personnages forts et le destin tragique qui les attend. ●

*Icare*, de Carlo Vogele. En salle à partir du mercredi 6 avril

THÉÂTRE

# Épuisant souvenir

Godefroy Gordet

À *ce qui manque* est un tableau unique, se reconstituant à maintes reprises, au fil du souvenir d’enfance d’une femme, la metteure en scène Chloé Winkel, au plateau agissant en cheffe d’orchestre. Aussi, si les première quinze minutes captent l’œil et zigouillent les bruits parasites aux alentours, l’heure suivante est un supplice, même si néanmoins superbement harmonisé. La performance des comédiens est notable, les images belles, oui, mais clairement, ça ne suffit pas, et rapidement on tangué, et on lutte pour empêcher nos yeux de s’égarer ailleurs, ou pire, de se fermer. On attendait À *ce qui manque* comme une révélation, celle d’une comédienne accomplie, se transformant en metteure en scène montante, nous n’aurons eu à voir qu’un exercice de style, certes joliment mené, mais loin de nous sustenter.

Au Luxembourg, Chloé Winkel s’était montrée magnifique dans *Breaking the waves* créé au Grand Théâtre en 2019, sous la direction de Myriam Muller, décrite par Josée Hansen, comme « transcendant » son personnage. Ce n’est donc pas un hasard de la retrouver au sortir des Capucins Libres, dans la formulation au long format, d’une création initiée par ses recherches autour de *L’intruse* de l’écrivain Maurice Maeterlinck, pour son projet de fin d’études. À la sortie du Conservatoire de Liège, Winkel « donne corps et forme à travers l’écriture » à cette première création. La pièce est née « d’un manque, d’une absence », dit-elle.

Chloé Winkel est le genre « enfant prodige » : comédienne, violoniste, mannequin... Tout lui réussit et à la voir en scène

Tout réussit à Chloé Winkel et, à la voir sur scène, on comprend pourquoi

on comprend pourquoi. Son charisme est sidérant, tout autant que l’intelligence de son travail, du moins, ce qu’on a pu en voir. Son regard étrange et sa silhouette fascinante l’amène à tourner au cinéma dans plusieurs films, mais c’est surtout à la scène – outre les podiums de défilés – qu’elle fait sa place, ou plus encore : son nid.

Avec À *ce qui manque*, elle signe un spectacle sous le prisme de l’intrusion de la mort au cœur de la famille. Thématique obscure, universelle et redoutée qui poussent l’enfant comme l’adulte à se métamorphoser, avec à l’esprit les conséquences de cette fatalité. Alors, comme souvent chez les artistes de tous bords, Winkel se raconte par la perte, celle d’une grand-mère, où quand l’enfant prend dans le pif l’existence palpable de la mort et est poussé, forcé, à grandir, à devenir adulte, sans manuel d’explication.

Quand la matriarche disparaît c’est le microcosme qu’elle tenait d’une main de fer qui s’éclate et se bousille avec son départ. La perte autant que cette dislocation et les perturbations mentales qui s’en suivent sont au cœur de À *ce qui manque*. Par-là, que Winkel soit en scène est en fait psychanalytique. Le souvenir reformulé est trop à vif, la metteure en scène le narrant avec les yeux humides. Il y a aussi la photo de présentation du spectacle sur internet : une gamine prête à souffler cinq bougies plantées sur un gâteau au chocolat. Et puis, l’autre Winkel au casting, Ghislain, un parent assurément. Une flopée de symboles qui, avant même que la pièce ne se joue, amorcent déjà l’ambiance au plateau.

À *ce qui manque* vient clairement d’un besoin de guérir une plaie ouverte, en racontant une histoire personnelle sur scène, comme pour l’auto-psychanalyser. Et de ce point de vue-là, l’intérêt est vivace. Et À *ce qui manque* est loin d’être une pièce stérile. Winkel en scène raconte et mène le souvenir, reprenant étrangement la carrure et la prestance de la Bess qu’elle tenait tantôt dans *Breaking the waves*. C’est comme si ce dernier rôle avait pris possession d’elle, ou que Bess ne pouvait être personne d’autre

qu’elle... Elle est en tout cas magnifique de sincérité et guide les comédiens jouant le souvenir avec un contraste de fermeté et de douceur qui éveille le propos de la pièce.

Ce qui pose problème et engage l’ennui in fine, c’est la lenteur envahissante qui s’impose en scène pas à pas. Celle qu’on a adoré au début de la pièce, celle qui fait camper à Fabrice Rodriguez une grand-mère baroque, au charisme immense. Celle qui

finallement nous fait nous perdre en nous-mêmes. Mais c’est peut-être l’idée dans la continuelle reconstruction du souvenir qui s’effrite plus à chaque reprise... C’est peut-être là où Chloé Winkel veut nous amener, dans le monde fantasmagorique de la mémoire vécue, là où aussi parfois on s’écroule sous le poids de la nostalgie. Pourtant, au terme, nous voilà simplement assommés, occupés par ce bruit sourd et nerveux qui émane des instants qu’on garde en tête mais qu’on ne peut plus faire sortir. ●



Un contraste entre fermeté et douceur



**Ville de Luxembourg**  
Service de la Circulation

**Avis de marché**

**Procédure** : ouverte  
**Type de marché** : Travaux

Ouverture le 04.05.2022 à 10.00 heures

**Lieu d'ouverture**:  
L'ouverture de la soumission aura lieu dans le bureau 401 du Bâtiment Administratif Rocade (3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, 4<sup>e</sup> étage).

**Intitulé** :  
Travaux de marquage 2022

**Description** :  
Travaux de démarcation au sol sur le territoire de la Ville de Luxembourg en 2022.

**Envergure** :  
– Des passages zébrés pour piétons et des lignes transversales continues ;  
– Des inscriptions directionnelles et BUS ;  
– Des logos autoroutes ;  
– D'autres marques sur la chaussée (flèches de direction, triangles, lignes transversales discontinues, pictogrammes...

**Modalités visite des lieux/réunion d'information** :  
Une visite des lieux n'est pas prévue.

**Conditions d'obtention du dossier de soumission** :  
Le dossier de soumission peut être retire après demande par téléphone (n° 4796-2317) jusqu'au mercredi 27 avril 2022, 16.00 heures au plus tard dans les bureaux du Service de la Circulation 98, rue Auguste Charles L-1326 Luxembourg.

**Réception des offres** :  
– Réponse électronique avec signature ;  
– Remise du dossier auprès du service circulation.

**Date de publication de l'avis 2200590 sur *www.marches-publics.lu*** :  
26.03.2022

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

**Avis de marché**

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Services

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 04.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Lieu** :  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

**Section II : Objet du marché**

**Intitulé attribué au marché** :  
Mission du coordinateur pilote et d'assistance technique à exécuter dans l'intérêt du Bâtiment administratif pour l'ESM (European Stability Mechanism) et l'État à Luxembourg-Kirchberg.

**Description succincte du marché** :  
– Surface brute : 52 000 m².  
La durée de la mission est de 72 mois, à débiter au 2<sup>e</sup> semestre 2022.

**Section IV : Procédure**

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).  
La remise électronique est obligatoire.

**Section VI : Renseignements complémentaires**

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :

Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres** :  
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
28.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200660 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu***



**Avis de marché**

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Travaux

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 31.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Section II : Objet du marché**

**Intitulé attribué au marché** :  
Soumission relative aux travaux de construction en bois – clos et couverts dans l'intérêt de la construction des Archives nationales à Esch-Belval.

**Description succincte du marché** :  
– Travaux de construction en bois – clos et couverts.

**Section IV : Procédure**

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

**Section VI : Renseignements complémentaires**

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
Les conditions de participation sont précisées au cahier des charges.

**Réception des offres** :  
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
28.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200662 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu***

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

**Avis de marché**

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Services

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 03.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Lieu** :  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

**Section II : Objet du marché**

**Intitulé attribué au marché** :  
Mission de BIM Manager à exécuter dans l'intérêt du Bâtiment administratif pour l'ESM (European Stability Mechanism) et l'État à Luxembourg-Kirchberg.

**Description succincte du marché** :  
– Surface brute : 52 000 m².  
La durée de la mission est de 72 mois, à

débiter au 2<sup>e</sup> semestre 2022.

**Section IV : Procédure**

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).  
La remise électronique est obligatoire.

**Section VI : Renseignements complémentaires**

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres** :  
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
28.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200623 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu***

**Poste vacant**

**Le Ministère des Affaires étrangères et européennes**  
L'Office national de l'Accueil (ONA)

recrutent un

**Assistant social (m/f)**

dans le groupe d'indemnité A2 (Employé), dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (CDD – 2 ans) et à temps plein.

**Missions** :  
– Assurer le suivi social des demandeurs de protection internationale (DPI) et d'autres publics cibles hébergés dans des structures d'hébergement encadrées par l'ONA ;  
– Effectuer des visites régulières dans les structures d'hébergement dans le cadre de la gestion d'une structure et l'accompagnement des personnes ;  
– Collaborer avec des services internes dans le cadre de la gestion de structures d'hébergement.

**Conditions d'admission** :  
– Être détenteur du diplôme d'assistant social reconnu au GDL et être en possession de l'autorisation d'exercer ;  
– Vous maîtrisez à l'oral et à l'écrit les 3 langues administratives pour le groupe de traitement A2.

Les candidats (m/f) désirant poser leur candidature pour le poste vacant sont priés de consulter le site *www.govjobs.lu* sous la rubrique « postes vacants » afin d'avoir plus de renseignements sur les missions et les requis du poste vacant ainsi que pour s'informer sur la procédure à suivre.

**Date limite de candidature** :  
14 avril 2022

**Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse**

**Mise en œuvre de la gratuité des manuels scolaires**

**Appel à partenaires**

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse cherche des partenaires pour la diffusion des manuels scolaires gratuits.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la gratuité des manuels scolaires pour les élèves de l'enseignement secondaire, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse se propose de coopérer avec des partenaires officiels afin d'assurer la gestion et la diffusion des manuels scolaires.

L'appel à partenaires s'adresse prioritairement aux commerces situés sur le territoire du Grand-Duché du Luxem-

bourg qui disposent des compétences nécessaires du métier de libraire et qui vendent des manuels scolaires et d'autres livres.

Le dossier de candidature ainsi que les conditions générales fixant les modalités de distribution des manuels scolaires gratuits peuvent être demandés via courriel à l'adresse *secretariat@script.lu*.  
Le délai pour la remise des dossiers de candidature est fixé au 6 mai 2022.

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

**Avis de marché**

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Travaux

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 02.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Lieu** :  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

**Section II : Objet du marché**

**Intitulé attribué au marché** :  
Travaux de stores extérieurs à exécuter dans l'intérêt du bâtiment « Tour A » à Luxembourg-Kirchberg.

**Description succincte du marché** :  
– Stores extérieurs dans façade double peau : env. 2 000 pcs ;  
– Actionneurs KNX : env. 500 pcs ;  
– Film solaire : env. 600 m².  
La durée des travaux est de 90 jours ouvrables, à débiter fin 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

**Section IV : Procédure**

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).  
La remise électronique est obligatoire.

**Section VI : Renseignements complémentaires**

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres** :  
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
31.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200691 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu***

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

**Avis de marché**

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Travaux

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 17.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Lieu** :  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

**Section II : Objet du marché**

**Intitulé attribué au marché** :  
Travaux de contrôle d'accès à exécuter dans l'intérêt du bâtiment « Tour A » à Luxembourg-Kirchberg.

**Description succincte du marché** :  
– Logiciel de gestion : 1 pc ;  
– Equipement de contrôle d'accès : env. 30 pcs ;  
– Passages rapides : env. 6 pcs ;  
– Terminaux de contrôle d'accès : env. 100 pcs ;  
– Kiosque d'accueil : 1 pc.  
La durée des travaux est de 15 jours ouvrables, à débiter fin 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

**Section IV : Procédure**

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).  
La remise électronique est obligatoire.

**Section VI : Renseignements complémentaires**

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres** :  
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
31.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200692 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu***

**Administration communale de Frisange**

**Avis de marché**

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Travaux

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 02.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Lieu** :  
Par voie électronique sur le Portail des marchés publics.

**Section II : Objet du marché**

**Intitulé attribué au marché** :  
Nouvelle Maison Communale de Frisange Lot 9 « Parachèvement II »

**Description succincte du marché** :  
*Le présent marché concerne les travaux de parachèvement* :  
– Fourniture et pose :  
– Des portes ;  
– Des mobiliers intégrés ;  
– Kitchenettes ;  
– Gardes corps ;  
– Panneaux acoustiques.

**Section IV : Procédure**

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Pour être considérés comme candidats à l'exécution du présent marché, les opérateurs économiques doivent préalablement s'inscrire comme tels sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*). Le dossier de soumission et ses annexes sont ensuite à télécharger sur ledit site. Il ne sera pas précédé à des envois de bordereaux papier.

**Section VI : Renseignements complémentaires**

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 10 personnes ;  
– Chiffre d'affaire annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 1 000 000,00 euros ;  
– Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution. Toutes les références doivent être exécutées durant les 5 dernières années.

**Réception des offres** :  
Via le Portail des marchés publics, UNIQUEMENT.

**Réception des offres** :  
02.05.2022 à 10.00 heures

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
31.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200683 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu***

**Le collège des Bourgmestre et échevins de l'AC Frisange**



**Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduaire**  
**du Nord (SIDEN)**

**Adminstration communale de Wincrange, Creos Luxembourg S.A.**

**Avis de marché**

**Procédure** : ouverte  
**Type de marché** : Travaux

Ouverture le 13.05.2022 à 10.00 heures

**Lieu d'ouverture** :  
L'ouverture de la soumission aura lieu dans la salle des soumissions affichée à la réception du bâtiment administratif du SIDEN, à Blesbruck, L-9359 Bettendorf.

**Intitulé** :  
Assainissement de la commune de Wincrange

**Description** :  
U1254-11-01-05 Construction d'une canalisation rue Kierchestrooss à Hami-ville, rue Duarefstrooss à Hachiville et rue Lellger Wee à Wincrange.

**Conditions de participation** :  
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 30 personnes ;  
– Nombre minimal des références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références.

**Modalités visite des lieux/réunion d'information** :  
La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

**Conditions d'obtention du dossier de soumission** :  
Sous peine de nullité, les documents de soumission sont à télécharger sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

**Réception des offres** :  
Les offres sont à remettre à l'adresse et dans la salle prévue pour l'ouverture de la soumission ou à déposer sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres sous forme papier doivent porter l'inscription « Soumission pour... ».

**Informations complémentaires** :  
Le début des travaux est prévu pour septembre 2022 et le délai d'exécution est de 160 jours ouvrables.

**Date de publication de l'avis 2200688 sur *www.marches-publics.lu*** :  
31.03.2022

**Le bureau du SIDEN:**  
**Ali Kaes, président;**  
**Claude Thill, 1<sup>er</sup> vice-président;**  
**Fernand Mergen, 2<sup>me</sup> vice-président;**  
**Henri Rinnen, membre;**  
**Romain Schroeder, membre.**

**Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Wincrange:**  
**Marcel Thommes, bourgmestre;**  
**Alex Thillens, 1<sup>er</sup> échevin;**  
**Lucien Meyers, 2<sup>e</sup> échevin.**



FILMS MADE IN LUXEMBOURG

# Mit Leidenschaft, Charme und Barett

Marc Trappendreher

Sie gehört zweifelsohne zu den Pioniergestalten des Luxemburger Films, und das rote Barett ist ihr Erkennungszeichen: Bady Minck. Sie ist die Mitbegründerin der österreichisch-luxemburgischen Filmproduktionsgesellschaft Amour fou, mit der die Filmemacherin und Produzentin auf rund dreißig Jahre Filmschaffen zurückblicken kann und regelmäßig auf Festivals in der ganzen Welt vertreten ist: Cannes, Berlin, Rotterdam, Venedig oder noch das Sundance Film Festival.

Um dies zu würdigen, veranstaltete das Film Archiv Austria am 18. März ihr zu Ehren eine Retrospektive im Metro Kinokulturhaus in Wien. Unter dem eingängigen Titel Die lange Nacht der Bady Minck präsentierte es unter der Leitung von Florian Widegger und in Anwesenheit Bady Mincks in einem zweiteiligen Programm die Kurzfilme Der Mensch mit den modernen Nerven (1988), Mécanomagie (1995), La belle est la bête (2005), Im Anfang war der Blick (2003), Alice (2019), Polyfilm (1994), Attwengers Luft (1996), Schein Sein (2008), Das Sein und das Nichts (2007) und Mappamudi (2017).

Bady Minck ist ständig auf der Suche nach ästhetischen Herausforderungen, nach „dem Verborgenen, das man nicht sieht“

Bady Minck studierte Bildhauerei an der Akademie der bildenden Künste in Wien und Experimentalfilm an der Hochschule für angewandte Kunst. Beide Stränge sollten ihr filmisches Werk maßgeblich bestimmen: Schon ihr Debüt *Der Mensch mit den modernen Nerven*, ein achtminütiger Kurzfilm, verbindet beide Tendenzen auffällig – was ihn zu einem ersten stilistischen Aushängeschild von Bady Minck macht. Der Film entstand im Rahmen einer Studienarbeit in Zusammenarbeit mit Stefan Stratil, bearbeitet architektonisches Material, verfremdet es, ordnet es neu an. Das Regieduo stellte ein Modell nach den Skizzen des Architekten Adolf Loos her, die dieser 1923 für ein Rathausprojekt in Mexiko-City entworfen hatte. Loos plante eine Stufenpyramide, die im Film zum bedeutungstragenden Material wird.

Der Gegenstand der Darstellung, der Bau in der Stadt, vollzieht sich bei Minck und Stratil aus dem rein Filmischen: Schnitt, Kamerabewegung und Überblendungen setzen den Gegenstand in Bewegung; die Stadt wächst gewissermaßen aus sich selbst heraus in die Höhe. Auf *Der Mensch mit den modernen Nerven* folgt *Mécanomagie*, ein Projekt, das Minck 1996 zusammen mit der damals noch jungen Luxemburger Produktionsgesellschaft Samsa Film realisierte. Bereits aus dem Filmtitel *Mécanomagie* lässt sich herauslesen, was Mincks Werke im Wesentlichen ausmacht: Filmische Mechaniken, wie die Kombination von In-Bild-Animation mit Zeitlupe und Zeitraffer werden stilvoll eingesetzt, sodass aus statischen Landschaftsaufnahmen eine Bewegung erwächst: Filmmechaniken, die wie magisch wirken. Mincks Arbeiten sind philosophisch inspiriert, Sie denkt Film besonders in Bewegungs- und Zeitbildern, im Sinne von Gilles Deleuze, dessen beide Filmbände für Minck eine wichtige Bezugsquelle darstellen, ohne aber jemals den Gesetzmäßigkeiten des narrativen Kinos zu folgen.



Alle Filme Bady Mincks sind reflexive Formen der Filmpraxis. Ständig ist sie auf der Suche nach ästhetischen Herausforderungen, Materialien neu zu arrangieren oder nach unbekannten Konventionen anzuordnen. „Das Verborgene, das, was man nicht sieht, das Unsichtbare“, erzählt sie während einer kurzen Filmpause im Gespräch mit Programmleiter Florian Widegger, treibe sie um. Auch deshalb sei sie in Österreich „hängengeblieben, weil das eine never-ending story ist“.

Das Verborgene sichtbar machen zu wollen, war für die heute 65-jährige Filmemacherin 2003 der Ansatz zu dem Film *Im Anfang war der Blick*, an dem sie mit den Schriftstellern Ernst Jandl und Friederike Mayröcker zusammenarbeitete. Der Film eröffnet ein subversives Spiel mit der Postkarten-Ästhetik Österreichs und seinen Berglandschaften, was zu einer spannungsvollen Dekonstruktion von Heimatfilm-Klischees führt. Ineinander blendende

te Postkartenansichten lassen ahnen, dass hinter der glanzvollen Oberfläche auch Abgründe verborgen liegen.

*Im Anfang war der Blick* ist ein Film, der – bis auf wenige Ausnahmen im Compositing – komplett analog animiert wurde, fernab der heute gängigen Praktiken der Computeranimation. Bady Minck ist in diesem Sinne eine Künstlerin, die sehr viel Wert auf das Handgemachte legt; eine besondere Leidenschaft von ihr. Auf Computersimulationen setzt sie weniger: „Es gibt nicht so viel Widerstand von irgendwelchen blöden Programmen, sondern es gibt Widerstand der Materie“, gibt sie mit ihrem unverwechselbar-humorvollen Charme an. „Das richtige Material wehrt sich. Das ist viel schöner und man kommt auf so viele neue Ideen, wenn das Material involviert ist.“

Nach einer Pause ging der Filmabend in Wien in die zweite Runde mit dem Kurzfilm *Alice* von Noah

Rosa und Ganael Dumreicher-Ivanceanu aus dem Jahr 2019. Den Abschluss der langen Nacht der Bady Minck bildete Mappamundi, der im Programm des 33. Sundance Filmfestivals zu sehen war. Auch hier ist Mincks Sinn für die Beschleunigung durch Schnitt und Montagerhythmus deutlich erkennbar, ja auf die Spitze getrieben. 950 Millionen Jahre Erdgeschichte werden auf 45 Minuten Filmlaufzeit komprimiert. Die Grenzen zwischen Dokumentar- und Spielfilm werden bewusst verwischt. In schwindelerregenden Kamerafahrten und bei hoher Schnittdichte werden unzählige Weltkartenansichten aneinandergefügt – eine Weltraumfahrt, die *Die lange Nacht der Bady Minck* in hochrasantem Tempo zu Ende gehen ließ, und eine Akkumulation des vorher Gesehenen. Die Veranstaltung wurde im Übrigen von einem überwiegend jungen Publikum aus Studierenden, Kulturschaffenden und Filmbegeisterten besucht.

Neben ihren avantgardistischen Arbeiten als Regisseurin ist Bady Minck auch als Produzentin tätig. Innerhalb der nationalen Filmproduktion ist sie eine feste Größe. Sie hat den Luxemburger Film – und insbesondere junge Filmemacherinnen – von Beginn ihrer Karriere an gefördert. Ihre Beziehungen zu Österreich ermöglichten der Luxemburger Filmszene insbesondere eine Vernetzung mit Luxemburger Filmschaffenden im deutschsprachigen Raum. Als Produzentin begleitete Bady Minck unter anderem den Filmemacher Pol Cruchten mit *Perl* oder *Pica* (2006), Jessica Hausner mit dem Kleist-Biopic *Amour fou* (2014), Dieter Berners *Egon Schiele: Tod und das Mädchen* (2016) oder jüngst *Der Passfälscher* unter der Regie von Maggie Peren, der auf der diesjährigen Berlinale seine Premiere feierte. ●

Die Retrospektive der Produktionsfirma Amour fou, zu der *Die lange Nacht der Bady Minck* gehörte, dauert noch bis zum 6. April.

## Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

### Avis de marché

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Travaux

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 05.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Lieu** :  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

#### Section II : Objet du marché

**Intitulé attribué au marché** :  
Travaux d'installations HVAC et sanitaires à exécuter dans l'intérêt des Infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes à Pétange - logements MEP2 - Site Batty Weber

**Description succincte du marché** :  
*Travaux d'installations HVAC et sanitaires à exécuter dans 6 bâtiments comprenant* :  
– Raccordements au chauffage urbain de la commune ;  
– Plancher chauffant (+/-2 100m²) et 251 radiateurs ;  
– 4 CTA centralisées et 31 CTA décentralisées ;  
– Équipements et réseaux sanitaires, y compris les réseaux des eaux usées enterrés.  
La durée des travaux est de 350 jours ouvrables, à débiter en juillet 2022. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

#### Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

La remise électronique est obligatoire.

### Section VI : Renseignements complémentaires

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres** :  
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
31.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200651 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)**

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

### Avis de marché

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Travaux

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 11.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Lieu** :  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

#### Section II : Objet du marché

**Intitulé attribué au marché** :  
Travaux d'installations sanitaires à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen - Phase 2 : Lycée

**Description succincte du marché** :  
*Travaux des installations sanitaires à exécuter dans le cadre du projet du nouveau lycée à Strassen comprenant* :

- Les appareils sanitaires ;
- Les réseaux d'eau ;
- Stations de pompage ;
- Installation d'air comprimé ;
- Installation « gaz » pour salle de chimie ;
- Un système de récupération et de distribution des eaux pluviales pour l'alimentation des WC.

La durée des travaux est de 295 jours ouvrables, à débiter le troisième trimestre 2022.  
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

#### Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).  
La remise électronique est obligatoire.

### Section VI : Renseignements complémentaires

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres** :  
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
31.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200674 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)**

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

### Avis de marché

**Procédure** : européenne ouverte  
**Type de marché** : Travaux

**Modalités d'ouverture des offres** :  
Date : 10.05.2022  
Heure : 10.00 heures

**Lieu** :  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

#### Section II : Objet du marché

**Intitulé attribué au marché** :  
Travaux d'installations HVAC (chauffage, ventilation et GTC) à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen - Phase 2 : Lycée

**Description succincte du marché** :  
*Travaux des installations sanitaires à exécuter dans le cadre du projet du nouveau lycée pour professions de santé à Strassen comprenant* :  
– 10 centrales de traitement d'air ;  
– Réseaux de ventilation et de chauffage ;  
– Plafond filtrant pour la zone cuisine ;  
– Radiateurs, panneaux rayonnants, chauffage de sol ;  
– Production d'ECS centralisée.  
La durée des travaux est de 295 jours ouvrables, à débiter le troisième trimestre 2022  
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

#### Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).  
La remise électronique est obligatoire.

### Section VI : Renseignements complémentaires

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres** :  
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
31.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200673 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)**

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

### Appel de candidatures

**Procédure** : européenne restreinte  
**Type de marché** : Services

**Réception des offres ou des demandes de participation** :  
Date limite : 05.05.2022  
Heure : 16.00 heures

#### Section II : Objet du marché

**Intitulé attribué au marché** :  
Appel à candidatures concernant un concours d'idées pour la conception et la réalisation d'œuvres d'art pour la Cour de Justice de l'Union Européenne - Jardin du multilinguisme à Luxembourg

**Description succincte du marché** :  
Le présent concours d'idées a pour objet la conception et la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres artistiques à intégrer dans le jardin.

**Le concours comporte deux phases** :  
– Une première phase avec un appel à candidatures et une procédure

de sélection de candidats admis au concours d'idées ;  
– Une deuxième phase du concours d'idées.

#### Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des charges** :  
Les renseignements et conditions nécessaires à la remise d'une candidature peuvent être consultés via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)). La remise électronique est obligatoire.

### Section VI : Renseignements complémentaires

**Autres informations** :  
*Conditions de participation* :  
Les conditions de participation sont énoncées dans les documents du marché.

**Réception des candidatures** :  
Ne sont considérés que les candidatures remises avant la date limite du 5 mai 2022 à 16.00 heures via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)). Seuls les dossiers conformes et complets, contenant la fiche de candidature avec la motivation artistique et le DUME, sont pris en considération.

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.** :  
31.03.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2200672 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)**



# Le cercle des tartelettes disparues

Cyril B.



Il faut le reconnaître, on n'est pas tous égaux derrière les fourneaux. Il y a donc un côté rassurant à déléguer le dessert à des professionnels. Qu'est-ce qui pourrait gâcher le plaisir d'ouvrir une boîte en carton, décorée des armoiries d'une maison réputée ? La seule vision du label « fournisseur de la Cour » fait monter l'eau à la bouche. Ce sera peut-être un classique, peut-être une nouveauté, mais vous savez que vous ne serez pas déçu. Luxembourg, on y vient pour ses banques, on y reste pour ses pâtisseries et salons de thé.

Le problème, c'est qu'on se retrouve vite dans ce genre de boutiques comme Audrey Hepburn chez Tiffany. Tout a l'air si tentant, qu'on opte

parfois pour l'option portions individuelles, pour que chacun puisse choisir. Sur le principe, c'est une bonne idée. Jusqu'à ce moment fatidique où, le plateau arrivant sur la table, et après que tout le monde a rivalisé de politesse pour laisser hypocritement aux autres le privilège de se servir en premier, un des convives lance un « moi, je veux bien partager ».

Entendons-nous bien, je suis opposé à toute violence physique, mais je propose de faire subir aux gens qui découpent les pâtisseries individuelles le même sort que celui qu'ils leur réservent. Un massacre. Avec une lame de couteau sale. Il faut être un dangereux psychopathe, de la trempe des barbares qui mettent des glaçons dans leur verre de vin ou des frites dans leur kebab pour condamner toute une table à choisir entre manger des débris de gâteaux, s'ils acceptent la mise en commun, ou passer pour un égoïste, s'ils s'y opposent, le genre d'asocial prêt à entamer l'étage du dessous du ballotin de pralines pour ne pas prendre la cerise à la liqueur.

Il serait temps de nous émanciper de la culture de l'indécision, dont les germes ont été semés il y a deux décennies par l'invention du café gourmand, qui a fait de nous des êtres incapables de choisir entre crème brûlée, mousse au chocolat et tarte tatin. Non, on ne peut pas toujours avoir un peu de tout. Il faut parfois choisir. Il faut savoir renoncer à un Dacquois pour prendre un Caraïbe. Le sacrifice n'est pas si grand. Qu'est-ce qui est compliqué à comprendre dans le concept de « pâtisserie individuelle » ? L'adjectif « individuel » ne signifie pas qu'il faut se battre en duel pour savoir qui aura la pâtisserie, mais qu'il n'est pas prévu de la diviser. Le consensus c'est se mettre d'accord sur la répartition des gâteaux, pas les massacrer tous consciencieusement en les découpant en huit. Sinon il fallait prendre un grand gâteau à partager.

Dans ces cas-là, décidé à défendre l'intégrité territoriale de mon assiette, je ne me laisse pas convaincre par les arguments fallacieux des Vladimir qui voudraient annexer la moitié ou le quart de ma tartelette au citron : « Pour la manger, tu devras la couper de toute façon ». Avec de tels raisonnements pourquoi ne pas le jeter directement aux toilettes ? Ce n'est pas de l'individualisme, c'est de la gourmandise, le plaisir de ne pas mélanger les goûts, et de faire confiance au professionnel, qui aurait pu créer une composition mi-éclair/mi tarte aux fraises s'il avait trouvé que ça en valait vraiment la peine. Si le but c'était d'avoir quelque chose de bon mais d'informer, il suffisait de préparer un tiramisu.

Privilégier la satisfaction médiocre de l'immédiat – un peu de tout – au plaisir complet de la dégustation intégrale, qui nécessite d'attendre une prochaine fois pour goûter à d'autres plaisirs, me semble une philosophie de vie assez triste. Qui veut manger un 500, un 250 ou, pire, un 333 feuilles ? Un Paris- ou un -Brest ? Transformer une tartelette en crumble ? Dépecer collectivement un Bamkuch, oui, partager des éclats de macarons, non. On n'est pas obliger de tout partager. Les pralines Leonidas, on peut ne pas les découper au Dremel avant d'en goûter une, comme on peut s'opposer au troc d'un demi-sushi contre un quart de bruschetta, ou trouver ridicule de ne prendre qu'une tranche d'Apéricube. La fin du télétravail et des mesures sanitaires nous condamnent déjà au retour des collègues qui se donnent bonne conscience en prenant la moitié d'un croissant lors de la pause-café du vendredi matin, et laissent des miettes dans toute la kitchenette. Merci bien.

Mais bon, soyons optimistes. Une petite pensée pour les personnes âgées des résidences Orpéa, longtemps condamnées à devoir partager en deux le moindre Pépito généreusement octroyé par la direction pour optimiser leurs profits. La fin du monde n'est peut-être pas si proche et nous aurons sans doute tous encore l'occasion de goûter un truffe cake avant de mourir... ●

## Stil

### LE PRODUIT



#### Patrice Coffee

Depuis son plus jeune âge, Georges Sadler est passionné de café. Comme la plupart de ses concitoyens, il a commencé par acheter son arabica dans les supermarchés. Moulu et prêt à utiliser. Tout a changé lorsqu'il découvre la torréfaction et qu'il déguste sa première tasse de café importé d'Éthiopie et fraîchement moulu. À partir de là, rien ne plus pu le freiner.

Il commence par tenter ses premiers essais personnels de torréfaction dans une marmite à pop corn. Plus tard, il achète son propre matériel adapté. Mais il passe d'abord par autant de maisons que possible pour apprendre la vraie technique de la torréfaction. Sur son blog *patrice.coffee*, il remercie aujourd'hui toutes les entreprises nationales qui le conduisent aujourd'hui à vendre ses propres mélanges sous son label personnel. Des Moulins Dieschbourg à Knopes Torréfaction, Mondo del Caffè et d'autres, il aura exploré tout le marché national et travaillé dans la plupart de ces enseignes. Il propose à ce jour, des arômes venus de sept pays, du Kenya au Brésil en passant par l'Éthiopie, le Congo, l'Inde, le Pérou et le Rwanda. On retrouve aussi son joli logo sur ses nectars (photo : GD), mais aussi sur des boîtes

à café en métal ou des mugs, alors que les tasses à espresso et à cappuccino restent sobres. Sur son blog on trouve par ailleurs des sujets à débat. Comme l'importance de savoir comment moulin le café ou pourquoi il faudrait éviter l'utilisation de capsules. Il vous expliquera même ce que l'on comprend par *specialty coffee*. Et tout cela est révélé.... sans filtre. GD

### L'ENDROIT

#### Radici

En France, on ne compte plus le nombre de restaurants qui ont pris le nom de Racines (généralement au pluriel, mais parfois au singulier). Le phénomène n'a pas encore tout à fait rattrapé le Luxembourg,

même si c'est le mot choisi pour la marque de plats à emporter du Pall Center. Ici, multilinguisme oblige, c'est en italien qu'on va puiser un titre qui fleurit le terroir, la tradition et les bons produits. Radici a ouvert au Sofitel Europe, remplaçant avantageusement le très *old fashion* Oro e Argento. Le décor a été entièrement refait, gardant une solide notion de confort assez chic, mais avec des codes bien plus modernes : tissus imprimés de plantes, luminaires dorés, tables en marbre sans nappe et vaisselle fleurie (photo : fc). Côté assiette, le chef Yann



Castano se souvient de ses racines (vous suivez ?) italiennes et sert une cuisine authentique « comme chez la nonna ». Une grand-mère qui viendrait d'un peu partout dans la Botte, comme les intitulés des plats le laisse entendre : poulpe à la sicilienne, œufs à la piémontaise, scarole à la napolitaine et *zuccoto* à la florentine. Pour démarrer, on suit la tradition italienne des « primi » et on se laisse volontiers tenté par un risotto au safran et moules au pecorino, à moins de préférer les gnocchetti de pomme de terre avec gambas et calamars. On suivra avec un thon mi-cuit avec des légumes aigre-doux ou une poitrine de porc avec des pommes de terre au four. Gardez une place pour le dessert : le cannolo est particulièrement réussi. La cave est aussi aux accents transalpins et les flacons parcourent eux aussi toutes les régions de l'Italie. fc

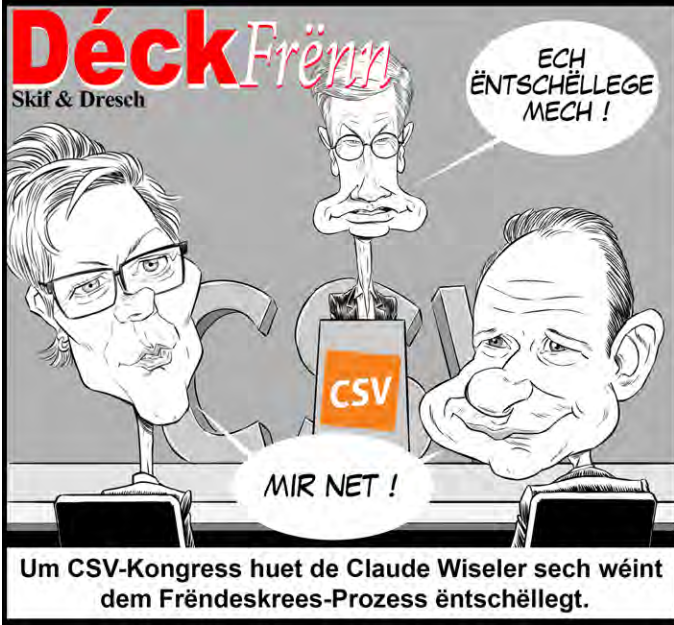
### L'ÉVÈNEMENT

#### Festival Lombardie

Les trattorias italiennes sont généralement tenues par des familles descendantes d'immigrés. Au Luxembourg, les Pouilles sont particulièrement bien représentées dans les différents établissements. En revanche, la cuisine lombarde, du nord donc, est un peu moins connue... Grâce aux différents « Festivals du moment » que le restaurant Roma organise au fil de l'année, on peut découvrir des spécialités qui conjuguent saisonnalité et variété des terroirs italiens. Et, jusqu'au 30 avril, la région autour de Milan, des lacs et de Breccia est à l'honneur avec le Festival *La Lombardia, les saveurs d'autrefois*. Le patron Giuseppe Parrino plonge dans le répertoire traditionnel pour en sortir des plats peu connus, marqués par l'histoire mouvementée de la région qui a



connu moult influences. C'est une cuisine terrienne – la région est une des rares qui n'a pas d'accès à la mer – marquée par la présence du riz (cultivé dans la plaine du Pô), des produits laitiers, de la viande, de la volaille et des poissons de rivière. Le menu du Roma affiche bien évidemment un ossobucco avec sa gremolata, servi avec un risotto au safran (photo : fc), mais aussi un filet de sandre à la mode « dell'Ario » avec flan au chou vert. Rivière encore avec les pâtes fraîches casonsei farcies au brochet et à la fondue de poireau, à moins qu'on préfère les tagliatelle au ragoût de lapin, avec des artichauts. fc



Um CSV-Kongress huet de Claude Wiseler sech weint dem Frëndeskrees-Prozess ëntschëllegt.



De Georges Pierret huet net verdaut, dass en an der Affär „Frëndeskrees“ mat ugeklot gouf.



De Schiet vum Frank Engel schwieft och nach iwwert „der neier CSV“.



„Les démons du passé n'ont pas disparu pour autant.“ (Le Quotidien, 27.02.22).